

Sfax
D'hier à aujourd'hui

N° 184 - Septembre 2026 - 6 DT • www.leaders.com.tn

Leaders

Organisation mondiale de la Santé

Dr Hamdi Mbarek

Nommé membre du conseil scientifique de l'OMS

Accélérer les avancées au bénéfice de toutes les populations



L'université tunisienne face à son miroir

REACH FOR THE CROWN



LA GMT-MASTER II

BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 26 114 400
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1
TÉL +216 27 332 233

ROLEX



Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONTRIBUTEURS

• Mohamed Naceur Ammar • Anouar Attia • Walid Bel Hadj Amor • Mohamed El Aziz Ben Achour • Rafaa Ben Achour • Yadh Ben Achour • Dr Hatem Ben Jemaa • Monia Ben Jémia • Haykel Ben Mahfoudh • Ridha Bergaoui • Aymen Bouali • Mourad Bourehla • Mohamed Larbi Bouguerra • Mohamed Derbal • Hakim El Karoui • Elyès Ghariani • Samy Ghorbal • Mohamed Ali Halouani • Afef Hammami Marrakchi • Fatma Hentati • Ferhat Horchani • Mohamed Ibrahim Hsairi • Mohamed Jaoua • Elyès Jouini • Abdelaziz Kacem • Mohamed Kerrou • Mohamed Kilani • Salsabil Klibi • Hatem Kotrane • Ammar Mahjoubi • Habib Mallakh • Anis Marrakchi • Maledh Marrakchi • Samir Marrakchi • Radhi Meddeb • Mansour Moalla • Khadija Moalla • Ahmed Ounaïes • Slaheddine Sellami • Riadh Zghal • Dr Sofiène Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Cherni
(Directeur Artistique)

Raïd Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Mohamed Taïeb Habaieb
(Système & Organisation)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Leïla Mnif • Khouloud Kefi • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION
Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
• abonnement@leaders.com.tn
• marketing@leaders.com.tn
• redaction@leaders.com.tn
www.leaders.com.tn

Sommaire

Editorial
3 • Gérer la rareté, garantir l'essentiel
Par Taoufik Habaieb

Opinion
8 • Pour un classement national des universités: Quelle mission stratégique impartie aux universités dans notre pays ?
Par Riadh Zghal

En couverture
10 • Dr Hamdi Mbarek nommé membre du conseil scientifique de l'OMS: Accélérer les avancées au bénéfice de toutes les populations

Nation
14 • Eau, énergie, climat: préparer la Tunisie aux extrêmes
18 • L'université tunisienne face à son miroir
Par Aymen Bouali

Chronique
20 • Les larmes d'Agar
Par Abdelaziz Kacem

International
24 • Cinq ans de solitude: l'Afghanistan sous les talibans, entre normalisation et crise permanente
Par Mourad Bourehla
30 • Niger: la crise du modèle militaire sahélien
Par Mourad Bourehla
34 • La CPI à l'épreuve des puissances: sanctions, souveraineté et crise de la justice internationale
Par Elyes Ghariani

Agriculture
44 • Le curcuma: l'épice dorée: un trésor pour la cuisine et la santé
Par Ridha Bergaoui
52 • Le caroubier: un arbre ancien à l'avenir prometteur
Par Ridha Bergaoui

Environnement
58 • Le mirage technologique face à l'épreuve de la rareté de l'eau insulaire à Malte et à Djerba
Par Abdel Ala Bounouh

Société
64 • Sfax d'hier à aujourd'hui: panorama historique
Par Mohamed-El Aziz Ben Achour
76 • Houcine Hannachi: vices de fond
Par Lotfi Souab
78 • Ecrire
Par Taher Bekri
82 • Ahmed Maazoun: il avait fait de la Coopi une référence…
Par Taoufik Habaieb
84 • Habib Haddad: l'agronome, le ministre, l'ambassadeur…
86 • Mohamed Amara: l'Universitaire exemplaire
Par Par Pr Ahmed Friaa

Billet
88 • Quand Vasco de Gama: "découvre" l'Inde, les Tunisiens sont déjà là !
Par Aymen Bouali

• *Photo Sfax (couverture) Ons Abid*





DigiTransfert Scolarité

PAYEZ EN LIGNE LES FRAIS DE SCOLARITÉ DE VOS ENFANTS

À L'ÉTRANGER

PAIEMENT SIMPLE ET SÉCURISÉ



STB BANK

Disponible sur Google play

Disponible sur l'App Store



• Par Taoufik Habaieb

Gérer la rareté, garantir l'essentiel

Comment la Tunisie peut-elle continuer à garantir durablement l'essentiel des besoins de sa population ? L'été 2026 aura mis à rude épreuve les capacités de production et de distribution de l'électricité et de l'eau, exerçant un grand stress test sur l'ensemble du pays et des Tunisiens.

La crise climatique, marquée par des températures records de près de 50°, a accentué les fragilités structurelles avec une brutalité particulière. L'eau et l'énergie sont devenues deux systèmes indissociables. Leur pénurie a été éprouvante : qui n'en a pas souffert ? L'appareil productif a été contraint à des arrêts successifs et la population a été plongée dans une épreuve multiforme à répétition.

Les besoins sont illimités, alors que les ressources se raréfient. La production moyenne de pétrole brut est tombée, fin juin dernier, à 25.400 barils par jour contre 27.000 un an auparavant. La puissance totale installée en énergies renouvelables atteignait 1.149 MW.

Une véritable cote d'alerte : le taux de dépendance énergétique est tombé à 34% à la fin du premier semestre 2026, contre 38% l'année d'avant. Pour répondre à ses besoins énergétiques, le pays dépend très largement des ressources provenant de l'étranger. Une dépendance encore plus forte, avec une consommation intérieure en augmentation accélérée.

La problématique de l'eau n'en est pas moins complexe. Le volume distribué, estimé à 667,9 millions de m3 (2023), est obéré par le rendement du réseau (77,7% seulement). Il doit fournir en moyenne 1,83 à 2 millions de m3 par jour, et répondre à des pointes supérieures. La distribution de l'eau dépend en large partie de la capacité de pompage électrique ; avec les coupures, elle se trouve pénalisée.

De grands projets d'appui à l'énergie et à l'eau sont prévus dans le plan de développement 2026-2030. Leur financement est à mobiliser et leur mise en œuvre à accélérer.

La Tunisie n'est pas épargnée par l'économie de la rareté qui s'installe partout. Toute la question est de savoir gérer ce passage de l'opulence à la rareté, un point de bascule déterminant.

Le grand défi est d'arbitrer la bonne allocation des moyens, c'est-à-dire évaluer les disponibilités, fixer le minimum à garantir, identifier les priorités et veiller à une distribution équitable et continue.

L'enjeu est également d'anticiper à temps les prochains chocs.

Les coûts seront plus élevés. Le rare devient précieux. Les produits et services subiront de nouvelles charges et seront plus onéreux. Leur disponibilité sera irrégulière, perturbée. La frénésie d'achat suscitera des pénuries… La profusion en patira.

Gouverner la rareté s'impose à tous, dans une nouvelle stratégie publique, mais aussi une culture partagée. Chacun aura à réviser sa propre consommation et à la rationaliser.

Un pays qui se trouve en rupture, c'est son économie qui se ralentit et sa population qui en subit les épreuves. Alors que des solutions peuvent s'offrir.

La question n'est plus seulement de gérer la rareté, mais de décider ce que la Tunisie veut absolument garantir à ses citoyens et comment elle compte en assurer durablement le financement et la disponibilité.

T.H.

Chronologie août 2026

1er août

• La BCT maintient son taux directeur à 7 %, poursuivant une politique monétaire prudente dans un contexte de ralentissement de l'inflation mais de persistance de plusieurs risques économiques.
• L'Utica appelle à mieux orienter les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger vers des projets à forte valeur ajoutée. Ces transferts devraient dépasser 9 milliards de dinars en 2026.

2 août

•Le président Kaïs Saïed effectue une visite de terrain inopinée à Radès, où il s'est informé de la situation environnementale et infrastructurelle de la ville.
•Une campagne nationale visant à planter 200 000 arbres au mont Nadhour, à Bizerte, est lancée avec la participation de créateurs de contenu et de membres de l'ARP.

3 août

•Le Président de la République, Kaïs Saïed, préside une réunion consacrée à la dégradation environnementale et à la pollution, regroupant Sarra Zaafrani Zenzri, Cheffe du gouvernement, Habib Abid, ministre de l'Environnement, Amina Srarfi, ministre des Affaires culturelles, Rabiaa Belfakira, directrice générale de l'Agence de mise en valeur du patrimoine et de promotion culturelle, et Mehdi Belhaj, chargé de la gestion de l'Agence de protection et d'aménagement du littoral. Cette réunion était consacrée notamment à la situation environnementale et à la lutte contre la pollution, dans le prolongement de la visite présidentielle à Radès.
•Kaïs Saïd reçoit les responsables des médias publics : Chokri Ben Nsir, président-directeur général de la Société tunisienne de télévision, Henda Ben Aliya Al-Gharibi, présidente-directrice générale de la Société tunisienne de radio, Najah Al-Maysawi, président-directeur général de l'Agence tunisienne d'information Afrique, Saïd Ben Kraim, président-directeur général de la société Snipe-La Presse, ainsi que Mohamed Ben Salem, délégué de la société Dar Essabah.
•Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, reçoit SEM Mohamed El Hassen Boukhreiss, qui lui a remis une copie figurée de ses lettres de créance en sa qualité de nouvel ambassadeur de la République Islamique de Mauritanie en Tunisie.

4 août

La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un Conseil des ministres restreint consacré à l'examen des grandes orientations du projet de loi de finances pour l'année 2027.

5 août

•Le président de la République, Kaïs Saïed, reçoit Ali Abbès, président de la Commission nationale de la réconciliation pénale.
•e ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, participe aux travaux du Comité ministériel arabe consacré à Al-Qods Al-Charif, réuni à Amman. Il s'est entretenu à cette occasion avec le secrétaire général de la Ligue des États arabes, ainsi qu'avec le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères irakien sur les évolutions régionales et la coordination arabe.
•Le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, Slah Zouari, annonce que le chantier de l'hôpital universitaire Roi Salmane-Ibn Abdelaziz à Kairouan connaîtra une accélération à partir de septembre
•Arrêté conjoint du ministre des Affaires sociales et de la ministre des Finances du 5 août 2026, modifiant l'arrêté du 10 juillet 2024, portant augmentation de l'allocation monétaire attribuée aux catégories pauvres.
•L'inflation en Tunisie fléchit à 5,1% en juillet 2026, selon des données publiées par l'INS.

6 août

•Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, poursuit les visites de terrain dans les structures militaires.
•Le ministère de la Santé et l'OMS renouvellent leur appel en faveur de l'allaitement exclusif.
•'Institut Pasteur de Tunis officiellement désigné hub régional de surveillance des eaux usées et de l'environnement pour l'Afrique du Nord, dans le cadre d'un dispositif régional de surveillance sanitaire.
•À Kairouan, le programme de logements en location-vente se poursuit avec le lancement de travaux portant sur 43 logements, première étape d'un programme plus large.

7 août

•La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un Conseil ministériel restreint consacré aux grandes orientations du projet de loi de finances 2027. Les priorités retenues par le gouvernement sont : la sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et pharmaceutique, l'investissement, la justice fiscale, la transformation numérique, la réforme du système de santé et la restructuration des entreprises publiques.
•Le ministre de la Défense nationale, Khaled Sehili, effectue une visite au Centre militaire cynotechnique de Bizerte, dans le cadre du suivi des capacités opérationnelles des forces armées.

8 août

La ministre des Affaires culturelles, Amina Srarfi, annonce des travaux d'urgence de consolidation du fort historique de la Karaka à La Goulette.

9 août

Le ministère de la Famille annonce le lancement d'une initiative nationale visant à unifier le parcours de l'entrepreneuriat féminin.

10 août

•Le président Kaïs Saïed effectue une visite de terrain inopinée dans le gouvernorat de Gabès
•La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside la 12e réunion périodique de la Commission des grands projets. Trois projets majeurs étaient concernés : l'extension de la centrale électrique de Borj El Amri ; le parachèvement de l'hôpital régional de Thala et de la Cité numérique d'Ennahli.
•Le ministre de la Défense appelle à renforcer les capacités de l'hôpital militaire de Bizerte, notamment par l'extension de ses espaces, la rénovation de certains services et le renforcement des équipements.
•L'Instance supérieure indépendante des élections valide les résultats définitifs de l'élection législative partielle de Kabaria et annonce l'organisation, le 27 septembre 2026, d'un scrutin de révocation concernant un membre du conseil local de Tozeur.

12 août

•Le président de la République, Kaïs Saïd, reçoit Mustapha Ferjani, ministre de la Santé, Slah Zouari, ministre de l'Équipement et du Logement et chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, et Issam Lahmar, ministre des Affaires sociales
•La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un Conseil des ministres restreint consacré à l'examen des hypothèses relatives à l'exploitation de l'autoroute A1 reliant Hammam-Lif à Msaken, et de l'autoroute A2 reliant Tunis à Jelma, afin de prendre les décisions qui s'imposent à cet égard.
•La Tunisie prolonge pour une année supplémentaire le dispositif relatif à la zone frontalière tampon, pour une nouvelle période d'un an à compter du 29 août 2026.

13 août

•Fête nationale de la femme.

14 août

•La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside un Conseil des ministres restreint consacré à l'examen des préparatifs de la rentrée scolaire, universitaire et de formation 2026-2027. Le gouvernement a notamment prévu 67 millions de dinars supplémentaires pour les aides sociales destinées aux familles pauvres et à revenu limité à l'occasion de la rentrée.
•La présidence du gouvernement annonce l'achèvement de 34 maisons de services numériques dans 21 gouvernorats, dans le cadre du programme de modernisation et de numérisation des services administratifs.

15 août

•La cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside une réunion ministérielle restreinte consacrée à l'examen de l'état d'avancement des projets de transformation numérique.
•La croissance économique atteint 2,4 % au premier semestre 2026.

17 août

•Kaïs Saïd préside au palais de Carthage la cérémonie de célébration de la Journée du savoir, au cours de laquelle ont été mis à l'honneur les élèves et les chercheurs les plus brillants dans les domaines de l'éducation et de la recherche scientifique.
•Le président de la République préside la séance inaugurale du Conseil supérieur de l'éducation et de l'enseignement, marquant le démarrage officiel des travaux de cette nouvelle institution
•Le chef de l'Etat reçoit Son Excellence Teemu Sepponen, ambassadeur de Finlande en Tunisie, venu lui rendre une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission dans notre pays.

18 août

• La Cheffe du gouvernement, Sarra Zaafrani Zenzri, préside une réunion ministérielle consacrée à la réforme du système de sécurité sociale.
• Mohamed Ali Nafti tient une série de réunions avec les chefs des missions diplomatiques tunisiennes accréditées dans les différentes régions du monde.
• Amina Srarfi préside une réunion consacrée aux dossiers conjoints entre la Tunisie et l'Union de radiodiffusion des États arabes (Asbu), en présence des responsables de la télévision et de la radio tunisiennes.

19 août

La cheffe du gouvernement, Sarra Zaâfrani Zenzri, préside un Conseil ministériel consacré à l'examen du projet de budget économique pour l'année 2027.

20 août

•Mme Sarra Zaâfrani Zenzri préside un Conseil ministériel restreint consacré aux mesures préventives contre les inondations et les aléas climatiques. Le gouvernement prévoit notamment l'achèvement de 29 projets de protection contre les inondations, pour un coût total de 396 millions de dinars.
•Mohamed Ali Nafti, ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger,

reçoit les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Royaume de Belgique en Tunisie, Son Excellence Jan De Pauw.
•Le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, confirme une croissance de 2,4 % au premier semestre 2026.

21 août

Mohamed Ali Nafti reçoit Azzouz Samri, chef de mission de l'Organisation internationale pour les migrations en Tunisie, qui lui a rendu une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission dans notre pays.

22 août

•Kaïs Saïed se rend dans les gouvernorats de Kairouan, Sousse et Mahdia, où il a inspecté des unités de production et de conditionnement d'eau minérale, visité le barrage Nebhana et rencontré des citoyens dans plusieurs localités.
•Naufrage d'une embarcation de migrants au large de Zarzis, causant un lourd bilan.

23 août

•Kaïs Saïed s'entretient par téléphone avec son homologue algérien, le président Abdelmadjid Tebboune. Les deux dirigeants réaffirment leur volonté de renforcer la coopération bilatérale et de coordonner leurs positions face aux évolutions régionales et internationales.

24 août

•La Banque centrale de Tunisie lance une refonte informatique globale de la Ctaf.
•Le ministre de l'Equipment et de l'Habitat, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Salah Zouari, reçoit le directeur général du groupe Mohamed Laarbi Rouis qui emploie plus de 30.000 personnes, pour examiner les projets d'extension du groupe spécialisé dans les câbles automobiles en Tunisie.

25 août

•BCT : 11 milliards de dinars générés par les transferts des Tunisiens résidant à l'étranger et les recettes touristiques.
• Le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche et le bureau tunisien de l'Agence coréenne de coopération internationale (Koica) scellent un nouveau partenariat portant sur l'agriculture intelligente, relatif au projet « Climate-Smart Agriculture for Enhancing Productivity in Tunisia » (ClimAT).





Conseil supérieur de l'éducation et de l'enseignement

Secrétaire général
1 • Mohamed Ali Boughdiri,

• Membres de la Haute instance

Tijani Gammati, Youssef Ben Othman, Chiraz Stambouli, Rim Laâribi, Kamel Hnayed, Mohamed Habib Alani et Mohamed Saifallah Ben Abderrazek

Distinctions



Présidence de la République

• L'Ordre national du mérite dans le secteur de l'éducation et la science est attribué aux Mesdames et Messieurs désignés ci-après :

Officier
1 • Noureddine Meguebli
• Imed Boussandel

Chevalier
2 •Moez Chafra
3 • Youssef Ben Othman
4 • Sahbi Bouguerra
5• Younes Boujelbène
• Zeineb Amouri
• Mariem Hadj Belgacem épouse Bouallagui
• Boutheina Aouini
• Naceur Zairi
• Mohamed Chaabani

Jeux méditerranéens de Tarente-2026

• 12 médailles pour la Tunisie

Médailles d'or (2)
1 •Firas Gattoussi : taekwondo, -80 kg
2 •Achraf Zouaoui : boule lyonnaise, tir de précision

Médailles d'argent (2)
3 •Mohamed Khalil Jendoubi : taekwondo, -68 kg
4 •Wafa Masghouni : taekwondo, -67 kg

Médailles de bronze (8)
5 •Chaima Toumi : taekwondo, -57 kg
6 •Farès Ferjani : escrime, sabre
7 •Mohamed Yassine Ben Abbès : natation, 200 m dos
8 •Ahmed Jaouadi : natation, 400 m nage libre
• Ahmed Jaouadi : natation, 800 m nage libre
9 • Mouna Béji : pétanque, tir de précision
• Mouna Béji / Ahlem Haj Hassan : pétanque, double féminin
10 • Zeineb Sghaïer : lutte, -68 kg





Santé

Asmahan Souissi, dermatologue exerçant à l'hôpital des Forces de sécurité intérieure à La Marsa, a été distinguée par le Young Dermatologist International Achievement Award 2027 pour la région Afrique, un prix décerné par la Ligue internationale des sociétés de dermatologie.

Robotique

• Coupe du monde Open de robotique en Chine

L'équipe nationale tunisienne décroche la première place, lors de la Coupe du monde Open de robotique en Chine, dans la catégorie de la programmation robotique.
Les 14 membres de l'équipe : Amine Wragini, Kenza Aouni, Mohamed Ali Boulaâres, Fatma Saheli, Maram Ben Sidhom, Oussama Monastiri, Nour Ben Salah, Omar Kilani, Batoul Naqbi, Taha Kahoul, Aziz Gafsi, Iris Bousma, Ayoub Aouine et Yasmine Touil.

طوّر الـ BUSINESS متاعك
بـ DES PACKS على قياسك

إبتداءً من
53 د
في الشهر



ooredoo business

توجّه إلى أقرب boutique Ooredoo، أو أدخل على ooredoo.tn،
للتأكّد من توفّر التغطية.

Hommage à...

Mustapha Besbes



85 ans, ancien directeur de l'École nationale d'ingénieurs de Tunis (Enit), élu associé étranger de l'Académie des sciences de l'Institut de France et membre de l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts (Beit Al Hikma).

Spécialiste incontesté de l'hydrologie des pays arides et des aquifères géants du Sahara, il a notamment développé un modèle original pour l'étude de la recharge des aquifères par infiltration des crues d'oueds. Son équipe a pu déterminer l'alimentation actuelle des nappes sahariennes sur la bordure de l'Atlas, alors que ces nappes étaient souvent considérées comme ne contenant que des eaux fossiles. Il a réalisé l'immense tâche de coordonner les travaux sur la modélisation du Système aquifère du Sahara septentrional (Sass), destinés à permettre la mise en place d'une exploitation harmonieuse par les trois pays concernés (Algérie, Tunisie, Libye) des très grandes réserves de ces nappes du Maghreb.

[Décès]



1 • **Mohamed Amara**
Mathématicien, premier recteur de l'Université de Tunis, doyen de la faculté des Sciences de Tunis et premier directeur de l'Insat.

2 • **Habib Haddad**
82 ans, ingénieur agronome, ancien ministre de l'Agriculture, ambassadeur de Tunisie en Autriche et auprès du Bureau de l'ONU à Vienne, ancien gouverneur.

3 • **Béchir Hmidi**
Enarque, ancien gouverneur de Kairouan et de Nabeul, président de la Radio-Télévision tunisienne après le 7 novembre 1987, puis après le 14 janvier 2011.

4 • **Amara Thlijani**
Ancien gouverneur de Sidi Bouzid et de Kébili, directeur central au Commissariat général au développement régional.

5 • **Abderrahmane Tlili**
83 ans, ancien P.D.G. de l'Office national de l'huile, de la Trapsa, de la Cftp, de la Sitep et de l'Oaca, président du parti l'Union démocratique unioniste.

6 • **Wahid Ben Amor**
Diplomate, ministre plénipotentiaire, ancien haut fonctionnaire des Nations unies, ancien représentant du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés dans des pays arabes et africains.

7 • **Abdelbaki Dallali**
Diplomate, ancien consul général à Bonn.

8 • **Ahmed Maazoun**
92 ans, fondateur en 1959 de la Coopérative ouvrière de publication et d'impression (Coopi) à Sfax.

9 • **Ezzeddine Solaani**
Haut magistrat, ancien directeur des affaires pénales au ministère de la Justice et gouverneur.

10 • **Amina Mkada**
Ancienne représentante de la Fipa à Madrid, joueuse de basketball à la Zitouna, l'Etoile sportive de Radès et l'équipe nationale.





Pour un classement national des universités

Quelle mission stratégique impartie aux universités dans notre pays ?

• **Par Riadh Zghal**

Chaque fois qu'un classement international paraît, l'attention se focalise sur la position des universités tunisiennes dans ces palmarès. Et faute d'un bon positionnement, on se met à comparer le score tunisien aux pays des régions maghrébine, africaine, arabe. En revanche, on discute peu des critères d'évaluation adoptés par les différents organismes dans leurs classements.

Les trois grands classements internationaux, ceux de Shanghai (Academic Ranking of World Universities ARWU), de Times (Times Higher Education THE) et de QS (Quacquarelli Symonds World University Rankings) sont orientés vers des objectifs différents mais supposés concerner les universités du monde entier.

Pour Shanghai, c'est la puissance de recherche mesurée par le nombre de prix Nobel parmi les enseignants et les anciens étudiants, le nombre de publications indexées dans SCIE & SSCI, le nombre de citations et la performance académique par tête. On comprend que pour cette institution chinoise, les critères d'évaluation convergent avec une stratégie nationale orientée vers le développement des sciences et de la technologie.

Times Higher Education (THE) utilise des critères qui combinent l'enseignement, la recherche et l'internationalisation. C'est un classement qui couvre les principales fonctions des universités non seulement par le choix des critères mais aussi par leur pondération : l'enseignement (29,5 %), l'environnement de recherche (29 %), la qualité de la recherche (30 %). Cependant, le transfert de connaissances composé des revenus de l'industrie, les brevets et la performance académique par tête, ne pèse que de 4 %. Quant au classement par la société britannique QS (Quacquarelli Symonds World University Rankings), spécialisée dans l'enseignement et l'orientation universitaires, il est dirigé principalement vers la réputation de l'université et l'employabilité des diplômés. La réputation est déclinée en académique et auprès des employeurs. Ce classement se distingue par une méthodologie qui accorde une place prépondérante à la réputation académique, pondérée à 50 %. Celle-ci est évaluée non seulement à partir d'indicateurs statistiques, tels que les citations par enseignant, pondérées à 20 %, mais également au moyen d'une enquête mondiale menée auprès d'universitaires, qui représente 30 % du score. Un tel classement désavantage les institutions universitaires trop peu visibles pour faire partie de l'échantillon de l'enquête. Le classement QS se distingue aussi par l'introduction du critère durabilité qui prend en compte les engagements des universités pour un développement durable.

Les classements internationaux ont la valeur des critères qui les fondent et de leurs pondérations. Mais un pays peut ne pas se satisfaire de ces classements s'il dispose d'une stratégie nationale qui définit les missions imparties à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. C'est alors qu'il se dote de sa propre méthode et choisit les critères d'un classement national de ses universités. Ainsi la Chine, les Etats Unis, l'Allemagne et la France se sont dotés de leurs systèmes de classement nationaux articulés autour d'objectifs particuliers selon le pays : mesurer l'excellence en recherche, la performance globale et les résultats étudiants, la qualité de l'enseignement et l'expérience étudiante, l'insertion professionnelle ou la déclinaison des classements par discipline.

On affine les classements lorsqu'on admet que chaque discipline a ses particularités, ses exigences en matière de recherche et de méthodes pédagogiques et que l'employabilité des diplômés, l'intérêt social pour une certaine science et pour les opportunités d'emploi à l'international ne sont pas

les mêmes pour tous les diplômés. On voit par exemple en Tunisie des écoles d'ingénieurs des secteurs public et privé se prêter à des évaluations approfondies par des organismes internationaux pour obtenir une accréditation normée.

En Tunisie, la soumission de l'orientation universitaire aux résultats obtenus au baccalauréat par l'élève constitue en soi un classement des disciplines et des établissements universitaires mais sur la base de critères formés par l'opinion publique et relatifs, entre autres, au prestige des carrières professionnelles, à l'emplacement géographique de l'institution, à son caractère public ou privé. Ce sont autant de critères aussi flous que peut l'être l'opinion publique sans fondement rigoureux sur des enquêtes révélant les performances globales de chaque institution ni sur une orientation stratégique nationale qui privilégie l'excellence pédagogique, ou de recherche, ou les rapports avec le monde productif, l'employabilité ou l'expérience étudiante.

Or le pays a besoin d'un classement national qui mesure les performances des institutions par rapport à la mission stratégique impartie aux universités car ce sont des instituions qui ont le pouvoir d'impacter le développement global de la nation. Un tel classement met les institutions universitaires en concurrence et les pousse à s'améliorer. Il met aussi le doigt sur les niches d'excellence et sur les manquements et les insuffisances des diverses composantes du système, dont le cadre institutionnel, les moyens disponibles, les contraintes et les opportunités propres à chaque région. Un classement national fournit également une appréciation des performances universitaires au miroir des besoins nationaux et ceux des différentes régions du pays. L'intérêt d'un classement dépend d'un choix réfléchi des critères d'évaluation dans la mesure où ils adhèrent à une orientation stratégique de la politique publique, aux transformations scientifiques, technologiques et économiques et à une vision prospective au moment où les turbulences de l'environnement géopolitique nécessitent anticipation et capacité d'adaptation. L'erreur serait de définir bureaucratiquement les critères d'évaluation plutôt que d'adopter une approche participative assurant davantage de pertinence par rapport aux missions de l'enseignement supérieur.

Toute évaluation débute par les institutions faisant partie d'une même université. Chacune dispose d'une certaine autonomie, reçoit des ressources du ministère de tutelle, renferme une communauté d'enseignants aux profils et aux motivations variables, un climat social marqué par une culture organisationnelle qui imprime les relations entre enseignants chercheurs et ces derniers avec les directions au gré des élections des doyens, directeurs, conseils scientifiques et chefs de département. Ce n'est qu'après l'évaluation des performances des institutions que vient le classement des universités. Une telle opération sert de diagnostic à la fois de la situation des parties et de l'ensemble qui révèlera éventuellement des pôles d'excellence et la nécessité de relèvement des performances de certaines institutions et de l'université dans son ensemble.

C'est donc au vu des besoins sociaux et économiques et de la préparation des cohortes d'étudiants à l'avenir qu'il faudra choisir les critères d'un système de classement national des universités. Au plan pédagogique, ce seront des critères en rapport avec le profil des nouvelles générations d'étudiants qui détiennent des savoirs, sont stimulés par le pragmatisme et pas seulement par les connaissances théoriques, et qui, plutôt que d'être des récepteurs passifs, contribuent à leur propre formation. Les changements technologiques et les nouvelles conditions de l'emploi nécessitent des capacités d'adaptation, de l'initiative, de la créativité, de l'esprit critique, un sens de l'intérêt commun qui se développe par le biais de l'activité associative…

Outre la mission formative des universités, il y a celle de la contribution au développement économique et social. Une université est appelée à développer le capital humain national par la formation et à contribuer par la recherche scientifique connectée aux besoins nationaux, à la résolution des problématiques nationales et locales. Le savoir se réalise par accumulation lorsque les chercheurs prennent en considération les apports des auteurs nationaux qui ont mené des recherches inspirées et appliquées au contexte tunisien.

«L'évaluation de la recherche concerne aussi bien les acteurs que les structures et l'ensemble du système national de la recherche et de l'innovation (SNI), elle s'adresse donc à trois cibles : les chercheurs individuels, les institutions d'enseignement et de recherche et le système national de la recherche.»

L'internationalisation est également un critère à considérer dans un modèle de classement national des universités. La présence d'étudiants étrangers, les travaux de recherche en association avec des organismes, des universités et des laboratoires étrangers, particulièrement ceux des pays du sud, l'organisation d'évènements scientifiques internationaux ouvrent des horizons aussi bien pour les étudiants que pour les enseignants-chercheurs.

R.Z.



Dr Hamdi Mbarek

Nommé membre du conseil scientifique de l'OMS

Accélérer les avancées au bénéfice de toutes les populations

En cette rentrée scolaire et universitaire, le parcours du Dr Hamdi Mbarek constitue une source d'inspiration. Pur produit de l'école publique tunisienne, qui a commencé ses études primaires à Gabès, devenu généticien humain d'envergure internationale, directeur de la recherche et de l'analyse des données au Qatar Precision Health Institute (QPHI), au sein de Qatar Foundation, il est nommé à 45 ans membre du conseil scientifique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette instance, formée de 21 scientifiques et experts de premier

plan issus de différentes disciplines, constitue le principal organe scientifique consultatif externe de l'OMS.
Y être nommé constitue une reconnaissance scientifique internationale de premier plan.

• Le conseil scientifique de l'OMS est important. Il conseille directement le directeur général sur les grandes questions scientifiques, les technologies émergentes et les innovations susceptibles de transformer la santé mondiale. Parmi les domaines particulièrement concernés figurent aujourd'hui l'intelligence artificielle, la biotechnologie, l'édition génétique, la biologie synthétique, la robotique et la médecine de précision. L'enjeu est de taille.
• La nomination du Dr Mbarek est significative. C'est une reconnaissance des avancées scientifiques qu'il a accomplies. Ses travaux se situent aujourd'hui à l'interface de la génomique des populations, de la médecine de précision, des données multi-omiques et de l'analyse à grande échelle des données génomiques et cliniques, avec un intérêt particulier pour la diversité des populations et leur représentation dans la recherche biomédicale mondiale. Une longueur d'avance scientifique, partout reconnue. Sa conviction est faite : *« Ces domaines évoluent à une vitesse exceptionnelle et vont profondément transformer la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, confie-t-il à Leaders. Ce qui me tient à cœur, comment faire en sorte que ces avancées bénéficient réellement à toutes les populations."*

***Comment Dr Hamdi Mb*arek est devenu membre de ce conseil scientifique d'une si grande importance ? La réponse est double : des valeurs personnelles qui lui ont été inculquées par ses parents depuis son enfance et un parcours d'excellence dans la recherche scientifique à un très haut niveau.**

Récit.

Il est 20 heures, jeudi 27 août 2026 à Doha. Dr Hamdi Mbarek est encore à son bureau. Il vient de participer à distance à la première réunion du conseil scientifique de l'OMS, dans sa nouvelle composition. Des sommités de diverses disciplines et de différentes régions sont fières d'y avoir été nommées et conscientes de la responsabilité qui leur échoit. Pour Dr Mbarek, ce double sentiment s'accompagne de nouveaux horizons qui s'ouvrent devant lui. L'émotion est vive.

Ce soir-là, il était comblé et n'avait de hâte que de rejoindre son épouse, chercheuse scientifique, et ses deux enfants qui s'apprêtaient à reprendre les cours. Il voulait s'assurer que toutes leurs fournitures scolaires ont été achetées et qu'ils étaient fin prêts pour la rentrée.

C'est alors que tout un récit de vie lui revient en mémoire. Sacré destin, mais aussi que d'efforts. Rien n'a été facile.

Aîné d'une fratrie de 4 garçons, il est né à Sfax, le 18 septembre 1981, dans une famille qui a fait du savoir et de la réussite une valeur essentielle. Son père, Hassen Mbarek, magistrat qui sera notamment procureur et procureur général de la République, et sa mère ont élevé leurs enfants dans l'acquisition des connaissances et l'effort soutenu. Ils leur ont transmis les nobles valeurs de la rectitude, du respect et de la détermination. Au gré des affectations du père dans les tribunaux de l'intérieur du pays, Dr Hamdi commence ses études primaires à Gabès, se rend ensuite à Sousse et à Kairouan, avant de revenir pour les études secondaires à Gabès.

Bachelier, il met le cap sur la faculté des sciences de Tunis où il obtient une licence en biotechnologie à l'Université Tunis El Manar. Il poursuit ses études en France avec un master en génomique à l'Université Paris-Sud XI, puis un doctorat en biologie cellulaire et moléculaire, avec une spécialisation en génétique humaine, à l'Université d'Évry Val d'Essonne, dans l'environnement scientifique du Genopole.

L'heureux hasard vaudra au Dr Hamdi Mbarek de participer à une importante conférence internationale qui réunit à Paris d'éminents chercheurs de différentes régions du monde. Sa communication ne passera pas inaperçue. Elle attirera l'attention du professeur japonais Yusuke Nakamura, l'une des figures majeures de la génomique humaine, qui le félicitera et lui proposera de rejoindre ses équipes. L'opportunité n'était pas à rater. Dr Mbarek ira ainsi au Human Genome Center de l'Université de Tokyo, au Japon, où il poursuit ses recherches postdoctorales.

Deux ans après, il est aux Pays-Bas à la Vrije Universiteit Amsterdam, où il devient Assistant Professor au Département

de psychologie biologique. Ses recherches portent alors notamment sur la génétique des caractères complexes, des troubles neuropsychiatriques, des comportements liés aux addictions ainsi que sur la génétique de la reproduction.

Nouveau cap en 2019, Doha. D'abord au Qatar Genome Program puis au Qatar Precision Health Institute, Dr Mbarek contribue au développement d'une infrastructure de recherche permettant d'analyser des dizaines de milliers de génomes, associés à des données cliniques et multi-omiques. Ses travaux portent prioritairement sur les populations arabes et moyen-orientales, encore largement sous-représentées dans les grandes bases de données génomiques mondiales.

Quand Leaders l'interroge sur la contribution qu'il compte apporter aux travaux du conseil, Dr Mbarek répond directement: *"Surtout une expertise à l'interface de la génomique, de la médecine de précision, de l'intelligence artificielle et des données de santé à grande échelle. Ces domaines évoluent à une vitesse exceptionnelle et vont profondément transformer la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies."*



Un palmarès éloquent

Dr Hamdi Mbarek est notamment à l'origine et à la tête du Twinning Genetics Consortium, collaboration internationale consacrée à l'étude des déterminants génétiques de la gémellité dizygote et de différents traits reproductifs. Son étude identifiant des variants génétiques associés à la gémellité, publiée en 2016 dans The American Journal of Human Genetics, a suscité une couverture médiatique dans plus de 40 pays et a été sélectionnée parmi les travaux marquants publiés par la revue au cours des années 2015-2016.

Au fil de sa carrière, Hamdi Mbarek a co-signé plus de 130 publications scientifiques, revues et chapitres d'ouvrages, souvent dans le cadre de grandes collaborations internationales et de consortiums de génétique humaine. Ses travaux ont été publiés dans plusieurs revues parmi les plus reconnues en génétique, génomique et en médecine, à l'instar de Nature Reviews Genetics, Cell, Nature Medicine, Nature Genetics, The American Journal of Human Genetics, European Journal of Human Genetics.

Ses recherches récentes illustrent l'évolution de son travail vers des questions de plus en plus larges, allant de la découverte génétique à la construction de ressources de référence et à leur traduction en santé publique. Elles couvrent notamment la génomique des populations arabes, les variants génétiques cliniquement actionnables, les maladies héréditaires, la pharmacogénomique, les maladies métaboliques, la santé mentale et l'immunogénétique.

Un exemple récent est son article dans Nature Reviews Genetics, consacré à la diversité du système immunitaire. Ce travail propose de dépasser la simple description des allèles HLA pour réfléchir à la diversité immunitaire en termes fonctionnels et quantitatifs, ouvrant une perspective nouvelle sur la manière dont cette diversité pourrait être utilisée en recherche sur les infections, les vaccins, le cancer et la médecine personnalisée. Cette approche illustre une dimension importante de son travail actuel : ne pas seulement produire davantage de données génomiques, mais proposer de nouvelles façons de les interpréter et de penser leur utilité pour la santé.

Au-delà de ses propres recherches, il a développé et dirigé plusieurs consortiums et collaborations scientifiques nationales et internationales, permettant à des équipes de différentes disciplines et institutions de travailler autour de grandes ressources de données génomiques. Il siège également au sein de plusieurs comités scientifiques, conseils consultatifs et instances d'expertise internationales, où il contribue à la réflexion sur les orientations futures de la génomique, de la médecine de précision et de la science des données en santé.

Il a par ailleurs présenté et partagé ses travaux dans plus d'une centaine de conférences, congrès et rencontres scientifiques à travers le monde, contribuant activement à la diffusion des connaissances, au développement de collaborations internationales et au dialogue scientifique entre différentes régions et disciplines.

Son parcours et ses contributions ont notamment été reconnus par une nomination au Prix Galien Research Award ainsi que par deux Qatar Foundation Thanaa Awards.

Trois questions

Quelle contribution comptez-vous apporter aux travaux du Conseil?

Surtout une expertise à l'interface de la génomique, de la médecine de précision, de l'intelligence artificielle et des données de santé à grande échelle. Ces domaines évoluent à une vitesse exceptionnelle et vont profondément transformer la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies.

Ma contribution sera aussi de porter une attention particulière à une question qui me tient à cœur : comment faire en sorte que ces avancées bénéficient réellement à toutes les populations, y compris celles qui restent aujourd'hui sous-représentées dans la recherche scientifique mondiale? Le défi n'est plus seulement de produire de nouvelles connaissances, mais d'anticiper leur impact, d'encadrer leur utilisation et de les traduire en politiques de santé utiles, responsables et équitables.

Je souhaite également contribuer aux travaux de prospective scientifique du Conseil, afin d'aider l'OMS à identifier suffisamment tôt les innovations susceptibles de transformer la santé dans les prochaines années, et à préparer les États membres aux opportunités mais aussi aux risques qu'elles peuvent engendrer.

Quelles sont les avancées majeures que vous avez accomplies dans ce domaine de pointe?

Mon parcours scientifique s'est construit progressivement, depuis la génétique moléculaire jusqu'à la génomique des populations et aujourd'hui la santé de précision à grande échelle.

J'ai contribué à de nombreux travaux internationaux sur la génétique des caractères complexes, la santé mentale, les addictions, la reproduction, les maladies métaboliques, l'immunogénétique et la diversité génétique des populations. Mes travaux ont donné lieu à plus de 130 publications scientifiques co-signées, souvent dans le cadre de grands consortiums internationaux, avec des articles publiés dans certaines des revues les plus reconnues en génétique et en médecine, notamment Nature Reviews Genetics, Cell, Nature Medicine, Nature Genetics et The American Journal of Human Genetics.

Parmi les travaux auxquels je suis particulièrement attaché figure l'identification de facteurs génétiques associés à la gémellité dizygote, publiée dans The American Journal of Human Genetics, qui avait suscité une importante couverture internationale. Plus récemment, nos travaux sur les populations arabes ont permis de mieux caractériser leur diversité génétique, les variants cliniquement pertinents et plusieurs déterminants de maladies, contribuant ainsi à combler un déficit historique de représentation dans les grandes études génomiques mondiales.

Notre récent article dans Nature Reviews Genetics illustre également l'évolution de ma réflexion scientifique. Nous y proposons de ne plus considérer uniquement la diversité du système immunitaire comme un catalogue d'allèles, mais de chercher à la quantifier en termes de diversité fonctionnelle, afin de mieux comprendre ses implications pour l'immunité,



les infections, les vaccins, le cancer et la médecine personnalisée. Pour moi, c'est une étape importante : passer de l'accumulation de données à de nouvelles façons de penser et d'exploiter la diversité biologique humaine.

Quels sont vos nouveaux défis?

Nous entrons dans une période où la génomique, l'intelligence artificielle, les données multi-omiques et les dossiers médicaux vont progressivement converger. Cette convergence peut permettre de mieux prédire les risques de maladie, personnaliser la prévention et les traitements, et comprendre beaucoup plus finement les mécanismes biologiques. Mais elle pose également des questions majeures de gouvernance, de protection des données, d'équité et de confiance dans la science.

Un autre défi qui me tient particulièrement à cœur est celui de la diversité scientifique mondiale. Une grande partie des connaissances génomiques actuelles provient encore d'un nombre limité de populations. Si nous ne corrigeons pas ce déséquilibre, la médecine de précision risque de reproduire, voire d'accentuer, certaines inégalités de santé. Les populations arabes, africaines et de nombreuses autres régions du monde doivent être pleinement représentées dans la science de demain.

Enfin, à titre personnel, ce nouveau rôle au sein du Conseil scientifique de l'OMS m'amène à élargir encore mon regard : ne plus seulement réfléchir à la prochaine découverte ou au prochain projet de recherche, mais à ce que la science doit devenir dans dix ou vingt ans et à la manière dont elle peut réellement améliorer la vie des populations partout dans le monde.



Eau, énergie, climat

Préparer la Tunisie aux extrêmes

Quand un pays progresse, son université progresse souvent avec lui. Mais l'inverse est tout aussi vrai : une université qui forme bien, produit du savoir et encourage l'esprit critique finit par transformer le pays qui la porte. Entre développement économique et développement universitaire, la relation est donc réciproque.

À force de regarder uniquement vers le ministère ou vers l'État, on évite parfois une question plus embarrassante : que peut encore faire l'université par elle-même ?

Ces délestages, prévus en fonction de l'état du réseau et de l'équilibre entre production et consommation, montrent qu'en période de demande extrême, la marge de sécurité du système électrique devient particulièrement étroite.

La question essentielle n'est donc plus seulement de savoir comment surmonter la crise actuelle. Elle est désormais de comprendre comment préparer la Tunisie aux étés de demain.

Lorsqu'une vague de chaleur prolongée frappe simultanément l'ensemble du territoire, la demande d'électricité et d'eau augmente brutalement. Climatiseurs, pompes, réfrigérateurs et équipements industriels fonctionnent davantage. La consommation électrique progresse précisément au moment où les installations sont soumises à des contraintes thermiques exceptionnelles. L'été 2026 a ainsi illustré une réalité fondamentale : la question climatique est devenue une question de capacité des infrastructures. Il ne suffit plus de raisonner à partir des températures moyennes. Les réseaux doivent désormais être conçus pour résister aux pics. Or, ce sont précisément ces quelques journées de consommation exceptionnelle qui peuvent mettre en difficulté tout un système. La Steg a dû recourir à des interruptions tournantes afin de préserver la sécurité et la continuité du réseau.

Le phénomène n'est donc pas seulement technique. Une coupure d'électricité peut rapidement provoquer une chaîne de conséquences : arrêt de la climatisation, difficultés pour certains commerces, perturbation des télécommunications et, surtout, complications pour le pompage et la distribution de l'eau. L'eau et l'énergie sont désormais deux systèmes indissociables.

Le chiffre le plus inquiétant : 34 %

Le défi énergétique tunisien dépasse largement les seuls épisodes de canicule. Le taux d'indépendance énergétique du pays n'était plus que de 34 % à la fin du premier semestre 2026, contre 38 % à la même période de 2025. Autrement dit, la Tunisie dépend de plus en plus de l'extérieur pour couvrir ses besoins énergétiques. Le pays possède un potentiel considérable en matière d'énergie solaire et éolienne, mais sa vulnérabilité énergétique demeure élevée. La solution ne consiste pas uniquement à construire davantage de centrales. Elle suppose également de moderniser les réseaux, d'améliorer leur capacité de transport et de distribution, de développer le stockage de l'électricité et de mieux gérer la consommation pendant les heures de pointe.

L'un des grands chantiers des prochaines années devrait donc être la mise en place d'une véritable politique de gestion intelligente de la demande énergétique.

Pourquoi, par exemple, ne pas encourager les grandes entreprises à déplacer une partie de leur consommation en dehors des périodes de pointe ? Pourquoi ne pas généraliser progressivement des mécanismes tarifaires incitant les gros consommateurs à réduire leur demande lors des journées les plus critiques ?

Chaque mégawatt économisé pendant une heure de pointe peut avoir plus de valeur qu'un mégawatt produit dans une période de faible consommation. L'eau : de la pénurie à la sécurité nationale La situation de l'eau est tout aussi préoccupante. À la fin août, les perturbations ont conduit les autorités à prendre des mesures d'urgence.

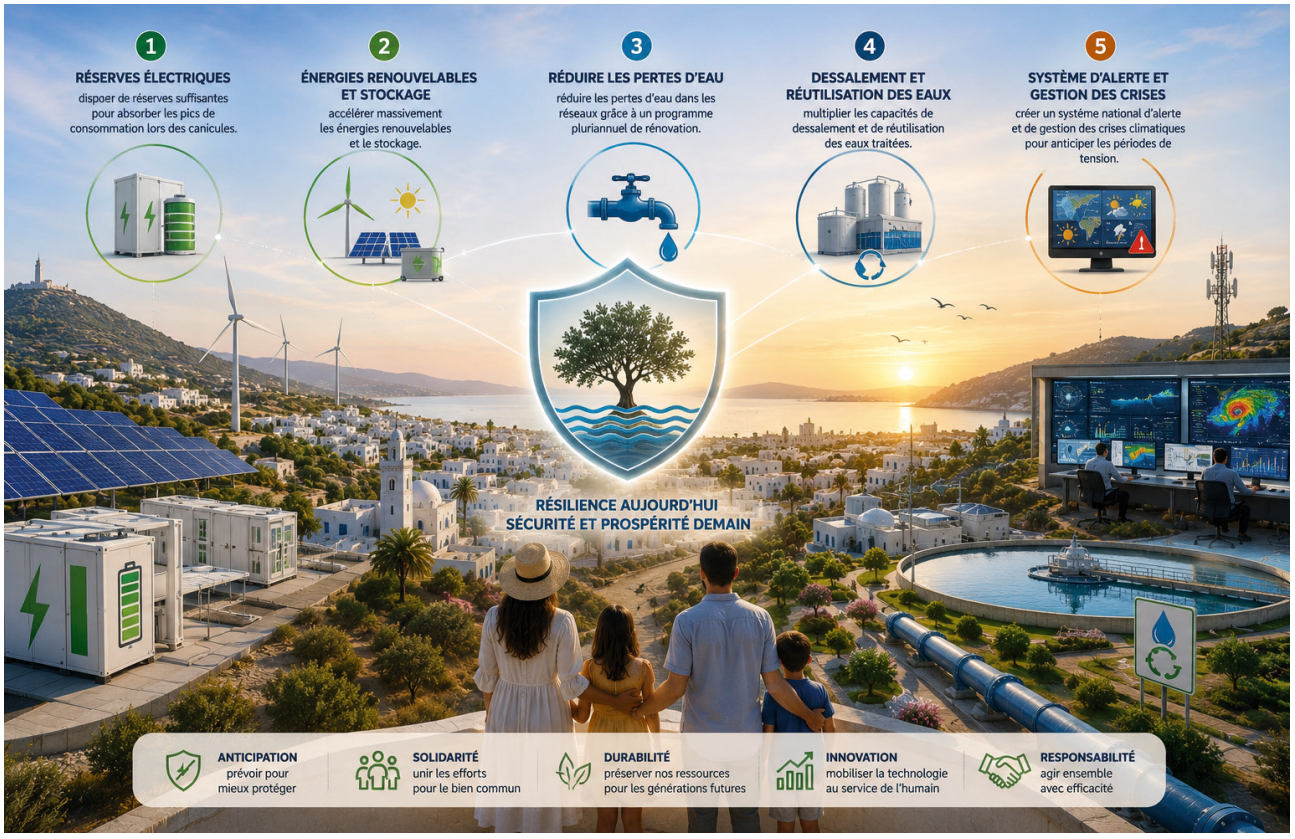
Le président de la République a donné des instructions pour mobiliser des unités de l'armée nationale, de la garde nationale et de la protection civile afin d'assurer, par citernes, la distribution d'eau potable dans les zones affectées.

Parallèlement, la disponibilité de l'eau minérale en bouteille s'est fortement dégradée dans plusieurs régions. Les autorités ont signalé la découverte de stocks entreposés dans des conditions irrégulières et ordonné les procédures nécessaires pour leur redistribution.

Accélérer sur quatre fronts

Ces événements doivent être analysés avec lucidité. Une Tunisie moderne ne peut dépendre durablement de solutions d'urgence pour garantir l'accès à l'eau pendant les périodes de forte chaleur. Le pays doit accélérer sur quatre fronts.

- Le premier est la réduction des pertes dans les réseaux de distribution. Chaque mètre cube économisé grâce à la réhabilitation des canalisations constitue une nouvelle ressource sans qu'il soit nécessaire de construire un barrage ou une usine supplémentaire.
- Le deuxième est l'accélération du dessalement de l'eau de mer, particulièrement pour les régions littorales. Le dessalement est coûteux en énergie, mais le développement du solaire peut contribuer à en réduire progressivement le coût environnemental et économique.
- Le troisième chantier est la réutilisation des eaux traitées, notamment pour l'agriculture, les espaces verts et certaines activités industrielles.
- Enfin, la Tunisie doit généraliser une véritable culture



de l'économie de l'eau, en particulier dans les secteurs les plus consommateurs.

La crise des infrastructures intervient dans un contexte économique déjà complexe.

Infrastructures énergétiques, hydrauliques, financières et numériques : elles sont aujourd'hui au cœur de la compétitivité nationale. Un hôtel sans eau ni électricité ne peut accueillir ses clients. Une usine soumise à des interruptions imprévues perd en productivité. Un agriculteur confronté à la rareté de l'eau réduit ses capacités de production. Une banque disposant de moins de liquidités peut plus difficilement financer les investissements nécessaires à la modernisation.

Un plan de résilience climatique

L'urgence est aujourd'hui de gérer les difficultés immédiates. Mais la véritable question est celle de l'après-crise. Le débat public ne doit pas s'arrêter avec la baisse des températures. La Tunisie gagnerait à établir un plan national de résilience climatique et infrastructurelle à l'horizon 2035, avec des objectifs chiffrés et publiés chaque année. Ce plan pourrait s'articuler autour de cinq engagements.

- Premièrement, disposer de réserves électriques suffisantes pour absorber les pics de consommation lors des canicules.
- Deuxièmement, accélérer massivement les énergies renouvelables et le stockage.
- Troisièmement, réduire les pertes d'eau dans les réseaux grâce à un programme pluriannuel de rénovation.
- Quatrièmement, multiplier les capacités de dessalement et de réutilisation des eaux traitées.
- Cinquièmement, créer un système national d'alerte et de gestion des crises climatiques permettant d'anticiper les périodes de tension plusieurs jours à l'avance.

L'été 2026 restera peut-être comme celui où la Tunisie a pris pleinement conscience que le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Il est déjà là, dans la température des villes, dans la pression exercée sur les barrages et les réseaux, dans la facture énergétique et dans la vie quotidienne des citoyens. La canicule passera. Les températures finiront par baisser. Mais la question restera entière : comment se donner enfin les moyens d'éviter les prochaines crises?

ATB

البنك العربي لتونس

NOUVEAU

LE REVOLVING EST ARRIVÉ !



SHOP NOW PAY LATER

Votre carte **PAY LATER** évolue avec **un plafond renouvelable.**

À chaque échéance remboursée, votre plafond **se reconstitue automatiquement** pour vos prochains achats.

@ArabTunisianBank

www.atb.tn



L'université tunisienne face à son miroir



• Par Aymen Bouali

Quand un pays progresse, son université progresse souvent avec lui. Mais l'inverse est tout aussi vrai : une université qui forme bien, produit du savoir et encourage l'esprit critique finit par transformer le pays qui la porte. Entre développement économique et développement universitaire, la relation est donc réciproque.

À force de regarder uniquement vers le ministère ou vers l'État, on évite parfois une question plus embarrassante : que peut encore faire l'université par elle-même ?

Cette question mérite d'être posée parce que notre université n'a jamais été un simple espace d'exécution. Je me souviens d'une rencontre sur les libertés académiques organisée à l'École normale supérieure de Tunis. Le professeur Abdelhamid Fenina, ancien doyen de la Faculté du 9-Avril, y évoquait son parcours. Il expliquait que, tout au long de sa carrière, notamment lorsqu'il travaillait sur des questions parfois sensibles liées à l'histoire et à la civilisation du monde musulman, il était resté libre dans son enseignement comme dans ses recherches, y compris dans le choix de ses sujets, sans ingérence directe ou indirecte de l'État.

Il y a aussi les élections universitaires. Nous y sommes attachés, et à juste titre. Dans de nombreux établissements, les responsables sont choisis par leurs pairs. Les commissions sectorielles et plusieurs structures scientifiques sont elles aussi largement composées d'universitaires. Or beaucoup de décisions présentées ensuite comme des « réformes du ministère » ont, en réalité, été préparées, discutées et mises en œuvre par ces structures.

Le ministère fixe un cadre ou demande une révision. Mais ce sont souvent nos collègues qui construisent les parcours, valident les maquettes, proposent les contenus et votent les choix. Il n'existe pas toujours une injonction venue d'en haut imposant chaque détail. Nous avons parfois accompagné ces évolutions sans prendre suffisamment de recul sur leurs effets à moyen et à long terme. C'est inconfortable à reconnaître, mais c'est aussi une bonne nouvelle : si l'université a contribué à certains déséquilibres, elle dispose aussi des moyens pour les corriger.

Prenons les habilitations de licences et de masters. Elles devraient permettre de vérifier la pertinence d'une formation et ce qu'elle apporte réellement. Dans la pratique, l'exercice devient parfois très administratif. Les mêmes mots circulent : employabilité, innovation, entrepreneuriat, compétences transversales, soft skills. Le vocabulaire est moderne, mais les questions de fond demeurent : pourquoi ouvre-t-on cette formation ? Qu'apporte-t-elle de plus que celles qui existent déjà ? Et surtout, sur quelles données décidons-nous ? Où sont les statistiques, les études sectorielles et l'analyse sérieuse du marché du travail tunisien? On affirme souvent que nos formations ne sont pas adaptées au marché. Peut-être. Mais il faut aussi poser la question dans l'autre sens : le marché tunisien est-il lui-même capable d'absorber et de valoriser les compétences que nous formons ?

La place prise par l'évaluation pose un autre problème. L'université devient parfois une machine à évaluer plus qu'un lieu d'apprentissage. Contrôles continus, examens, rattrapages, délibérations et procédures absorbent une énergie considérable. L'enseignant produit des notes, remplit des tableaux et gère des flux, tandis que la transmission du savoir, l'exigence disciplinaire et l'accompagnement intellectuel reculent. L'offre de formation mérite, elle aussi, un regard moins complaisant. À Sfax, par exemple, plusieurs établissements proposent des cursus en administration et en gestion des affaires alors qu'il existe déjà un Institut supérieur d'administration des affaires. Il ne s'agit pas de réserver un domaine à un seul établissement, mais de pouvoir expliquer clairement ce qui distingue ces parcours. Si cette différence est difficile à formuler, il est normal que les étudiants aient du mal à comprendre ce qu'ils choisissent.

Les ISET offrent un autre exemple. Ils avaient été créés pour former des techniciens supérieurs proches des besoins des entreprises et du terrain, un profil important pour l'activité productive et, à mon sens, pour l'attractivité industrielle du pays. L'effacement progressif de ce profil clairement identifié a pu laisser un vide entre l'ingénieur et les fonctions d'exécution, dont les effets sur les entreprises et l'investissement mériteraient d'être étudiés.

Au fil des réformes, les ISET se sont rapprochés du modèle général des établissements délivrant des licences. Ce changement laisse poser une question : quelle mission voulons-nous confier à chaque type d'établissement ? Si une faculté, un institut technologique et une école poursuivent des objectifs trop voisins, le système perd une partie de sa cohérence.

La fascination pour les classements internationaux mérite également d'être relativisée. Ils peuvent aider à se situer, mais quelques places gagnées ne disent pas tout de la qualité d'une université. Ces classements captent mal la réalité quotidienne des étudiants, chercheurs et enseignants. Notre priorité devrait être de relever le niveau de l'ensemble du système.

Au fond, l'université tunisienne n'a peut-être pas besoin d'un slogan de réforme supplémentaire, mais d'une habitude plus exigeante : celle de se questionner elle-même. Une élection ne garantit pas une bonne gouvernance. Un nouveau diplôme ne garantit pas une meilleure formation. Un classement ne mesure pas tout.

La réforme ne viendra donc pas seulement d'un décret ministériel. Elle demandera aussi un sursaut interne, du courage collectif et la capacité de regarder lucidement nos formations, nos pratiques, nos recrutements, nos évaluations et nos choix. Le politique a sa responsabilité. L'université aussi. La vraie maturité institutionnelle commence peut-être là : non seulement dans le droit de ne pas subir l'ingérence du pouvoir, mais dans le devoir d'assumer pleinement sa mission de savoir et de développement.

A.B.



• Par Abdelaziz Kacem



Les larmes d'Agar

1

Moi, ci-devant homme des médias, j'écoute et je regarde de moins en moins la télévision depuis que M. Bolloré et ses semblables ont fait main basse sur les chaînes qui, jadis, m'intéressaient. J'y admirais l'intelligence et le professionnalisme de ceux qui les animaient. J'y vois désormais, pour beaucoup, des agents mus par de simples soucis alimentaires. Une véritable débâcle.

2

J'écoute et je regarde moins, mais je lis davantage, pour rester informé des débats que les écrivains rescapés poursuivent avec eux-mêmes. Il existe encore des livres gratifiants, certes, mais j'ai le sentiment que nous vivons la fin des chefs-d'œuvre. D'où mon envie de consacrer davantage de temps à la relecture.

3

Je replonge dans les tragédies classiques pour réapprendre, en bon descendant d'Agar, à pleurer, impuissant, un monde arabe s'écroulant par pans entiers. Ce n'est pas seulement dans les ruines de Gaza et du Sud-Liban, mais aussi dans celles de l'âme arabe que la mère d'Ismaël, dont les larmes sont les premières dans les Écritures, continue de sangloter. Agar, toujours traquée par la vindicte de Sarah. Zut, alors, mille fois zut aux prétendus accords d'Abraham.

4

L'intellectuel arabe, à lui-même étranger, peine à répertorier les malheurs qui se superposent et se noie dans la masse amorphe que des bergers vendus aux loups éthérisent. Puis le ciel nous est tombé sur la tête. Cela fait un an et neuf mois que j'ai intériorisé l'incommensurable tragédie

syrienne. Je n'ai pas réagi à chaud. Je n'ai pas pleuré, je n'ai pas protesté : «*Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi as-tu abandonné la Mésopotamie ? L'Irak en 2003, et désormais la Syrie ?*»

5

Ici, le poète m'arrête et me chuchote :

ويُطاقُ الحزْنُ الذي يَلِدُ الدمْعَ وليس الحزنُ العقيمُ يُطاقُ
On endure un chagrin qui de pleurs vous inonde,
Mais trop dure à porter l'affliction inféconde.

Et je m'en tiens aux olympiennes imprécations. Malheur aux Bédouins qui se sont abattus comme une nuée de sauterelles ; honte aux puissances qui les ont orientés, entraînés et renseignés contre le pays d'Ougarit, la cité la plus ancienne «*connue à avoir employé un alphabet de manière courante*».

6

Viendra le jour où le Bédouin retournera à son aridité natale. Mais jamais les États-Unis et l'Europe ne seront pardonnés d'avoir commandité et présidé à l'hallali de la Civilisation-mère, celle-là même où l'assyriologue Jean Bottéro situe la naissance de Dieu et, avec elle, celle de l'Occident lui-même.

7

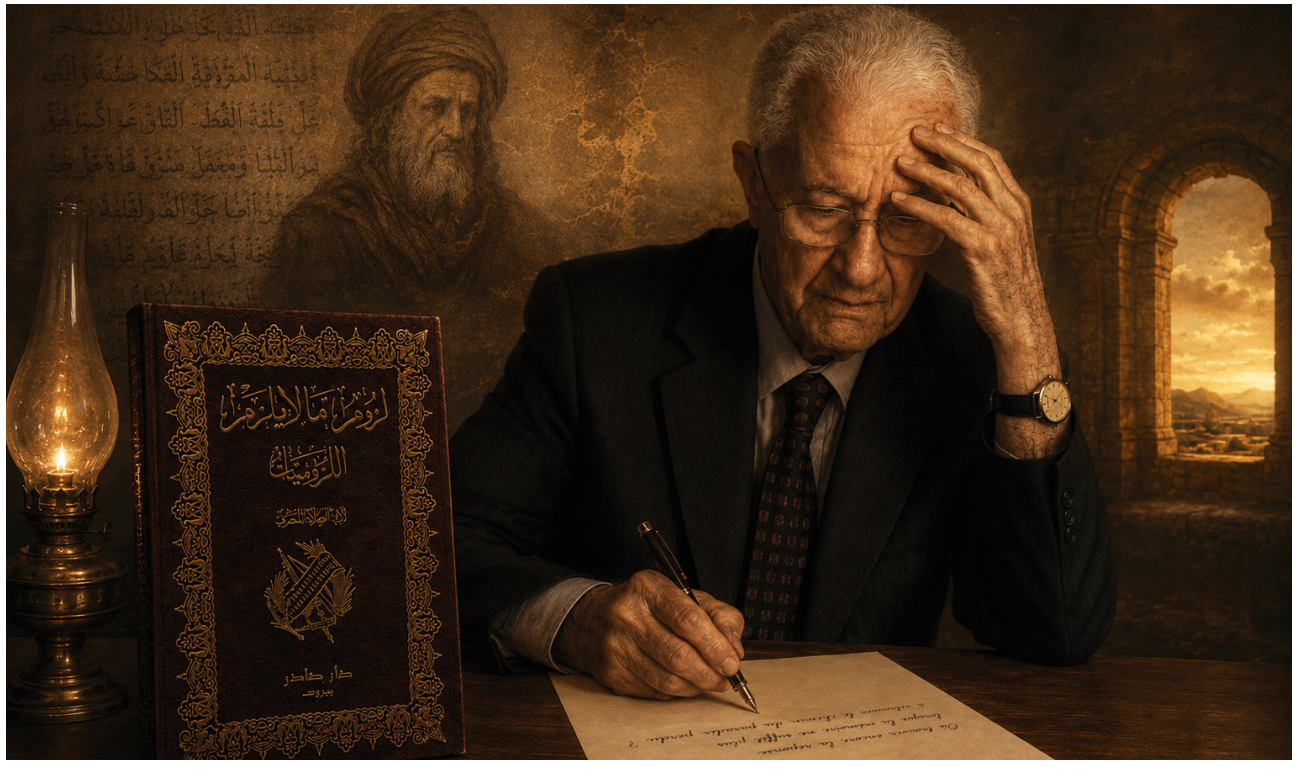
Ni Saddam ni Assad n'étaient des anges. Mais tous deux étaient résolument modernistes, profondément laïques, et pensaient que l'Occident ne pouvait qu'apprécier leur orientation. Ils ignoraient une vérité plus cruelle : l'Occident n'aime guère qu'on lui ressemble.

8

Certains de nos adolescents en démocratie, qui jamais ne grandiront, pensent encore que le régime syrien a été abattu pour son déficit en matière de droits de l'homme, ce dont ses adversaires se moquent comme de l'an 40. L'une des vraies raisons de cet acharnement est que la Syrie est restée la dernière puissance régionale à refuser la normalisation avec Israël.

9

Que c'est triste, Damas, la raffinée, la fière ! Elle est livrée aujourd'hui à des barbus de tout poil, un ramassis de Tchétchènes, d'Ouighours, et même à un excédent de racaille bien de chez nous, hélas ! Raffinée, avons-nous dit.



Damas a donné damassé, damassin, damassure, damasquiné, damasquinure. D'Alep nous vient l'alépine…

10

La Syrie, naguère puissance régionale majeure et dernier bastion du « front du refus », est désormais sous la coupe des coupe-jarrets de l'actuel maître de Damas. Avec la chute de la capitale omeyyade, les Occidentaux et les Bédouins peuvent désormais se targuer d'avoir, à coups de milliards de dollars, réussi à faire accoucher le sinistre «Printemps arabe» d'un État salafiste de la pire espèce.

11

Il n'est guère superflu de rappeler que pendant la «dictature», le pays avait atteint son autosuffisance alimentaire, et cela dérangeait les banques usurières et les maîtres-chanteurs de la diplomatie occidentale. Pendant la « dictature », tous les Syriens : sunnites, chiites, chrétiens de multiples obédiences, druzes, athées, donnaient l'exemple d'un vivre-ensemble harmonieux. Durant l'insurrection islamiste de 2011, quand une mosquée était dynamitée dans un quartier, les églises accueillaient les fidèles musulmans, et vice versa.

12

Pour le reste, à la guerre comme à la guerre : les atrocités, de part et d'autre, sont insoutenables. Mais depuis la date fatidique du 8 décembre 2024, le nouveau pouvoir et ses soutiens occidentaux portent seuls la responsabilité des victimes innocentes qui, par centaines, continuent de tomber.

13

Dans le désarroi, je me pose une question ultime : que me reste-t-il de cet autre paradis perdu ? Abu al-'Ala al-Ma'arri n'a jamais quitté ma table de chevet. Son recueil majeur, les Luzumiyât (ou Luzum mâ lâ yalzam, littéralement « Nécessité de ce qui n'est pas nécessaire »), porte jusque dans son titre la marque des contraintes linguistiques, prosodiques et ontologiques qu'il s'était imposées et dont il aurait pourtant pu se dispenser.

14

Le paradoxe est qu'il s'astreignait à ce qu'il appelait sa double, voire sa triple prison : la cécité, le célibat et l'incarcération de l'âme dans un corps frelaté. Mais c'était bien lui, le poète, l'écrivain et le penseur le plus exigeant



de l'âge d'or de la poésie arabe, l'un des premiers à avoir voulu éduquer le musulman à la liberté de l'intellect.

15

L'œuvre de Ma'arri est désormais interdite en Syrie. Déjà, en février 2013, les jihadistes de Jabhat al-Nosra (devenue ensuite Hay'at Tahrir al-Cham) avaient investi Ma'arrat al-Nu'man, la ville natale du grand poète, dont la statue fut décapitée. Toujours à portée de la main, Ma'arri est celui auquel je reviens lorsque je veux débarrasser mon esprit des débilitantes sornettes que ne cessent de débiter, sur une multitude de chaînes et jusque sur les réseaux sociaux, des prédicateurs d'un autre âge.

16

Abu al-'Ala al-Ma'arri est donc sur ma table de chevet. Sa présence me confortait. Or, depuis le 8 décembre 2024, c'est avec une tristesse infinie que je regarde cet exilé de son propre pays, tel un réfugié de l'intelligence. Indestructible, son œuvre finira par jeter une lumière crue sur les ténèbres, les dogmes et la prédication parasitaire.

A.K.



CARTE ASSURANCES | L'avenir avec assurance

www.carte.tn

Cinq ans de solitude

L'Afghanistan sous les talibans, entre normalisation et crise permanente



• **Par Mourad Bourehla**(*)

Le 15 août 2026 marque le cinquième anniversaire du retour des talibans au pouvoir à Kaboul et de la restauration de l'Émirat islamique d'Afghanistan. Cinq années après le retrait des forces occidentales et l'effondrement du régime soutenu par la communauté internationale, les talibans ont démontré leur capacité à conserver le pouvoir et à imposer leur autorité sur l'ensemble du pays. Pourtant, cette stabilité politique ne s'est pas accompagnée d'une véritable normalisation internationale, ni d'une amélioration substantielle des conditions de vie de la population.

L'Afghanistan se trouve aujourd'hui dans une situation paradoxale. Le régime taliban n'a ni implosé ni été renversé ; il a au contraire consolidé son contrôle de l'État. Mais il demeure largement privé de reconnaissance diplomatique et confronté à une crise économique et humanitaire qui semble devenir structurelle. Dans le même temps, les restrictions imposées aux femmes et aux filles, la marginalisation des minorités et la répression des voix critiques continuent d'éloigner l'Émirat des normes défendues par une grande partie de la communauté internationale.

Au-delà de ces contradictions, cinq tendances majeures permettraient de comprendre l'évolution de l'Afghanistan depuis août 2021 : la consolidation du pouvoir taliban, le renforcement de l'emprise sociale, la normalisation progressive du régime, l'installation d'un cycle de crise structurelle alimentée par les retours forcés et, enfin, la responsabilité partagée entre les politiques du régime et certaines conséquences des choix opérés par les puissances étrangères.

Un régime qui a consolidé son pouvoir

La première caractéristique de ces cinq dernières années est la stabilité du régime taliban. Contrairement aux prévisions les plus pessimistes qui avaient accompagné leur retour à Kaboul, les talibans n'ont pas été confrontés à une insurrection capable de remettre sérieusement en cause leur contrôle du territoire. Ils ont réussi à transformer une organisation de guérilla en appareil de gouvernement exerçant un monopole de fait politique, militaire et social.

Cette transformation ne signifie pas pour autant que le régime soit homogène. Des tensions internes existent, notamment autour de l'interprétation de la doctrine islamique, de la place du pragmatisme dans la politique étrangère et de la gestion des relations avec les puissances régionales. Mais ces divergences n'ont jusqu'à présent pas produit de véritable rupture susceptible de menacer la cohésion de l'Émirat.

Sur le plan extérieur, les talibans ont également fait preuve de pragmatisme. Ils ont développé des relations avec plusieurs États voisins et avec des puissances



comme la Chine et la Russie, tout en maintenant des canaux de dialogue avec les pays occidentaux. La Russie a franchi en 2025 une étape particulièrement importante en reconnaissant officiellement le gouvernement taliban. D'autres États ont choisi une approche plus prudente, en maintenant des relations diplomatiques et économiques avec Kaboul sans aller jusqu'à une reconnaissance formelle.

Cette stratégie a permis à l'Émirat d'éviter un isolement total. Mais elle reste fragile, notamment en raison de la dégradation de ses relations avec le grand voisin, le Pakistan.

Après avoir longtemps considéré les talibans afghans comme un partenaire stratégique susceptible de stabiliser sa frontière occidentale des provinces Khayber pakhtunkha et Balouchistan, Islamabad se trouve désormais confronté à une situation profondément différente, le principal contentieux porte sur le Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP), mouvement distinct des talibans afghans mais qui entretient avec eux des liens idéologiques et opérationnels étroits. Islamabad accuse Kaboul de tolérer, voire de permettre, l'utilisation du territoire afghan par le TTP pour mener des attaques au Pakistan, ce que les autorités talibanes démentent. Il est évident que les services secrets indiens, le rival séculaire du Pakistan, ont joué un rôle actif dans ces événements.

Cette tension a progressivement transformé une relation historiquement complexe en véritable confrontation. Après plusieurs mois d'affrontements et de frappes transfrontalières, les hostilités ont culminé en février 2026, lorsque les forces pakistanaises ont mené l'opération militaire Ghazab lil haq à laquelle les talibans ont répondu par des attaques contre des positions pakistanaises. Les tentatives de médiation, notamment celles engagées avec l'appui du Qatar, de la Turquie, de l'Arabie saoudite puis de la Chine, n'ont pas permis jusqu'ici de régler les causes profondes du conflit.

Cette confrontation constitue l'un des principaux paradoxes de la nouvelle politique régionale de Kaboul. Le Pakistan est devenu l'un de leurs adversaires les plus déterminés. La question du TTP se combine désormais avec d'autres contentieux, notamment le contrôle de la frontière et la question de la ligne Durand,

que l'Afghanistan n'a historiquement jamais pleinement reconnue.

Le conflit a également une dimension humanitaire considérable. Les combats et les frappes transfrontalières ont provoqué des déplacements de population et de nombreuses victimes civiles afghanes estimées à plusieurs centaines depuis l'automne 2025.

Par ailleurs, le Pakistan accélère les expulsions d'Afghans présents sur son territoire estimés à plus de trois millions dont des centaines de milliers nés sur le sol pakistanais. La crise sécuritaire et la crise migratoire se renforcent ainsi mutuellement, Kaboul dénonce, ainsi, une politique de pression à l'égard d'une population afghane déjà extrêmement vulnérable.

Le contrôle de la société et la crise des droits des femmes

La deuxième tendance est le renforcement progressif du contrôle exercé par les talibans sur la société afghane. Celui-ci repose principalement sur deux instruments : le monopole de la force et le contrôle de l'éducation et de la formation idéologique.

L'éducation constitue à cet égard un enjeu essentiel. Depuis leur retour au pouvoir, les talibans ont profondément transformé le système éducatif, en particulier son contenu et ses objectifs idéologiques. L'exclusion des filles de l'enseignement secondaire et supérieur représente toutefois la manifestation la plus visible de cette politique. Les restrictions se sont progressivement étendues à pratiquement tous les aspects de leur vie : éducation, emploi, déplacements, participation à la vie publique et accès à certains services.

Les minorités religieuses et les voix critiques sont également confrontées à un environnement de plus en plus restrictif. Journalistes, militants et opposants continuent de faire état d'arrestations arbitraires, de détentions et de pressions. L'Afghanistan apparaît ainsi comme l'un des cas les plus préoccupants au monde en matière de droits fondamentaux.

De l'isolement à une normalisation pragmatique

La troisième tendance est peut-être la plus paradoxale: alors même que la situation des droits humains se dégrade, les talibans connaissent une forme de normalisation progressive.

Cette normalisation ne signifie pas nécessairement reconnaissance juridique ou politique. Les États qui avaient initialement refusé tout contact avec l'Émirat ont progressivement accepté de traiter avec ses représentants sur des questions concrètes : sécurité, migration, lutte contre le terrorisme, échanges de prisonniers, aide humanitaire ou commerce.

Cette évolution est particulièrement visible chez certains acteurs régionaux, mais elle touche désormais également les pays occidentaux.

La question des rapatriements et expulsions illustre particulièrement bien cette contradiction. Les discussions entre représentants afghans et européens sur le retour des migrants témoignent d'un changement de logique : les talibans ne sont plus seulement considérés comme un régime dont il faut dénoncer les pratiques, mais également comme un interlocuteur avec lequel il faut négocier pour gérer des intérêts concrets. Ainsi les impératifs de realpolitik entrent en concurrence avec les principes proclamés sur les droits de l'homme.

Rapatriements forcés et installation d'un cycle structurel de crise

La quatrième tendance concerne la dimension humanitaire et migratoire. L'Afghanistan n'est plus seulement un pays de départ de migrants et de réfugiés ; il est devenu le théâtre de l'un des plus importants mouvements de rapatriements forcés au monde.

Au cours des cinq dernières années, plusieurs millions d'Afghans sont revenus d'Iran et du Pakistan, souvent sous la contrainte. Selon les données statistiques des Nations unies, quelque 6,3 millions de personnes ont été contraintes de quitter ces deux pays depuis 2021.

Ces retours interviennent dans un pays qui dispose de capacités extrêmement limitées pour absorber de nouvelles populations. La crise ne peut donc plus être considérée comme une simple urgence humanitaire, elle prend progressivement la forme d'un cycle structurel : les retours forcés aggravent la pauvreté, la pauvreté accroît la pression sur les

قريتش حسابك؟

ÉPARGNE EN ASSURANCE UBCI



UBCI

www.ubci.tn

mahindra Rise

PICKUP DC

4X4 OU 4X2



معاك مهما كان الطريق

www.mahindra-tunisie.com

AUTOMOBILES ZOUARI
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

Appelez-nous au
70 130 130

Nous suivre
MAHINDRA TUNISIE

communautés d'accueil, la faiblesse des perspectives économiques encourage à son tour de nouvelles migrations irrégulières.

Les chiffres humanitaires illustrent l'ampleur du problème. Des dizaines de millions d'Afghans dépendent encore de l'assistance internationale et des millions sont confrontés à l'insécurité alimentaire. La diminution progressive des financements internationaux réduit parallèlement la capacité des organisations humanitaires à répondre aux besoins.

L'enjeu n'est donc plus seulement de financer l'aide d'urgence, mais de reconstruire les conditions minimales d'un développement durable.

Une crise dont la responsabilité ne peut être imputée aux seuls talibans

La cinquième tendance est politiquement plus sensible. La crise afghane ne peut être expliquée exclusivement par la politique du régime taliban. Si les restrictions imposées aux femmes, les atteintes aux libertés publiques et l'exclusion politique ont incontestablement aggravé les difficultés économiques et sociales du pays, les conséquences des politiques occidentales après 2021 doivent également être prises en compte.

Après deux décennies de présence internationale, l'économie afghane était devenue profondément dépendante de l'aide extérieure. Le retrait occidental a donc provoqué un choc économique majeur. Une grande partie de l'aide au développement a disparu, tandis que les États-Unis ont interrompu leur soutien financier direct aux institutions afghanes. Le gel d'une partie des réserves extérieures de la banque centrale a également considérablement réduit la marge de manœuvre du système financier.

Cette situation crée ce que certains analystes qualifient de « double peine ». La population afghane est prise entre, d'une part, un régime autoritaire dont les politiques entravent les libertés, l'éducation, l'emploi et l'investissement et, d'autre part, des politiques extérieures qui, lorsqu'elles frappent indistinctement les institutions et l'économie, font également peser leurs conséquences sur les populations civiles.

La question centrale devient alors celle de la distinction entre sanctionner un régime et pénaliser une société entière. Une politique destinée à exercer une pression sur les talibans peut devenir contre-productive si elle contribue à affaiblir davantage les institutions économiques, à accroître la dépendance humanitaire et à réduire les perspectives de développement.

Sortir de l'impasse

Cinq ans après le retour des talibans, l'Afghanistan n'est donc ni un État effondré ni un pays normalisé. Il se trouve dans une zone grise durable : un régime politiquement stable, progressivement réintégré dans certains réseaux diplomatiques régionaux, mais toujours largement isolé sur le plan international et confronté à une crise humanitaire et sociale profonde.

La communauté internationale est, elle aussi, confrontée à un dilemme. Maintenir un isolement absolu n'a pas conduit à un changement fondamental de comportement des talibans. Une normalisation sans conditions risquerait, à l'inverse, de consacrer des politiques qui violent les droits fondamentaux, notamment ceux des femmes et des filles.

La voie la plus réaliste semble donc être celle d'un engagement conditionnel, différenciant clairement les relations avec les autorités de Kaboul du soutien à la population afghane. Il s'agit de maintenir la pression sur les responsables des violations des droits humains tout en évitant que les sanctions et l'isolement économique ne se transforment en sanctions collectives contre la société.

L'aide humanitaire doit, parallèlement, cesser d'être considérée comme une solution durable. Elle doit servir de pont vers la reconstruction des moyens de subsistance, l'emploi, l'éducation et les services essentiels. La question des retours forcés doit également être abordée comme un problème de développement et de protection, et non comme une simple question migratoire.

L'Afghanistan ne pourra donc sortir de sa solitude ni par une reconnaissance précipitée du régime ni par un isolement sans perspective. C'est à cette condition que le cinquième anniversaire du retour des talibans pourra constituer le point de départ d'une nouvelle approche internationale de l'Afghanistan.

M.B.

()Ancien ambassadeur*





Niger
La crise du modèle militaire sahélien

• **Par Mourad Bourehla**(*)

Les événements survenus à Niamey les 29 et 30 août constituent un nouvel épisode majeur de la crise que traverse le Niger depuis le coup d'État de juillet 2023. Les affrontements qui ont éclaté dans la capitale ne semblent pas correspondre à une attaque jihadiste classique contre Niamey, mais à une mutinerie militaire qui a pris naissance au sein même de l'appareil sécuritaire et s'est transformée en confrontation autour de plusieurs sites stratégiques.

Les premiers tirs ont été entendus dans la nuit autour de la base aérienne 101, située dans l'enceinte de l'aéroport international Diori-Hamani. Les mutins ont ensuite visé ou tenté d'atteindre plusieurs centres de pouvoir, notamment les abords du palais présidentiel et les installations de la télévision nationale. Après plusieurs heures de combats, les forces loyales au régime ont repris le contrôle de la base, avec l'appui de l'Africa Corps russe. Plusieurs militaires ont été arrêtés ou tués.



La géographie des affrontements est particulièrement révélatrice. La base aérienne, le palais présidentiel, la Garde nationale et les moyens de communication de l'État constituent les principaux instruments de contrôle du pouvoir. Le fait que plusieurs de ces points aient été simultanément concernés suggère que l'épisode dépassait largement le cadre d'un simple incident disciplinaire. Il s'agissait potentiellement d'une tentative de remise en cause du pouvoir à partir de l'intérieur même de l'institution militaire.

Cette dimension est essentielle pour comprendre la portée de l'événement. Le Niger est dirigé depuis trois ans par des militaires qui avaient justifié leur prise du pouvoir par l'incapacité du régime précédent à assurer la sécurité du pays. Or c'est précisément cette question sécuritaire qui se retourne aujourd'hui contre eux.

L'échec de la promesse sécuritaire

Le coup d'État de 2023 avait été présenté comme une réponse à la dégradation de la situation sécuritaire et à l'incapacité supposée du président Mohamed Bazoum à combattre efficacement les groupes jihadistes. La rupture avec la France et le retrait des forces occidentales devaient permettre au nouveau pouvoir de reprendre le contrôle de sa politique sécuritaire et de restaurer la souveraineté nationale.

Trois ans plus tard, le bilan demeure préoccupant. Les groupes liés à l'État islamique et à Al-Qaïda continuent d'opérer dans l'ouest du pays, notamment dans la région de Tillabéri, tandis que la menace demeure présente dans le sud-est, autour de Diffa. Les forces nigériennes continuent de subir des pertes importantes et les attaques ont démontré leur capacité à atteindre des infrastructures situées à proximité immédiate de la capitale.

La base 101 elle-même a été attaquée à plusieurs reprises en 2026, notamment par l'État islamique au Sahel. Le fait qu'un site aussi stratégique soit devenu à la fois une cible jihadiste et, quelques mois plus tard, le théâtre d'une mutinerie militaire est particulièrement symbolique.

C'est ici que se trouve probablement l'une des clés de la crise actuelle. Les soldats engagés dans les zones les plus exposées sont confrontés directement aux pertes et à la persistance des attaques. Lorsque la situation sécuritaire ne s'améliore pas malgré les changements de politique et d'alliances, la frustration peut progressivement gagner les rangs de l'armée.

Le paradoxe est donc considérable : les militaires sont arrivés au pouvoir en promettant de restaurer la sécurité, mais l'insécurité devient aujourd'hui l'un des facteurs susceptibles de fragiliser leur propre pouvoir.

Du Mali au Niger : un même cercle vicieux ?

Cette évolution présente d'évidentes similitudes avec celle observée au Mali et, dans une moindre mesure, au Burkina Faso. Dans les trois pays, la dégradation sécuritaire a contribué à délégitimer les autorités civiles, à renforcer le rôle politique des armées et à favoriser l'émergence de régimes militaires revendiquant la souveraineté nationale.

Mais une fois au pouvoir, ces régimes se retrouvent confrontés au même dilemme : la militarisation du pouvoir ne suffit pas à résoudre une crise sécuritaire dont les causes sont profondément territoriales, sociales et institutionnelles.

Un cercle vicieux peut alors se mettre en place : l'insécurité affaiblit l'État ; l'affaiblissement de l'État favorise la prise du pouvoir par les militaires ; les militaires ne parviennent pas à éliminer la menace ; l'échec sécuritaire nourrit les frustrations au sein même de l'armée.

C'est ce qui donne aux événements de Niamey une portée régionale. Le problème du Sahel n'est plus seulement celui de coups d'État successifs. Il devient celui de la capacité des régimes militaires à maintenir leur cohésion lorsqu'ils ne parviennent pas à produire les résultats sécuritaires qui ont justifié leur arrivée au pouvoir.

L'Italie, dernier canal occidental à Niamey

La crise nigérienne présente cependant une particularité importante par rapport au Mali : la présence persistante de l'Italie.

Depuis 2018, Rome déploie au Niger la Mission bilatérale de soutien à la République du Niger (MISIN), dont la vocation est essentiellement la formation et le renforcement des capacités des forces de défense et de sécurité nigériennes. La mission peut compter jusqu'à 485 personnes et a formé depuis sa création plus de 11 000 militaires nigériens, notamment dans les forces spéciales, le parachutisme, la lutte contre les engins explosifs improvisés et diverses capacités opérationnelles.

Cette présence est devenue particulièrement significative après le retrait français et américain. L'Italie est aujourd'hui la seule puissance occidentale à conserver une présence militaire significative de formation au Niger. Le Sénat italien souligne d'ailleurs que cette position confère à la MISIN un rôle potentiel de « pont » entre Niamey et les pays occidentaux.

La singularité de la situation est renforcée par le lieu où se trouve cette mission : la Base aérienne 101, précisément celle qui a été au cœur des affrontements récents. Le ministère italien de la Défense a indiqué que le personnel et les infrastructures italiens n'avaient pas été impliqués dans les combats et que les militaires italiens étaient en sécurité.

Cette position illustre une approche italienne différente de celle de la France. Rome n'a pas cherché à maintenir au Niger une force de combat comparable à Barkhane. Elle a privilégié une présence plus discrète, centrée sur la formation, la

coopération et le maintien d'un dialogue avec les autorités nigériennes.

La présence italienne prend ainsi une dimension géopolitique qui dépasse son importance militaire. Elle constitue l'un des rares canaux encore ouverts entre un régime sahélien fortement rapproché de Moscou et un pays occidental.

Cette situation est d'autant plus intéressante que les forces russes de l'Africa Corps sont également présentes à Niamey. Lors de la crise actuelle, elles ont apporté leur soutien aux forces loyales au régime, tandis que les militaires italiens sont restés en dehors des affrontements.

Le Niger devient ainsi un laboratoire inédit de coexistence entre une présence militaire russe et une présence occidentale résiduelle, dans un pays qui revendique pourtant une profonde réorientation de ses alliances.

Au-delà de la sécurité : la bataille pour les ressources:

La crise nigérienne doit enfin être analysée dans une perspective plus large : celle de la compétition géoéconomique autour des ressources du Sahel.

La région ne représente pas seulement un espace stratégique en raison de sa position géographique, de ses frontières et de la menace jihadiste. Elle possède également d'importantes ressources minières et énergétiques. Le Niger est historiquement un producteur majeur d'uranium et dispose également d'or, de pétrole et d'autres ressources minérales. Le Mali possède d'importantes réserves d'or et développe rapidement son secteur du lithium, tandis que le Burkina Faso occupe une place importante dans la production aurifère régionale.

Cette dimension prend une importance nouvelle avec la transition énergétique et la compétition mondiale pour les minerais critiques. Lithium, uranium, manganèse, graphite et autres minerais sont devenus stratégiques pour les batteries, les technologies avancées, l'industrie nucléaire, les équipements électroniques et certains secteurs de défense.

Il serait évidemment excessif d'expliquer les coups d'État sahéliens par la seule volonté de contrôler ces ressources. Les crises politiques et sécuritaires ont des causes beaucoup plus profondes. Mais il serait tout aussi réducteur d'ignorer le fait que la richesse minérale du Sahel accroît considérablement l'intérêt stratégique de la région pour les grandes puissances.

Le changement d'attitude des régimes militaires à l'égard des compagnies étrangères, la volonté de revoir certains contrats miniers et l'exigence d'une plus grande part des revenus pour les États traduisent l'émergence d'un véritable *« nationalisme des ressources »*.

Le Niger en offre une illustration particulièrement nette avec la confrontation autour de l'uranium. Le contentieux entre les autorités nigériennes et le groupe français Orano montre que la question des ressources naturelles est désormais intimement liée à celle de la souveraineté et du choix des partenaires internationaux.

La compétition ne se limite d'ailleurs plus à la France, aux États-Unis ou à la Russie. La Chine, la Turquie, les pays du Golfe et d'autres acteurs cherchent également à accroître leur présence économique en Afrique. Les ressources minières deviennent ainsi un instrument de négociation pour des États sahéliens désireux de diversifier leurs partenariats et de réduire leur dépendance vis-à-vis de leurs anciens alliés.

Le Sahel apparaît dès lors comme un espace où se superposent trois compétitions : la compétition sécuritaire contre les groupes jihadistes, la compétition politique autour du modèle de gouvernance et la compétition géoéconomique autour des ressources stratégiques.

Vers une nouvelle phase de la crise sahélienne ?

Les événements de Niamey ne signifient pas nécessairement que le régime du général Abdourahamane Tiani est sur le point de s'effondrer. Les forces loyales ont repris le contrôle de la base et l'appui de l'Africa Corps russe a contribué à contenir la mutinerie. Mais cette crise révèle une vulnérabilité nouvelle : celle d'un pouvoir militaire confronté à une contestation provenant de l'institution même qui constitue son principal pilier.

Le Niger entre ainsi dans une phase nouvelle de son histoire politique. Après avoir utilisé l'échec sécuritaire du pouvoir civil pour justifier le coup d'État de 2023, les autorités militaires doivent désormais démontrer qu'elles sont capables de produire de meilleurs résultats.

C'est là que le parallèle avec le Mali devient particulièrement pertinent. Dans les deux pays, la rupture avec certains partenaires occidentaux, le rapprochement avec la Russie et l'affirmation d'une souveraineté nationale renforcée ont profondément modifié les équilibres régionaux. Mais ces changements géopolitiques n'ont pas fait disparaître la menace jihadiste.

Le Sahel n'est plus seulement un «espace de crise». Il est devenu un espace de compétition stratégique, où se croisent sécurité, souveraineté, ressources naturelles et rivalités internationales. C'est probablement cette combinaison qui déterminera la prochaine étape de la crise sahélienne.

M.B.

()Ancien ambassadeur*

تأمينات كتاما
ASSURANCES CTAMA
Depuis 1912

Remporte le Trophée de la Parité Professionnelle 2026

Une distinction qui récompense un engagement de longue date en faveur des femmes



La CTAMA a remporté le Trophée de la Parité Professionnelle 2026, décerné à l'occasion de la quatrième édition de cette initiative organisée par Femmes Maghrébines. Au-delà du projet présenté cette année, cette distinction vient mettre en lumière une démarche plus large : celle d'une compagnie d'assurance qui a progressivement inscrit la question de la femme dans plusieurs dimensions de son activité, de la place qu'elle occupe au sein de l'entreprise aux solutions qui lui sont destinées, en passant par des actions d'accompagnement à destination des femmes du monde rural.

Des femmes présentes dans l'entreprise et dans les responsabilités

L'un des éléments qui caractérisent aujourd'hui la CTAMA est la place occupée par les femmes dans ses équipes et ses différents niveaux de responsabilité.

Cette présence constitue un indicateur important pour une entreprise qui entend faire de l'égalité professionnelle une réalité interne. La question n'est en effet pas seulement celle de l'accès des femmes à l'emploi, mais aussi celle de leur capacité à évoluer, à exercer des responsabilités et à participer aux décisions.

Cette orientation trouve également un écho dans la vision portée par M. Lamjed Boukhris, Directeur général de la CTAMA, qui défend une place active des femmes dans l'entreprise et dans l'économie.

Son approche inscrit la question de la femme dans une logique de confiance et de responsabilité : donner aux femmes les moyens d'exercer pleinement leurs compétences et de prendre leur place dans les espaces où se prennent les décisions.

Des solutions d'assurance qui répondent aux réalités des femmes

L'engagement de la CTAMA se retrouve également dans son activité assurantielle.

La compagnie propose aujourd'hui différentes solutions de prévoyance, d'épargne, d'assurance individuelle et de protection familiale. Son offre comprend notamment des contrats de prévoyance destinés à protéger la famille face aux conséquences d'un décès ou d'une invalidité, ainsi que des produits d'épargne permettant de préparer des projets à long terme.

Mais c'est surtout dans le domaine agricole que la question de la protection des femmes prend une dimension particulière.

La CTAMA a également développé, dans le cadre de son activité agricole, des mécanismes de couverture destinés aux ouvrières agricoles.

Cette orientation est cohérente avec l'histoire même de la compagnie, créée en 1912 comme caisse mutuelle agricole et qui demeure aujourd'hui fortement positionnée sur l'assurance agricole.

Protéger une femme, c'est aussi protéger son autonomie

Dans le cas des femmes rurales, l'enjeu de l'assurance dépasse la seule couverture d'un risque.

Une femme qui travaille dans l'agriculture est également une actrice économique. Elle contribue à la production, aux revenus de son foyer et, souvent, à l'activité économique de son territoire.

Mais lorsqu'elle ne dispose pas d'une protection suffisante face aux accidents ou à l'interruption de son activité, sa situation économique peut rapidement devenir fragile.

L'assurance peut alors jouer un rôle qui dépasse l'indemnisation : elle contribue à sécuriser un parcours professionnel et à préserver une capacité d'autonomie.

C'est notamment cette dimension qui donne à l'engagement de la CTAMA une portée sociétale.

La conviction d'une gouvernance

Derrière les politiques d'entreprise et les dispositifs assurantiels, il y a aussi une vision stratégique de la gouvernance de l'entreprise.

À la tête de la CTAMA, une gouvernance qui a inscrit la transformation de l'entreprise dans une démarche de développement et de modernisation. La compagnie a notamment engagé, depuis 2018, un programme de réformes portant sur sa situation financière, son système d'information, son réseau commercial et son organisation interne.

Dans cette transformation, la question des femmes trouve sa place non comme un sujet périphérique, mais comme une composante de la vie de l'entreprise et de sa relation avec son environnement.

La conviction est simple : une entreprise ne peut prétendre contribuer au développement économique si elle ne reconnaît pas pleinement la contribution des femmes à ce développement.

Cette conviction prend une portée particulière dans le secteur agricole, où les femmes représentent une force de travail importante, tout en restant exposées à des formes de précarité et d'insécurité professionnelle.

Une distinction qui vient reconnaître une cohérence

Le Trophée de la Parité Professionnelle 2026 vient ainsi récompenser plus qu'une initiative isolée.

Il met en lumière une cohérence entre la politique interne de l'entreprise, son offre de protection et son engagement auprès des femmes, notamment celles qui travaillent dans des secteurs où l'accès à la couverture sociale et assurantielle demeure un enjeu majeur.

Pour Femmes Maghrébines, cette cohérence est précisément ce qui donne son sens à la distinction.

La parité ne peut être considérée uniquement comme un objectif de représentation. Elle suppose également de créer les conditions permettant aux femmes de travailler, décider, entreprendre, se protéger et construire leur avenir.

En remportant le Trophée de la Parité Professionnelle 2026, la CTAMA voit ainsi reconnue une démarche qui associe engagement interne, protection assurantielle et responsabilité sociétale.

Une démarche qui rejoint l'ambition portée par Femmes Maghrébines : mettre en lumière les entreprises qui considèrent la cause des femmes non comme un sujet de communication, mais comme un enjeu économique et sociétal à part entière.

La CPI à l'épreuve des puissances
Sanctions, souveraineté et crise de la justice internationale

Comment la Cour pénale internationale (CPI), conçue comme incarnation d'une justice pénale internationale à vocation universelle, est-elle devenue un espace de confrontation entre droit, souveraineté et rapports de force géopolitiques ?

La CPI traverse une crise multidimensionnelle : attaquée de l'extérieur par les grandes puissances, fragilisée de l'intérieur par ses propres tensions institutionnelles, elle évolue dans un environnement budgétaire, technologique et politique de plus en plus hostile.

Une justice universelle sous pression

Créée au lendemain de la guerre froide, la Cour pénale internationale (CPI) devait incarner l'aboutissement d'un projet ancien : mettre fin à l'impunité des crimes les plus graves – génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, crime d'agression – lorsque les juridictions nationales sont défaillantes. Conçue comme un instrument permanent de justice pénale internationale, elle a longtemps été présentée comme le gardien d'un ordre international fondé sur le droit plutôt que sur la seule puissance.

Cette ambition universaliste contraste aujourd'hui avec la réalité d'une institution confrontée à des pressions géopolitiques sans précédent. La CPI se trouve au cœur de tensions géopolitiques croissantes, où les grandes puissances rivalisent pour limiter sa portée ou la neutraliser. Les mandats d'arrêt délivrés en novembre 2024 à l'encontre de Benyamin Netanyahu et de Yoav Gallant, pour des crimes présumés relevant de la compétence de la Cour, les sanctions américaines imposées à des magistrats de La Haye en 2025, les pressions russes sur les juges chargés du dossier ukrainien, la révocation du procureur Karim Khan en juillet 2026, ainsi que les tensions budgétaires de 2026, dessinent un tableau contrasté : celui d'une Cour dont la légitimité est contestée de toutes parts.



• **Par Elyes Ghariani**(*)

La CPI n'est plus seulement un tribunal pénal international. Elle est devenue un terrain de confrontation entre logiques de puissance, où s'affrontent souveraineté nationale et responsabilité internationale, intérêts stratégiques et principe de justice.

L'offensive américaine : sanctions et dissuasion

L'offensive menée par les États-Unis contre la CPI marque un tournant dans l'histoire de la justice pénale internationale. En février 2025, l'administration américaine a signé un décret imposant des sanctions contre le procureur Karim Khan et plusieurs responsables de la Cour, en riposte aux enquêtes visant des ressortissants américains et israéliens. Cette mesure a été suivie, en juin 2025,



par l'extension des sanctions à quatre magistrats de la CPI, puis par de nouvelles vagues de restrictions visant d'autres juges et procureurs adjoints au cours de l'année.

Les effets de ces sanctions sont concrets et immédiats. Les magistrats concernés ont fait face à des restrictions bancaires, des interdictions d'entrée sur le territoire américain, ainsi qu'à des perturbations administratives affectant leur capacité de travail. Ces mesures ne visent pas seulement à contester une décision judiciaire ponctuelle : elles peuvent être interprétées comme visant à créer un précédent dissuasif, en montrant que toute enquête sensible peut entraîner des représailles personnelles et professionnelles.

Le paradoxe est d'autant plus frappant que les États-Unis, non parties au Statut de Rome et non contributeurs au budget ordinaire de la Cour, y comptent néanmoins des ressortissants présents à plusieurs échelons de l'institution, du greffe aux équipes d'enquête et de poursuite. Cette présence, qui ne met nullement en cause l'intégrité des personnes concernées, soulève avec prudence une question d'équilibre institutionnel : comment garantir l'autonomie d'une juridiction internationale lorsqu'une puissance non partie y dispose, par la voie de son personnel, d'une forme de présence continue ?

Ces mesures peuvent être interprétées comme visant à décourager toute action judiciaire qui pourrait nuire aux intérêts américains ou israéliens, tout en préservant une marge d'influence au sein même de l'institution. Cette stratégie transforme la CPI en un espace où la justice internationale se heurte frontalement à la logique de puissance.

Israël et la convergence stratégique avec Washington

Cette procédure visant les plus hauts responsables de l'État hébreu a marqué un tournant dans les relations entre la CPI et Israël. La réaction israélienne a été immédiate et vigoureuse, dénonçant une décision qualifiée d'abus de pouvoir et de politisation de la justice internationale. Cette contestation s'est rapidement traduite par un alignement stratégique avec Washington, qui a soutenu les sanctions américaines contre les magistrats de la Cour, les présentant comme une réponse légitime à des enquêtes jugées partiales.

Cette convergence dessine un front commun contre la CPI, comme pour signifier que toute poursuite visant leurs dirigeants ou leurs militaires aurait un prix politique et diplomatique. Dès qu'elle touche des alliés occidentaux, la Cour se voit accusée de politisation — une critique qui nourrit l'idée d'une justice à deux vitesses et fragilise sa légitimité aux yeux d'une partie de la communauté internationale.

La Russie : contre-offensive judiciaire et intimidation

La réponse russe à la CPI s'inscrit dans une logique similaire, mais avec des modalités propres. Le mandat d'arrêt émis contre Vladimir Poutine en mars 2023, pour la déportation et le transfert illégaux d'enfants ukrainiens, a provoqué une réaction immédiate de Moscou. La Russie a dénoncé une décision politisée, illégitime et sans valeur juridique, avant d'ouvrir des procédures contre le procureur Karim Khan et plusieurs juges de la Cour. Des mandats d'arrêt ont été émis contre des magistrats de la CPI, et des menaces ont été adressées à ceux qui pourraient tenter d'appliquer les décisions de La Haye.

Cette stratégie vise à cibler les personnes, pas seulement les décisions. En intimidant les juges et les procureurs, Moscou cherche à dissuader la coopération judiciaire avec la Cour sur le dossier ukrainien et à montrer que la CPI ne peut pas agir impunément contre les grandes puissances. Cette approche transforme la contestation juridique en rapport de force personnel, où la justice internationale se heurte à la volonté de puissance d'un État doté de l'arme nucléaire.

La CPI comme champ de bataille géopolitique

La convergence des réactions américaine, israélienne et russe révèle une dynamique plus large : celle d'un rejet commun de la contrainte judiciaire par des puissances qui, par ailleurs, s'opposent sur de nombreux autres plans. Cette alliance de circonstance transforme la CPI en un champ de bataille géopolitique, où s'affrontent souveraineté nationale et responsabilité internationale, intérêts stratégiques et principe de justice.

La Chine, bien que plus prudente dans ses actions, soutient cette dynamique par son discours. Pékin dénonce régulièrement les doubles standards de la justice internationale et appelle à un respect accru de la souveraineté des États, rejoignant ainsi les critiques russes et américaines contre une CPI perçue comme instrumentalisée par l'Occident. Cette position s'inscrit dans une stratégie plus large de promotion d'un ordre international multipolaire, où les institutions supranationales doivent composer avec la primauté des États.

La tension entre justice universelle et logique de puissance atteint ainsi un point critique. La CPI se trouve confrontée à une double contrainte : d'un côté, les grandes puissances qui refusent sa juridiction ; de l'autre, les États plus faibles qui attendent d'elle qu'elle remplisse sa mission de lutte contre l'impunité. Cette situation transforme la Cour en une arène symbolique, où se joue l'avenir même du multilatéralisme juridique.

La crise interne : l'affaire Karim Khan

La CPI traverse également une crise interne qui vient aggraver les pressions extérieures. En juin 2026, le procureur Karim Khan a été suspendu à titre conservatoire, suite à des allégations d'inconduite grave. Cette suspension a été suivie, le 24 juillet 2026, par sa révocation définitive par l'Assemblée des États parties. Karim Khan n'est donc plus procureur en exercice, et cette décision marque un tournant dans l'histoire de la Cour.

La suspension de Karim Khan en juin 2026, puis sa révocation le 24 juillet à l'issue de la procédure disciplinaire, ont ouvert une crise de gouvernance particulièrement sensible. Cette décision ne préjuge pas, à elle seule, de la validité des procédures menées sous son mandat, mais elle affecte nécessairement la perception publique de la Cour et la confiance placée dans sa direction. La révocation du procureur affaiblit l'autorité morale et politique de l'institution, tout en compliquant sa défense face aux accusations de politisation. La crise externe se trouve ainsi aggravée par une crise interne de gouvernance, qui renforce l'idée d'une institution confrontée à une crise de repères.

La vulnérabilité technologique

La CPI fait également face à des défis technologiques qui révèlent une autre dimension de sa fragilité. Après les sanctions et les pressions politiques, la Cour a été confrontée à des vulnérabilités numériques, notamment suite à des cyberattaques visant ses infrastructures. En réponse, elle a amorcé en 2025 une migration vers OpenDesk, une suite open source allemande, pour réduire sa dépendance aux outils numériques traditionnels.

Cette évolution montre que la souveraineté judiciaire suppose désormais une souveraineté technologique. La CPI dépend d'infrastructures, de réseaux et de prestataires extérieurs

QNB

Un partenaire qui accompagne vos ambitions.

Bénéficiez d'un accompagnement sur mesure et de solutions financières adaptées à vos besoins pour soutenir vos projets à chaque étape de votre développement.



qnb.com.tn

PayDay

بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats

Digitalisez votre paie ,Optimisez votre trésorerie

Une solution digitale PayDay, en partenariat avec la BTE.



sur lesquels elle n'a pas une maîtrise totale. Cette dépendance transforme la vulnérabilité technologique en enjeu de sécurité judiciaire, et rappelle que la justice internationale ne dépend plus seulement du droit, mais aussi des outils qui rendent le jugement possible.

Légitimité, Afrique et perception de sélectivité

La CPI doit également composer avec une crise de légitimité plus ancienne, nourrie par les critiques sur sa focalisation africaine. Depuis sa création, la Cour a été accusée de cibler prioritairement le continent africain, ce qui a nourri une méfiance durable au sein de plusieurs États africains. Certains ont même envisagé ou procédé à des retraits symboliques du Statut de Rome.

L'Union européenne, bien que soutenant formellement la CPI, adopte une posture prudente, évitant toute mesure concrète susceptible d'aggraver les tensions avec Washington. Cette attitude reflète une division interne entre défenseurs de la justice internationale et partisans d'une approche pragmatique. La CPI reste ainsi perçue comme asymétrique par une partie du Sud global, ce qui renforce l'idée d'une justice à deux vitesses.

Cette crise de légitimité historique se trouve aggravée par les attaques actuelles des grandes puissances. La Cour apparaît ainsi prise dans un étau symétrique : trop faible face aux puissants, trop intrusive aux yeux des États du Sud. Cette situation fragilise son ancrage politique et complique sa capacité à remplir sa mission de lutte contre l'impunité.

Perspectives d'évolution

Trois scénarios peuvent être envisagés pour l'avenir de la CPI.

Scénario 1 : marginalisation

La CPI survit mais perd sa capacité d'action sur les puissants. Elle continue d'agir sur les États faibles ou coopératifs, mais se trouve marginalisée face aux grandes puissances qui refusent sa juridiction.

Scénario 2 : fragmentation

Multiplication de mécanismes judiciaires concurrents, tels que des tribunaux ad hoc ou des initiatives régionales. Cette dynamique érode le modèle universel et conduit à une justice à plusieurs vitesses.

Scénario 3 : réforme et résilience

Renforcement politique, budgétaire et institutionnel de la CPI. Défense collective du Statut de Rome par les États parties, modernisation de la Cour et amélioration de sa gouvernance. Ce scénario suppose une volonté politique forte de la part de la communauté internationale.

L'avenir de la CPI dépendra largement de la capacité des États à surmonter les rivalités géopolitiques pour préserver un système de justice pénale internationale. La crise actuelle peut devenir un moment de clarification stratégique, ou au contraire accélérer la fragmentation du multilatéralisme juridique.

Un ordre international à la croisée des chemins

La crise que traverse la Cour pénale internationale dépasse largement le cadre institutionnel : elle est le reflet des fractures profondes qui traversent l'ordre international lui-même. La CPI ne fait pas seulement l'objet de critiques concernant ses décisions ou ses méthodes ; elle est confrontée à une contestation plus fondamentale de l'idée selon laquelle les crimes les plus graves doivent pouvoir être poursuivis indépendamment du poids politique des responsables présumés. Les sanctions contre ses magistrats, les menaces contre ses juges, les pressions budgétaires et technologiques, ainsi que les crises internes de gouvernance, dessinent le portrait d'une institution prise en étau entre la vocation universaliste qui l'a fondée et les logiques de puissance qui la menacent aujourd'hui.

L'avenir de la CPI ne dépend pas seulement de sa capacité à réformer son fonctionnement interne ou à moderniser ses outils. Il dépend avant tout de la volonté politique des États à accepter un principe simple mais révolutionnaire : aucune puissance ne devrait être au-dessus du droit. Si la communauté internationale échoue à préserver ce principe, la CPI risque de devenir le symbole d'un multilatéralisme en déclin, où la justice ne s'applique qu'aux faibles tandis que les puissants continuent d'échapper à toute responsabilité.

La question décisive n'est donc pas seulement de savoir si la Cour survivra à la tempête actuelle. Elle est de savoir si l'ordre international conserve la volonté de faire vivre une règle essentielle : aucune puissance, aucun État et aucun dirigeant ne peut prétendre durablement se situer au-dessus du droit.

E.G.

()Ancien ambassadeur*

La marche aquatique

L'appel de la mer en septembre



La marche aquatique, ou longe-côte, est une activité sportive douce, complète et accessible, particulièrement adaptée au mois de septembre en Tunisie. La chaleur encore agréable de la Méditerranée, la douceur du climat et la tranquillité retrouvée des plages offrent des conditions idéales pour pratiquer cette discipline. En marchant dans l'eau jusqu'aux genoux ou à la poitrine, le corps travaille contre la résistance de l'eau, ce qui renforce les muscles, améliore l'endurance, stimule la circulation et protège les articulations. Au-delà de ses bienfaits physiques, cette activité procure



détente et bien-être grâce au contact avec la mer et la nature.

Avec ses 1 300 km de côtes, la Tunisie dispose de nombreux sites propices à la marche aquatique, de Sidi Bou Saïd à Tabarka, en passant par Hammamet, Mahdia, Monastir et Djerba. Peu exigeante en équipement et facilement praticable en groupe, elle favorise également la convivialité. ‚Ainsi, la marche aquatique apparaît comme une manière originale de reprendre le sport à la rentrée, de prendre soin de son corps et de redécouvrir le littoral tunisien, tout en adoptant un rythme plus serein à l'approche de l'automne.



Vendanges sous un soleil de plomb

Rude épreuve pour les ceps de vigne cet été, sous la canicule, mais les raisins demeurent savoureux, goûteux. *«Grâce à un savoir-faire technique associé à la force naturelle de la plante, la magie a opéré : la vigne a su puiser dans ses ressources les plus profondes pour protéger ses grappes, écrit Samir Chebil, expert en viticulture, oléiculture et agriculture biologique. Aujourd'hui, le raisin de table commence à atteindre une maturité exceptionnelle. Le fruit d'un labeur passionné promet une récolte généreuse avec de magnifiques grappes gorgées de sucre, à la peau colorée et au goût intensément parfumé.»*

Les vendanges se poursuivent intensivement malgré un soleil de plomb.





Photos Mohamed Hammi



Le curcuma

L'épice dorée: un trésor pour la cuisine et la santé



La santé est aujourd'hui au cœur des préoccupations des consommateurs. De plus en plus attentifs à leur alimentation, nombreux sont ceux qui recherchent des aliments aux vertus nutritionnelles reconnues et se tournent même vers les compléments alimentaires pour prévenir certaines carences, renforcer leurs défenses naturelles ou atténuer les effets de l'inflammation.

• **Par Ridha Bergaoui**

Parmi les produits qui connaissent de plus en plus de succès, le curcuma occupe une place toute particulière. Cette épice millénaire, de couleur jaune d'or, est utilisée depuis plus de quatre mille ans dans les cuisines asiatiques et les médecines traditionnelles, notamment en Inde et en Chine. Apprécié pour ses qualités culinaires, il est aujourd'hui devenu l'un des produits santé naturels les plus populaires. On le retrouve comme épice, boisson et complément alimentaire. Il est également utilisé en cosmétique, bien-être et même comme colorant naturel.

Le curcuma : une épice millénaire venue d'Asie

Le curcuma (Curcuma longa) appartient à la famille des Zingibéracées, qui comprend également le gingembre et la cardamome. Le genre «Curcuma» compte une centaine d'espèces. Curcuma longa est le véritable curcuma, de loin l'espèce la plus cultivée et la plus connue dans le monde. Au sein de Curcuma longa, on trouve des centaines de variétés (sélectionnées pour leur rendement, leur teneur en curcumine, leur richesse en huiles essentielles ou leur couleur), ce qui explique en partie les variations qu'on rencontre entre différentes poudres de curcuma.

Le curcuma est originaire du nord-est de l'Inde et du Bangladesh, où il est cultivé depuis plus de 4 000 ans. Il s'est ensuite diffusé vers l'Asie du Sud-Est, le Moyen-Orient, l'Afrique puis l'Europe grâce aux routes commerciales. Initialement appelé par les Européens *«safran des Indes»* et *«Terre merita»*, qui a donné le nom de « turmeric » en anglais, l'appellation curcuma serait issue probablement du nom arabe de « korkom كركم».

Le curcuma est une plante herbacée vivace à larges feuilles vertes pouvant atteindre jusqu'à 1 mètre de hauteur. Elle se développe dans les sols fertiles et ensoleillés. On utilise surtout ses tiges souterraines cylindriques et charnues, appelées rhizomes. Ceux-ci contiennent des réserves destinées à soutenir la plante lors des saisons propices et permettre une repousse vigoureuse. Après récolte, ces rhizomes sont ébouillantés, séchés puis broyés afin d'obtenir la célèbre poudre jaune.



La production mondiale de curcuma est estimée à environ 1,3 à 1,5 million de tonnes de rhizomes frais par an (soit environ 250 000 à 300 000 tonnes de poudre sèche) selon les années. Les principaux pays producteurs sont l'Inde, la Chine et le Bangladesh. L'Inde domine largement avec 75 à 80 % de la production mondiale et consomme également une grande partie de sa production.

Le curcuma se présente sous différentes formes en poudre (la forme la plus connue) ou en rhizomes frais. On le trouve également comme complément alimentaire en gélules, extraits concentrés, huile essentielle et sous forme de boissons au curcuma.

Le curcuma est utilisé comme épice, colorant alimentaire, conservateur naturel, en médecine traditionnelle et pour la teinture des tissus. Le curcuma a longtemps été utilisé comme conservateur alimentaire. Grâce à ses propriétés antiseptiques, il permet de réduire le nombre de bactéries et de supprimer l'oxydation des graisses. Il occupait depuis très longtemps une place importante dans les médecines traditionnelles indienne et chinoise ainsi que les cérémonies religieuses hindoues. Les habits jaune orange des moines bouddhistes sont traditionnellement teints avec du curcuma.

Dans les industries agroalimentaires, le curcuma est employé comme colorant alimentaire naturel (E100) dans les moutardes, fromages, pâtisseries, boissons et plats préparés. On l'utilise aussi en cosmétique, et comme teinture dans l'industrie et l'artisanat du textile.

Composition nutritionnelle et propriétés du curcuma

Bien que le curcuma soit consommé en petites quantité comme épice et non comme aliment, sa composition est toutefois assez riche en composés nutritifs. Il contient principalement des glucides, fibres alimentaires, protéines, huiles essentielles, minéraux (potassium, fer, manganèse), et certaines vitamines B6, C et E.

Le succès et la popularité du curcuma est due essentiellement à ses composés phénoliques appelés curcuminoïdes dont la curcumine représente de 70-80%. Le curcuma est riche en curcumine (2 à 8 % du rhizome sec selon les variétés).

La curcumine est responsable de la couleur jaune intense du curcuma. Elle possède une activité antioxydante importante, des propriétés anti-inflammatoires et une action protectrice contre le stress oxydatif. La curcumine est cependant très mal absorbée par l'organisme. Sa biodisponibilité est faible lorsqu'elle est consommée seule. L'association avec la pipérine du poivre noir augmente fortement son absorption. La curcumine étant liposoluble, sa consommation avec une matière grasse améliore également sa disponibilité.

Le curcuma en cuisine

Le curcuma est avant tout une épice capable de transformer l'aspect, le parfum et la saveur des aliments. Quelques grammes suffisent pour donner une couleur dorée, relever un plat et enrichir ses





Soupe de petits raviolis au bouillon parfumé

Ingrédients – 4 personnes

- 300 g de petits raviolis ou dumplings
- 1 litre de bouillon de volaille ou de légumes
- 1 petit oignon
- 1 c. à café de curcuma
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 1 gousse d'ail
- Quelques brins de persil ou coriandre
- Sel, poivre
- Un peu de jus de citron

Préparation

- Faire revenir l'oignon finement haché dans l'huile d'olive.
- Ajouter l'ail et le curcuma, puis mélanger quelques secondes.
- Verser le bouillon et porter à ébullition.
- Ajouter les raviolis et laisser cuire 8 à 10 minutes, selon leur taille.
- Saler et poivrer à votre goût.
- Ajouter le persil ou la coriandre fraîche juste avant de servir.
- Terminer par quelques gouttes de citron.
- Pour servir : présenter bien chaud dans un joli bol, avec quelques herbes fraîches et du pain croustillant.
- Astuce gourmande : une petite noix de beurre ou un filet d'huile d'olive dans le bouillon à la fin donnera davantage d'onctuosité et de parfum.

Bon appétit !

arômes. Son goût subtil, légèrement amer et terreux, s'associe facilement au cumin, à la coriandre, au gingembre, à la cannelle, au paprika ou au poivre noir. Son principal atout culinaire reste sa couleur jaune orangé éclatante, qui rend les préparations plus appétissantes et remplace avantageusement les colorants artificiels.

Polyvalent, le curcuma s'intègre aussi bien dans les recettes traditionnelles que dans une cuisine moderne ou végétarienne. Il apporte couleur, finesse et exotisme aux plats les plus simples : soupes, légumes, riz, sauces, poissons, volailles, légumineuses ou omelettes. On le retrouve aussi dans certaines marinades, boissons et pâtisseries.

Parmi les préparations emblématiques figure le Golden Milk, boisson indienne à base de lait, curcuma, cannelle, poivre noir et gingembre, parfois sucrée au miel. Délicieuse et réputée pour ses vertus apaisantes et anti-inflammatoires, elle connaît aujourd'hui un succès mondial.

Enfin, le curcuma est parfois appelé «safran des Indes» en raison de sa couleur. Toutefois, ces deux épices diffèrent : le vrai safran provient des stigmates d'une fleur et offre un parfum floral unique, tandis que le curcuma, issu d'une tige souterraine, est surtout recherché pour sa couleur, sa saveur particulière et ses propriétés biologiques. Moins coûteux, il peut remplacer le safran, mais chacun conserve ses spécificités.

En Tunisie, le curcuma n'est pas une épice traditionnelle contrairement au carvi, coriandre, fenouil, cumin ou piment. Son utilisation s'est fortement développée au cours des vingt dernières années. Aujourd'hui, il est employé dans certaines préparations de couscous, les marinades, les sauces, les rôtis au four, les plats de volaille, les poissons, les légumes, les soupes. En raison de son goût faible, il est recommandé de le combiner avec d'autres épices plus fortes. On l'utilise également pour colorer et parfumer le poulet rôti, les osbans et les makrouds.

La quasi-totalité du curcuma consommé en Tunisie est importée, principalement d'Inde. Les importations varient d'une année à une autre de 1 000 à 4 000 tonnes/an. Ces importations répondent aux besoins de l'industrie agroalimentaire qu'à ceux des commerces d'épices, des herboristeries et du marché des compléments alimentaires.

Utilisations thérapeutiques traditionnelles du curcuma

Depuis plus de quatre mille ans, le curcuma occupe une place importante dans les médecines traditionnelles indienne et chinoise. Il est réputé pour ses propriétés antiseptiques, anti-inflammatoires et tonifiantes et utilisé pour soulager les troubles digestifs, réduire certaines douleurs articulaires et musculaires, favoriser la cicatrisation et traiter diverses affections cutanées.

Quoique ces allégations thérapeutiques ne soient pas encore toutes validées par la recherche moderne, un nombre croissant d'études scientifiques confirme néanmoins le potentiel thérapeutique de cette épice attribué à la curcumine, son principal composé actif. Celle-ci neutralise les radicaux libres, ralentit le vieillissement cellulaire et module divers mécanismes impliqués dans l'inflamma-





Le curcuma, l'or doré de la beauté

Un rituel de soin naturel inspiré des bienfaits du curcuma. Dans cette scène, une préparation crémeuse au curcuma, d'un jaune doré intense, accompagne un gommage corporel appliqué délicatement sur la peau. Ce soin exfoliant aide à éliminer les cellules mortes et laisse la peau douce, lisse et lumineuse.

Un geste beauté simple et sensoriel, où la richesse du curcuma s'invite dans les rituels de soin du corps.

tion, ce qui explique l'intérêt croissant pour cette plante.

Le curcuma stimule la production de bile et facilite la digestion des graisses, soulageant les lourdeurs après repas et certains troubles fonctionnels. Son action anti-inflammatoire contribue aussi à préserver la flore intestinale et la muqueuse digestive.

Des essais cliniques montrent qu'une supplémentation en extraits de curcuma peut réduire les douleurs et améliorer la mobilité chez des personnes souffrant d'arthrose, avec des effets parfois comparables à certains anti-inflammatoires classiques mais mieux tolérés. Ses propriétés pourraient également être utiles contre d'autres maladies inflammatoires chroniques, ainsi que dans la prévention de troubles métaboliques, cardiovasculaires, neuro-dégénératifs ou même de certains cancers.

En usage externe, le curcuma est appliqué sous forme de pâte pour favoriser la cicatrisation de petites plaies ou irritations cutanées, pratique courante en Asie. Enfin, en limitant le stress oxydatif et en modulant l'inflammation, le curcuma contribue au bon fonctionnement de l'organisme et au maintien d'une réponse immunitaire équilibrée.

Avertissement

Le curcuma est utilisé depuis des millénaires comme épice et plante médicinale. Si de nombreuses études confirment ses propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires, toutes les vertus qui lui sont attribuées ne sont pas encore scientifiquement démontrées.

Consommé comme épice dans l'alimentation, le curcuma est généralement sans danger. En revanche, des doses élevées, notamment sous forme de compléments alimentaires, peuvent provoquer des troubles digestifs (brûlures d'estomac, nausées, diarrhées, ballonnements), des maux de tête ou, plus rarement, des réactions allergiques.

Le curcuma est déconseillé en cas de calculs ou d'obstruction des voies biliaires, de certaines maladies du foie ou en association avec des traitements anticoagulants sans avis médical. Pendant la grossesse et l'allaitement, son



utilisation comme épice est sans risque, mais les compléments fortement dosés sont à éviter. Une consommation de 1 à 3 g de poudre par jour (environ une demi à une cuillère à café) est généralement suffisante.

Enfin, le curcuma ne constitue pas un remède miracle et ne doit jamais remplacer un traitement médical. En cas de maladie chronique ou de prise prolongée de compléments, il est recommandé de demander l'avis de son médecin.

L'huile essentielle de curcuma

L'huile essentielle de curcuma est obtenue par distillation des rhizomes de Curcuma longa. Elle contient principalement des composés aromatiques volatils auxquels elle doit son parfum chaud, épicé et légèrement boisé. Très concentrée, cette huile est utilisée en très petites quantités et trouve des applications en aromathérapie, en cosmétique, en parfumerie et, dans une moindre mesure, dans l'industrie alimentaire comme agent aromatisant. En cosmétique, l'huile essentielle de curcuma est appréciée pour ses propriétés antioxydantes et purifiantes. Elle entre dans la composition de certaines crèmes, sérums, huiles de massage et produits destinés aux peaux matures ou sujettes aux imperfections. En aromathérapie, elle est parfois utilisée, toujours diluée dans une huile végétale, pour des massages visant à favoriser le confort articulaire et musculaire ou pour son effet relaxant. Quelques gouttes suffisent, car une huile essentielle ne doit jamais être appliquée pure sur la peau ni ingérée sans l'avis d'un professionnel de santé.

L'huile essentielle de curcuma est également employée dans les industries de la parfumerie et des arômes alimentaires, où elle apporte une note chaude et épicée à certaines préparations. Comme pour toutes les huiles essentielles, son utilisation demande prudence et modération, en particulier chez les femmes enceintes, les jeunes enfants et les personnes souffrant de certaines pathologies ou suivant un traitement médicamenteux.

Le curcuma, par sa couleur éclatante, son parfum subtil et ses multiples usages, s'est imposé au fil des siècles comme l'une des épices les plus appréciées au monde. Utilisé depuis plus de quatre millénaires, il continue de susciter un vif intérêt, tant pour ses qualités culinaires que pour les propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires de la curcumine, son principal composé actif.

Le curcuma trouve naturellement sa place dans une alimentation variée et équilibrée, où il apporte à la fois saveur, couleur et intérêt nutritionnel. Utilisé avec discernement, il demeure un précieux ingrédient de la cuisine et un important allié pour notre bien-être général et notre santé.

R.B.

GEELY

EX5



THE NEXT GENERATION SUV

100% ÉLECTRIQUE

SOTUDIS
CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.GEELY-TUNISIE.COM
APPELEZ-NOUS AU
70 131 000 SUIVEZ-NOUS



Le caroubier

Un arbre ancien à l'avenir prometteur

• Par Ridha Bergaoui



Jadis considéré comme un arbre forestier de faible valeur économique, le caroubier était surtout présent sur des terres accidentées, marginales ou pauvres, où il contribuait à leur valorisation. On l'appréciait pour son ombrage dense, son bois et ses gousses riches en sucres, principalement destinées à l'alimentation animale et à quelques usages traditionnels. Il jouait également un rôle écologique important en offrant abri et nourriture à la faune. Mais, depuis quelques années, cet arbre méditerranéen connaît une véritable renaissance.

La caroube est désormais devenue une matière première recherchée par les industries alimentaire, cosmétique et pharmaceutique, tandis que la demande pour ses produits dérivés ne cesse de se diversifier. Parallèlement, la sécheresse, la hausse des températures et la raréfaction de l'eau imposent de repenser les systèmes de production et de privilégier des espèces plus résistantes et moins exigeantes en eau. Pour ces deux raisons majeures, le caroubier change progressivement de statut : d'arbre forestier longtemps considéré comme marginal, il tend aujourd'hui à devenir une culture d'avenir, particulièrement adaptée aux défis de l'agriculture méditerranéenne.

Particularités du caroubier et de la caroube

Le caroubier (Ceratonia siliqua), appartenant à la famille des légumineuses ou Fabacées, est un arbre méditerranéen remarquable. Son nom provient probablement de l'arabe « الخروب ». Il peut atteindre 10 à 15 m de hauteur et vivre plusieurs siècles. Son tronc robuste, son écorce gris-brun et sa cime dense lui confèrent une grande résistance. Ses feuilles persistantes, coriaces et brillantes, composées de folioles épaisses, limitent efficacement les pertes d'eau. Associée à un système racinaire puissant et profond, cette morphologie lui permet de supporter la sécheresse, la chaleur et les sols pauvres ou pierreux.

Adapté aux régions méditerranéennes sèches et semi-arides, il fructifie même sous une pluviométrie inférieure à 100 mm, là où d'autres arbres fruitiers (olivier, amandier, figuier, vigne) ou forestiers peinent à survivre. Pour une bonne production, il nécessite toutefois un apport hydrique annuel compris entre 400 et 500 mm.

Le caroubier est un arbre dioïque avec des fleurs mâles et femelles qui se développent sur des sujets distincts, nécessitant la présence d'arbres mâles pour assurer la pollinisation. La floraison, dépourvue de pétales, intervient en fin d'été ou en automne. Les fruits,





mûrissant plusieurs mois plus tard, sont des gousses brunes, coriaces et arquées, longues de 10 à 25 cm.

Selon l'origine et les conditions de culture, un caroubier issu de semis fructifie entre 5 et 8 ans, parfois davantage, tandis qu'un sujet greffé peut produire dès 3 ans. La pleine production est atteinte vers 20 à 25 ans. Un arbre adulte fournit en moyenne 70 à 300 kg de gousses par an, mais des sujets exceptionnels bien entretenus peuvent dépasser 1 tonne.

Les gousses renferment une pulpe sucrée entourant 15 à 20 graines brunes, dures et remarquablement régulières (environ 0,20 g chacune). Cette uniformité explique l'usage historique de la graine de caroube comme unité de mesure des pierres précieuses, à l'origine du terme carat. Cent kilogrammes de gousses donnent environ 15 kg de graines.
Le caroubier est également une espèce mellifère. Ses fleurs tardives offrent nectar et pollen à une période où les ressources se raréfient, constituant une ressource précieuse pour les abeilles. Le miel de caroubier, généralement foncé et aromatique, présente des saveurs intenses rappelant la caroube, le caramel et parfois le cacao.

Robuste et peu sensible aux maladies graves, le caroubier demeure une espèce d'une grande valeur écologique, agricole et apicole.

Le caroubier dans le monde et en Tunisie

Le caroubier est une espèce très ancienne du bassin méditerranéen, probablement originaire de la région du Proche-Orient, qui s'est progressivement diffusée vers l'Afrique du Nord, la péninsule Ibérique, l'Italie et les îles méditerranéennes. Les Arabes, les Grecs, les Romains connaissaient déjà ses fruits et leurs multiples usages. Sa présence reste toutefois essentiellement méditerranéenne, car le caroubier est une espèce adaptée aux hivers doux et aux étés chauds et secs. Il supporte remarquablement bien la sécheresse mais il est sensible au froid. Son aire de culture demeure principalement concentrée autour de la Méditerranée. On le retrouve dans des systèmes agroforestiers, des peuplements naturels ou d'arbres isolés et de plus en plus sous forme de vergers cultivés, modernes.

Les superficies cultivées sont estimées à près de 100 000 ha, pour une production mondiale de 150 000 à 200 000 tonnes. Cette production est très largement concentrée dans le bassin méditerranéen, qui fournit environ 99 % du total. Les principaux pays producteurs sont le Portugal, l'Italie, le Maroc, la Turquie, l'Espagne et la Grèce.

Depuis le début du XXIe siècle, les superficies ont reculé d'environ 65 %, en raison du vieillissement et de l'abandon des plantations, remplacées par des cultures jugées plus rentables. Toutefois, cette tendance commence à s'inverser grâce à deux facteurs:
• la résilience du caroubier face au réchauffement climatique,
• le développement de nouvelles utilisations agroalimentaires de la caroube.

En Tunisie, le caroubier est présent depuis longtemps dans les forêts, zones montagneuses et parcours. Considéré surtout comme un arbre forestier ou agroforestier, ses fruits étaient récoltés de manière extensive. La majorité des caroubiers tunisiens se trouve encore en milieu forestier, et peu en vergers cultivés.

A côté de ses avantages agronomiques et nutritionnels, le caroubier revêt une importance capitale sur les plans économique et social pour de nombreux habitants des régions

rurales qui trouvent dans cet arbre tout à la fois de quoi se nourrir, ainsi que leur cheptel, du bois pour se réchauffer et un complément de recettes par la vente des caroubes. C'est un facteur de stabilisation et de fixation de la population rurale.

La production officiellement enregistrée avoisine 800 à 850 tonnes par an pour environ 400 ha récoltés. Ce chiffre sous-estime probablement la réalité, une grande partie des arbres étant hors vergers. Les exportations, qui ont atteint environ 1 200 tonnes en 2023, révèlent une activité commerciale plus importante que ne le suggèrent les statistiques.

La production tunisienne est encore majoritairement commercialisée sous forme de gousses, avec une transformation locale limitée. Une partie est destinée à la consommation traditionnelle et à l'alimentation animale, tandis qu'une autre est transformée en poudre, farine ou autres dérivés.

Grâce à sa rusticité et à l'intérêt économique croissant de la caroube, le caroubier connaît aujourd'hui un regain d'attention. Celui-ci se traduit par :
• des initiatives privées, associatives et des projets de développement,
• la création de vergers agroforestiers et la replantation de forêts incendiées,
• la mise en place de pépinières pour fournir des plants greffés de qualité aux agriculteurs,
• des efforts de recherche et de vulgarisation visant à améliorer les techniques de semis, de greffage et de conduite des plants.

Ces actions contribuent à renforcer la filière et à valoriser le caroubier comme ressource agricole, forestière et agroalimentaire d'avenir.

La caroube : composition et utilisations

La gousse de caroube se compose d'environ 90 % de pulpe et 10 % de graines.
La pulpe est riche en glucides, fibres et composés bioactifs. Pour 100 g de matière sèche, elle contient généralement :

- 40 à 55 % de sucres, principalement du saccharose (35 à 45 %), mais aussi du glucose et du fructose,
- 30 à 40 % de fibres alimentaires,
- 2 à 7 % de protéines,
- 0,5 à 1 % de matières grasses.

Elle apporte également des minéraux essentiels : potassium, calcium, phosphore et magnésium. À cette richesse nutritionnelle s'ajoutent des polyphénols, tanins, flavonoïdes et acides phénoliques, responsables d'une partie de ses propriétés antioxydantes.

Les graines présentent une composition très différente. Elles sont riches en protéines et surtout en galactomannanes. De leur albumen est extraite la gomme de caroube, un épaississant et stabilisant largement utilisé dans l'industrie agroalimentaire, connu sous l'appellation E410.

Le bois du caroubier, dur et d'un beau rouge nuancé, est apprécié en ébénisterie et constitue également un excellent combustible.

Historiquement, la caroube servait à l'alimentation humaine et animale. Aujourd'hui, ses applications se sont diversifiées :

- **Pulpe :** transformée en farine ou poudre, elle entre dans la fabrication de biscuits, gâteaux, desserts, boissons et produits diététiques. Sa saveur douce, proche du cacao, en fait une alternative intéressante. Elle permet aussi de produire sirops, mélasses et concentrés. Le café de caroube, fabriqué à partir des gousses qui subissent un processus de torréfaction et de broyage comme le grain de café, est une alternative naturelle au café traditionnel, riche en antioxydants et sans caféine.
- **Graines :** source de gomme de caroube, utilisée dans les glaces, produits laitiers, sauces, crèmes et autres préparations. Ses applications s'étendent aux secteurs pharmaceutique, cosmétique, textile et papetier.

Les recherches actuelles explorent les polyphénols, fibres et protéines de la caroube pour développer de nouveaux produits nutritionnels, cosmétiques et pharmaceutiques. Même les sous-produits peuvent être valorisés comme sources de fibres, protéines ou composés bioactifs.

La caroube et la santé

La caroube est utilisée depuis des siècles dans les médecines traditionnelles du bassin méditerranéen et du Moyen-Orient. La pulpe des gousses est réputée pour ses propriétés digestives et astringentes, notamment contre la diarrhée. Le jus ou la décoction de gousses est traditionnellement employé pour soulager les troubles digestifs. Dans certaines régions, la pulpe, les graines ou les feuilles sont également utilisées contre la toux, les maux de gorge et divers troubles intestinaux.

Ces usages s'expliquent par la richesse de la caroube en fibres, tanins et polyphénols. Les tanins exercent une action astringente, utile contre la diarrhée, tandis que les fibres favorisent le transit intestinal et la satiété. Les polyphénols possèdent des propriétés antioxydantes qui contribuent à protéger les cellules du stress oxydatif.

Des essais cliniques ont montré que la consommation de préparations riches en fibres de caroube pouvait réduire le cholestérol total, en particulier le LDL-cholestérol. La caroube fait aussi l'objet de recherches sur la glycémie et le métabolisme. Ses fibres pourraient améliorer la réponse glycémique et la sensibilité à l'insuline.

Les feuilles, graines et écorces du caroubier ont été utilisées dans diverses médecines traditionnelles. Des études expérimentales ont révélé dans leurs extraits des activités antimicrobiennes, antioxydantes et anti-inflammatoires. La gomme extraite des graines possède par ailleurs des applications pharmaceutiques et nutritionnelles.

Quel avenir pour le caroubier ?

L'avenir du caroubier apparaît particulièrement prometteur dans le bassin méditerranéen et les régions semi-arides. Face au changement climatique, à la sécheresse et à la raréfaction de l'eau, cet arbre rustique offre l'avantage de tolérer le déficit hydrique et de valoriser des sols pauvres ou difficiles. Son intérêt ne réside pas seulement dans sa résistance à la sécheresse. La demande croissante pour la poudre, la farine, le sirop et surtout la gomme de caroube (E410), ainsi que pour les ingrédients naturels destinés à l'alimentation, la nutrition et la cosmétique, stimule le développement de nouvelles plantations et la modernisation des anciennes.

La Tunisie dispose d'un patrimoine important de caroubiers, mais une grande partie reste dispersée dans les espaces forestiers et insuffisamment valorisée. Le développement de vergers spécialisés et de systèmes agroforestiers, notamment dans les zones sèches et les terres marginales, permettrait d'accroître la production tout en protégeant les sols et en diversifiant les revenus agricoles.

La réussite de cette évolution repose toutefois sur plusieurs conditions :

- la sélection des meilleurs écotypes, surtout avec l'existence d'une forte variabilité parmi les populations et les variétés locales,
- la multiplication par greffage, plus avantageuse,
- l'amélioration des techniques culturales,
- une organisation efficace de la collecte et



Gâteau moelleux au chocolat de caroube

Ingrédients

- 200 g de farine
- 50 g de poudre de caroube
- 120 g de sucre
- 2 œufs
- 100 ml d'huile
- 150 ml de lait
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 1 pincée de sel

Préparation

- Préchauffer le four à 180 °C.
- Fouetter les œufs avec le sucre et le sucre vanillé.
- Ajouter l'huile puis le lait et mélanger.
- Incorporer la farine, la poudre de caroube, la levure et le sel.
- Verser dans un moule beurré et fariné.
- Cuire 30 à 35 minutes à 180 °C.
- Laisser refroidir avant de décorer.

Pour la décoration : ajouter une crème légère au chocolat de caroube et quelques éclats de caroube sur le dessus.



de la transformation de la caroube. Le véritable enjeu pour la Tunisie est de passer d'une simple récolte de gousses à une filière intégrée. Cela implique :

- le développement de la transformation locale de la pulpe et des graines,
- la production accrue de farine, sirop et gomme de caroube,
- la valorisation des sous-produits (fibres, protéines, composés bioactifs),
- l'amélioration de la commercialisation et des exportations.

L'objectif serait de bâtir une filière structurée, capable de répondre à la demande nationale et de conquérir les marchés extérieurs, en positionnant la caroube comme une matière première stratégique pour l'agriculture, l'industrie et la santé.

Face à la sécheresse, au manque d'eau et à la dégradation des sols, le caroubier s'impose comme une espèce d'avenir grâce à sa rusticité, sa tolérance au déficit hydrique et sa capacité à valoriser des terrains difficiles. Il peut être intégré dans des systèmes agroforestiers et contribuer à la restauration des terres dégradées.

La valeur de la caroube a profondément évolué ces dernières années. La pulpe fournit farine, poudre, sirop et boissons, tandis que les graines produisent la gomme de caroube (E410), très recherchée par l'industrie alimentaire. La demande croissante en produits naturels, en ingrédients nutritionnels et fonctionnels, ainsi qu'en applications cosmétiques, renforce encore son attractivité.

Le caroubier connaît une véritable renaissance économique et agronomique. Autrefois perçu comme un arbre rustique peu exploité, il apparaît désormais comme une culture stratégique, capable de contribuer à l'adaptation au changement climatique, à la diversification agricole et au développement de produits à forte valeur ajoutée.

R.B.



Le mirage technologique face à l'épreuve de la rareté de l'eau insulaire à Malte et à Djerba



• Par Abdel Ala Bounouh(*)

L'archipel souverain de Malte et l'île tunisienne de Djerba partagent une histoire intime et douloureuse avec la soif. Privées de rivières permanentes et étouffées par un climat semi-aride, ces deux terres d'insularité font face à un même péril : le dérèglement climatique. Soumises à un stress hydrique chronique, à une forte pression démographique et touristique, et à la dégradation de leurs nappes phréatiques par intrusion saline, les îles de Djerba et de Malte partagent une trajectoire commune : le passage obligé vers des ressources non conventionnelles, principalement le dessalement d'eau de mer. Dans ce qui suit, nous proposons une analyse comparative de ces deux territoires, révélant comment la technique tente de s'affranchir des limites physiques de l'insularité, tout en créant de nouvelles formes de dépendances énergétiques et environnementales.



Pendant des siècles, Maltais et Djerbiens ont développé un art de vivre fondé sur l'extrême sobriété et l'ingéniosité vernaculaire. À Djerba, l'architecture traditionnelle du menzel était entièrement conçue autour de citernes privées (les majjen ou feskia), façonnées pour recueillir méticuleusement la moindre goutte de pluie tombée sur les toits. A la fin des années 1960, le nombre de citernes sur l'ensemble de l'île était estimé à plus de 5 000 unités (publiques et privées), ce qui correspond à 1 million de m2 de surfaces totale des impluviums. À Malte, un vaste réseau souterrain de galeries drainantes permettait de capter l'eau d'infiltration nichée au cœur des roches calcaires. Cette symbiose historique avec l'avarice du ciel a toutefois volé en éclats au cours de la seconde moitié du XXe siècle.

L'explosion démographique locale et l'essor du tourisme international ont brisé cet équilibre séculaire. Avec des précipitations annuelles ne dépassant pas 500 mm à Malte et moins de 200 mm à Djerba, accompagnés d'une forte évaporation estivale, la nature devient impuissante. Les deux îles figurent sous le seuil international de détresse hydrique (fixé à 500 m³) et l'île de Malte détient d'ailleurs le titre de pays le plus stressé en eau de toute l'Union européenne, accueillant près de 2,3 millions de touristes annuels pour 520 000 résidents. Djerba compte seulement 190 000 habitants et accueille chaque année plus d'un million de touristes.

L'agonie des nappes phréatiques et l'étau du biseau salin

Face à une demande exponentielle d'eau potable, le réflexe immédiat des populations a été le pompage intensif dans les nappes phréatiques. Dans les deux territoires, la surexploitation non contrôlée des aquifères a provoqué une baisse catastrophique de la pression hydrostatique. Sans résistance d'eau douce sous terre, l'eau de mer s'est engouffrée dans les sols, générant l'inévitable phénomène du biseau salin. En s'infiltrant sous terre, le sel a rendu l'eau des puits traditionnels saumâtre, stérilisant les terres agricoles et ruinant l'arboriculture locale. À Malte, la situation est doublée d'une pollution chronique aux nitrates d'origine agricole et urbaine. Parallèlement, le dérèglement climatique accentue le drame: avec une hausse de température de 1,5°C constatée en sept décennies, les rares pluies surviennent désormais sous forme d'orages violents et brefs qui ruissellent vers la mer sans pouvoir recharger les sols. Selon les projections scientifiques, Malte pourrait perdre 16 % supplémentaires de ses ressources souterraines d'ici à la fin du siècle.

La mer comme ultime planche de salut

Au bord du gouffre hydrique, Malte et Djerba ont opéré une mutation radicale en se tournant vers l'osmose inverse. Si la finalité reste identique — métamorphoser la Méditerranée en eau potable —, les trajectoires géopolitiques et financières reflètent les spécificités de chaque territoire. Dépourvu d'arrière-pays, l'État maltais a investi très tôt dans des méga-usines d'osmose inverse, exploitant une astuce géologique : puiser l'eau via d'immenses puits marins filtrés naturellement par la roche calcaire, réduisant ainsi les prétraitements chimiques.

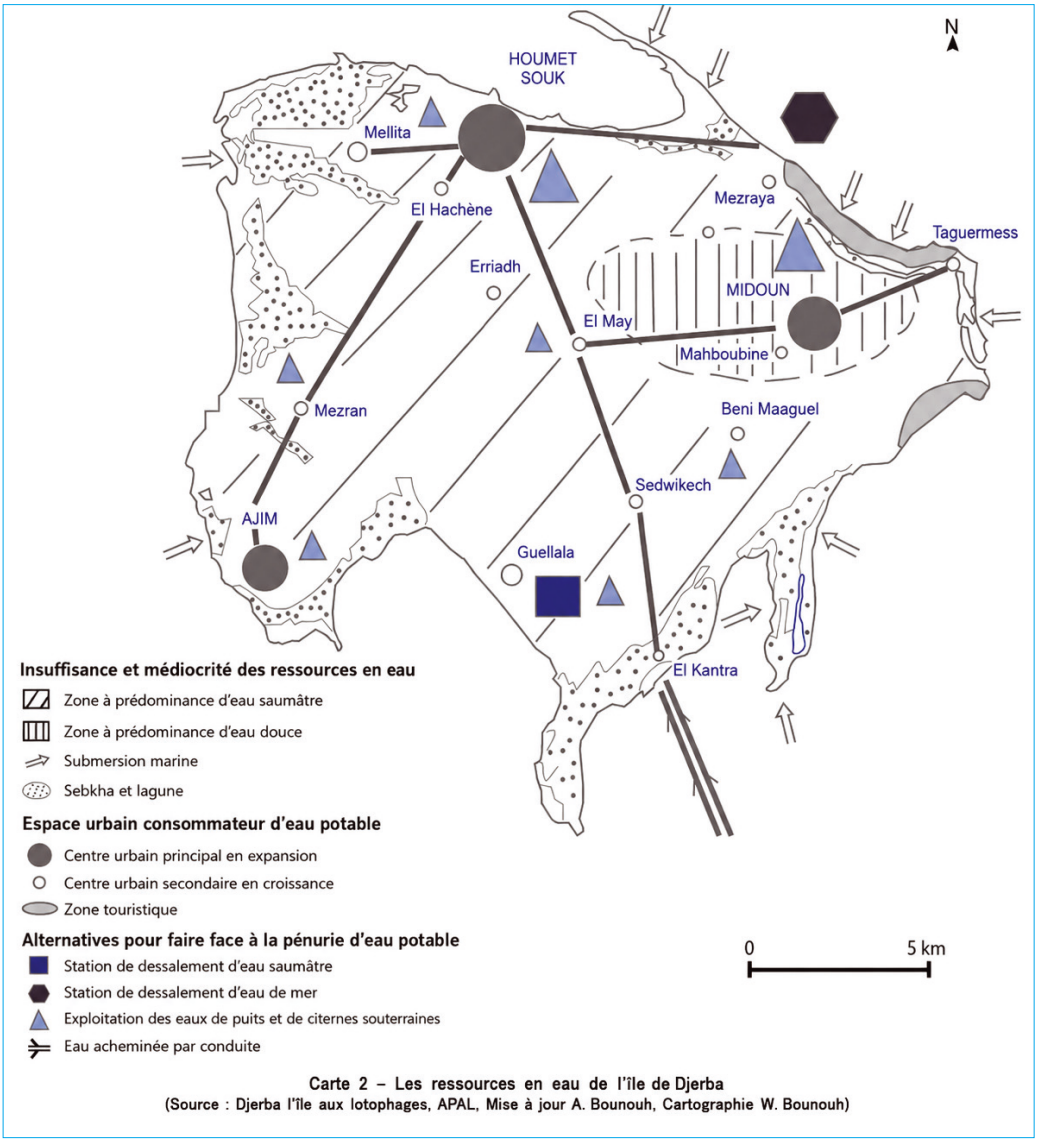
Il existe à Malte 4 principales usines de dessalement par osmose inverse à Pembroke, Ghar Lapsi, Cirkwwa et Hondoq, gérées par la Water Services Corporation et produisant environ 20 à 22 millions de mètres cubes d'eau potable par an, ce qui représente près de 64 % de l'approvisionnement total en eau du pays. L'usine de Pembroke est la plus grande du pays sur l'île principale, avec une capacité de production d'environ 54 000 m³/jour. À l'inverse, Djerba a longtemps été maintenue sous « perfusion » par la Tunisie continentale via des conduites sous-marines depuis les nappes de Zeuss-Koutine. Mais face au tarissement des réserves continentales et aux coupures estivales, l'île a mis en place en 2018 une unité de dessalement d'eau de mer située à Mezraya, avec une capacité de production de 50 000m3/jour extensible à 75 000 m³/jour. La station de

dessalement des eaux saumâtres (réduction de la salinité (de 6g/l à moins de 0,5g/l) de Guellala est une infrastructure entrée en service en 2000.

Entre dilemme énergétique et péril écologique

Si l'osmose inverse a conjuré le spectre d'une catastrophe sanitaire et économique humanitaire, elle ne constitue pas un miracle mais déplace le problème vers de nouvelles dépendances écologiques et technologiques. En premier lieu, forcer l'eau de mer à traverser des membranes filtrantes exige une quantité phénoménale d'électricité (1 mètre cube d'eau exige en moyenne entre 2,5 et 3 kWh). À Malte comme à Djerba, cette énergie demeure produite par des centrales thermiques alimentées par des combustibles fossiles importés (gaz naturel, fioul). Un paradoxe tragique s'installe : pour lutter contre la sécheresse causée par le dérèglement climatique, ces îles brûlent des hydrocarbures émetteurs de gaz à effet de serre. En vue de réduire la consommation d'énergie, la nouvelle usine de Gozo a été équipée de récupérateurs d'énergie de pointe (échangeurs de pression), ce qui a permis de réduire la consommation énergétique de 23%.

En second lieu, le sous-produit inévitable du dessalement pose une menace environnementale directe : la saumure. Pour chaque litre d'eau douce produit, l'usine rejette un litre d'effluent hypersalé, chaud et chargé d'antitartres chimiques. Rejetée près des côtes, cette saumure coule vers les fonds marins et asphyxie les herbiers de Posidonia oceanica. Or, ces prairies sous-marines sont les poumons de la Méditerranée et le rempart naturel contre l'érosion côtière. En détruisant cet écosystème, le dessalement fragilise à terme les plages mêmes qui alimentent l'économie touristique.



Carte 2 – Les ressources en eau de l'île de Djerba
(Source : Djerba l'île aux lotophages, APAL, Mise à jour A. Bounouh, Cartographie W. Bounouh)

eni i-Sint

La performance italienne

THERMIQUE & HYBRIDE



Agil Energy

SIMPAR
ISO9001

إقامة
GALAXIE 2

اريانة الصغرى - طريق رواد



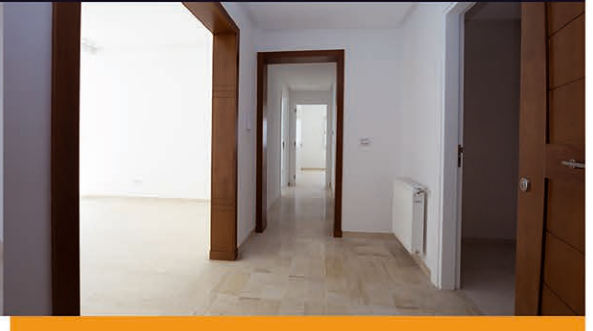
رفاهية، راحة، وموقع مميز

نقترح عليكم مشروعنا الجديد الكائن بأريانة الصغرى – طريق رواد، وهو مشروع سكني راق يجمع بين الجودة العالية، التصميم العصري، والموقع الاستراتيجي

شقق من نوع S+1 / S+2 / S+3
إقامة مؤمنة
مأوى سيارات
قرب من المدارس، المحلات، والمرافق الحيوية

استثمروا في عقار مضمون مع SIMPAR





29 921 009 - 29 921 011

simpar.tn

Des systèmes de tarification différents et un nouveau modèle insulaire de production d'eau

La gestion de la tarification de l'eau potable est un levier économique puissant permettant de rationaliser une ressource rare soumise à une forte pression touristique et climatique. Dans le cas des deux îles, cette gestion repose sur des structures progressives par paliers, mais elles diffèrent par leur degré de recouvrement des coûts et leur contexte institutionnel. À Djerba, les tarifs sont fortement subventionnés par l'État via la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (Sonede), tandis qu'à Malte, la tarification gérée par la Water Services Corporation vise un recouvrement complet des coûts opérationnels.

Conscientes que le « tout-dessalement » s'apparente à une fuite en avant coûteuse et vulnérable, les deux îles cherchent désormais à façonner un modèle vertueux basé sur l'économie circulaire. Malte a pris une longueur d'avance avec le programme «New Water» : grâce à des systèmes de purification tertiaire de pointe, l'archipel recycle ses eaux usées pour fournir 7 millions de mètres cubes d'eau de haute qualité par an aux agriculteurs, couvrant près de 35% de leurs besoins. Le gouvernement maltais ambitionne également de viser le « zéro impact net » sur ses aquifères en réinjectant autant d'eau qu'il en prélevait. Du côté de l'île de Djerba, la prise de conscience se traduit par le retour à la sagesse ancestrale : réhabilitation obligatoire des citernes de collecte pluviale dans les nouvelles constructions urbaines et complexes hôteliers, couplée au traitement des eaux grises pour l'arrosage des golfs et des jardins.

L'arbitrage politique : entre souveraineté touristique et justice spatiale

Au-delà du défi technologique, le modèle du dessalement cristallise une vive tension de gouvernance : l'arbitrage entre l'attractivité économique et la justice sociale. À Djerba comme à Malte, le modèle de développement repose sur une surconsommation d'eau dictée par le tourisme de masse (arrosage des golfs, les infrastructures hôtelières et grand confort estival), alors même que les insulaires subissent de plein fouet les contraintes de la rareté. Cette dissymétrie se traduit directement dans le quotidien des résidents par des coupures d'eau récurrentes lors des pics estivaux ou par des réajustements tarifaires qui pèsent sur le pouvoir d'achat des ménages permanents.

Tandis que les subventions d'État en Tunisie cherchent à préserver une forme d'équité sociale au risque de fragiliser l'équilibre financier du service public, la tarification par recouvrement des coûts à Malte transforme l'eau en un bien marchand hautement stratégique. Distribuer une ressource produite à grand renfort d'énergie implique dès lors un choix éminemment politique : prioriser la rente touristique ou garantir un droit à l'eau équitable et continu pour les habitants locaux. Sans une régulation stricte de la demande sectorielle, le sursis technologique risque d'exacerber les fractures territoriales au détriment de la cohésion insulaire.

Au-delà de la technique, le dessalement pose un choix de gouvernance crucial : arbitrer entre les besoins d'un tourisme de masse très consommateur (hôtellerie, golfs) et le droit des résidents locaux à l'eau. À Djerba comme à Malte, cette tension se traduit par des coupures estivales ou des hausses tarifaires qui pèsent directement sur les populations permanentes. Sans une régulation politique stricte de la demande touristique, l'illusion de l'abondance produite par le dessalement risque d'aggraver les fractures sociales et territoriales. L'avenir des deux îles ne s'écrira pas uniquement à travers la sophistication de leurs usines d'osmose inverse, mais dans leur capacité politique à concevoir des territoires insulaires sobres, conscients de leur insularité. La technologie offre un sursis indispensable, mais elle ne pourra jamais affranchir définitivement un territoire insulaire de ses contraintes géophysiques.

A.B.

(*)*PhD Géographie Aménagement*

Références bibliographiques

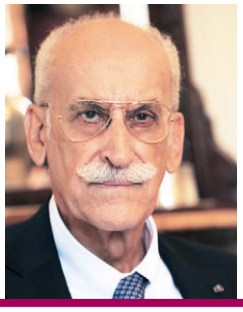
BEN NASER T, (2023), Djerba : Face à la pénurie d'eau, retour aux sources, Revue électronique Nawat, Juin 2023.
BERGAOUI F (2021), Tunisie : Le «majel», pour surmonter la crise de l'eau potable, Magazine Leaders, 21/02/2021.
BIELAWSKI M, (2020), Le « menzel » et le « houch » : Un mode d'occupation du sol et d'habitat patrimoine culturel matériel ou patrimoine culturel immatériel ? https://www.reseau-lieu.archi.fr/Le-menzel-et-le-houch
BORG, M. (2021). Water Management in Malta: Between Scarcity and Sustainability. Malta University Press, Valletta.
BRUNHES, J. (1920). Géographie humaine de la France. Éditions Plon, Paris.
HIZAOUI N, (2024), Sécurité hydrique : L'avenir réside dans le dessalement de l'eau de mer, Article de presse, La Presse de Tunisie publié le14/07/2024.
IHEE, (2015), Etude d'impact sur l'environnement du projet de réalisation de la station de dessalement d'eau de mer à Djerba ; Rapport définitif, Avril 2015, 216 p.
LOFI, J., et al. (2022). "Impact of brine discharge from desalination plants on Mediterranean coastal ecosystems". Marine Pollution Bulletin, vol. 174, pp. 113-125.
SGHAIER, M. (2014). Gestion de l'eau et durabilité territoriale à Djerba. Thèse de doctorat en Géographie, Université de Tunis.
SONEDE (2019). Rapport annuel d'activité : La station de dessalement de Djerba et les défis du Sud. Tunis.
SOUID F, (2020), L'eau : Une ressource en péril à Djerba, Blog Site Fesguietna
WATER SERVICES CORPORATION (2023). Annual Sustainability and Water Production Report. Luqa, Malta.



■ Patio et galeries de Dar Djellouli (XVIIIe siècle)

Sfax d'hier à aujourd'hui

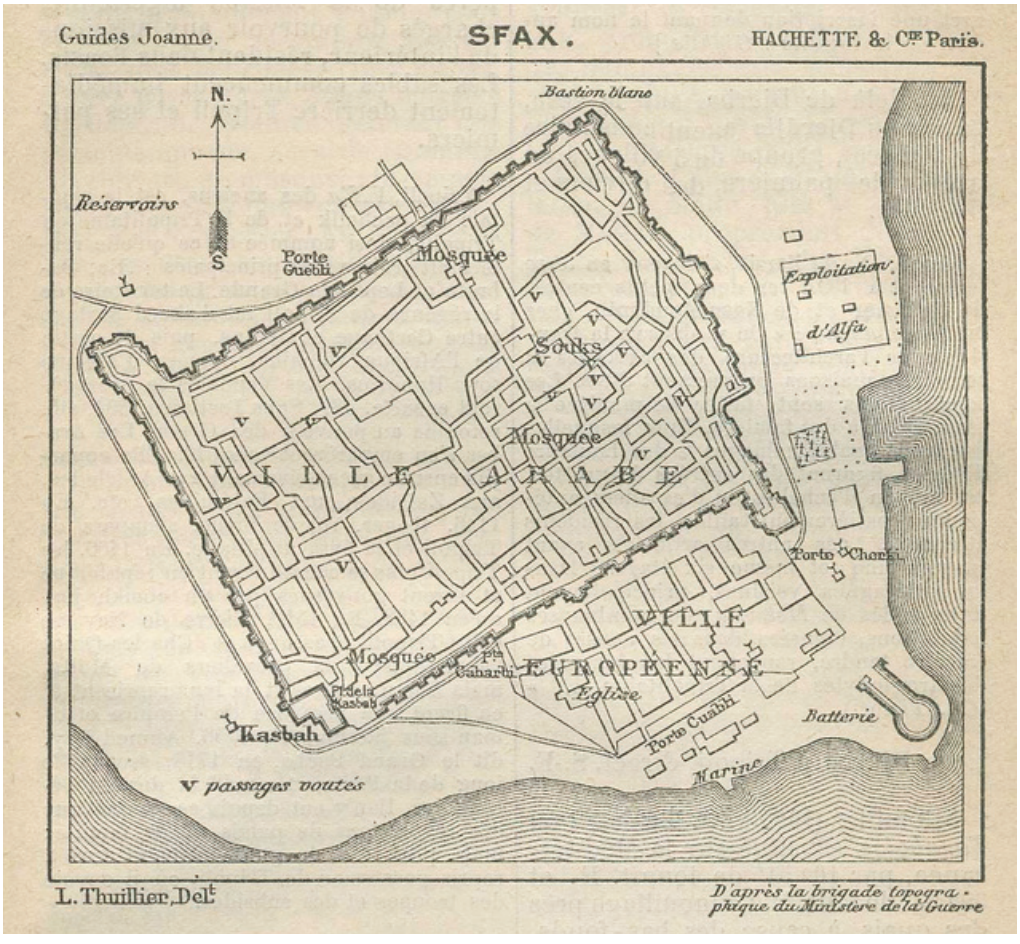
Panorama historique

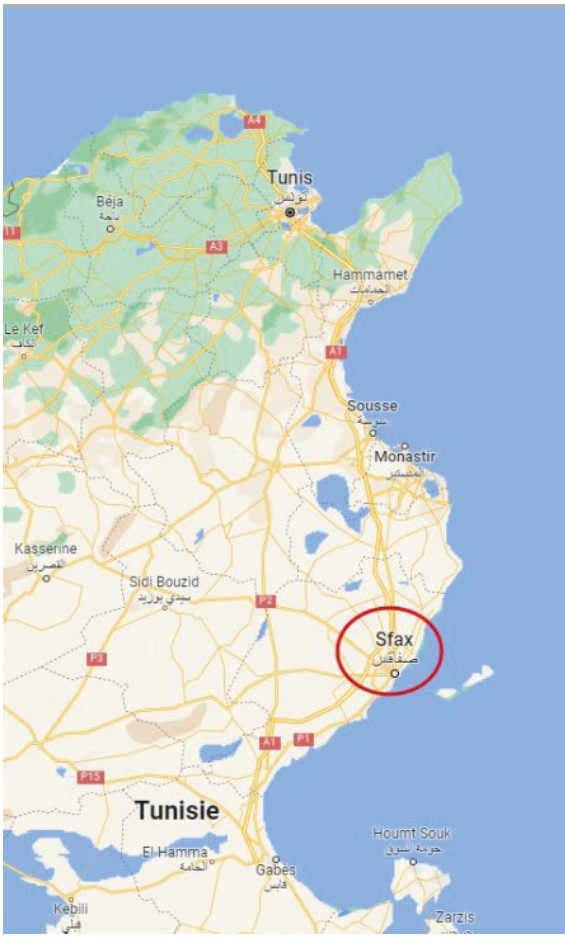


• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

Située sur le littoral, à 270 km au sud de Tunis, Sfax est la deuxième ville du pays, tant par le nombre de ses habitants que par son dynamisme économique. Dès l'Antiquité, une présence punique et romaine est attestée à Thyna et Acholla (Boutria). Toutefois, la ville proprement dite est vraisemblablement une création de la dynastie médiévale des émirs aghlabides de Kairouan (800-909).

■ **Plan ancien de la médina. Localisation de Sfax et de son gouvernorat sur la carte de Tunisie**





Par les caractères originaux de sa personnalité sociale et culturelle, la ville occupe une place de premier ordre dans l'histoire de l'édification, au long des siècles, de notre identité nationale. Tournée vers l'Orient davantage que toute autre cité tunisienne, cette métropole du sud se distingue, en outre, par un particularisme puissant propice à la réussite économique et sociale de ses citadins et leur contribution à la richesse du pays. Il n'en demeure pas moins que la conscience d'une appartenance à la communauté nationale est évidemment vivace, de sorte que dans les heures décisives, le pays trouve Sfax en première ligne, au coude à coude avec les défenseurs de la patrie.

Au Moyen Âge, sa position géographique la rend vulnérable, comme d'autres villes côtières, à l'invasion des Normands de Sicile, alors maîtres du littoral ifriqiyen. Elle résiste cependant à cette présence étrangère. En février 1156, la population sfaxienne, encouragée par le gouverneur Omar ibn Abou al Hassan - pourtant nommé par la puissance occupante -, se souleva. Sur ces entrefaites, parvint la nouvelle de l'exécution du père d'Omar retenu en otage en Sicile. Ce tragique et humiliant événement porta la colère des émeutiers à son paroxysme de sorte que la rébellion fut entachée par le massacre des chrétiens de la ville. Endémique, la menace extérieure, venue de l'Europe chrétienne, prenait généralement la forme d'une razzia suivie d'une occupation plus ou moins durable. C'est ainsi qu'en 1286, la flotte de la Sicile aragonaise commandée par Roger de Lauria prend les îles Kerkennah et menace directement le rivage sfaxien.

Par ailleurs, lorsque des crises politiques et diverses querelles intestines affaiblissaient le pouvoir central, des villes, dont Sfax, faisaient sécession. Ce fut le cas au XIVe siècle, et il fallut attendre le règne de l'énergique sultan hafside Abou El Abbès (1370-1394) pour mettre fin à l'anarchie.

Bien plus tard, durant la révolte qui, en 1864, embrase la régence, Sfax, enhardie par l'arrivée en ville de 400 hommes armés de la tribu voisine des Mthélîth et 200 cavaliers des Hmâmma, s'insurgea. A ce propos, l'historienne Bice Slama, dans son ouvrage *L'Insurrection de 1864 en Tunisie* (MTE, Tunis, 1967), précise qu'à la différence de Kairouan et Gabès où ce sont les tribus qui ont déclenché la révolte contre leurs gouverneurs, *«ici, c'est le peuple de Sfax qui se bat.»* Toutefois, elle nuance en ajoutant : *«En fait, de nombreux bourgeois ont donné leur appui au mouvement et dans la nouvelle commission municipale, siègent le cadi, le mufti, El Nouri et El Karaï, chefs des deux principales zaouias de la ville, Hâj Brahim Sellami, amine du commerce et Ahmed Chabouni, propriétaire.»*



■ Gravure représentant le bombardement de Sfax les 15 et 16 juillet 1881 (in A. Mahjoubi et H.Karoui, Cérès Productions, Tunis, 1983)

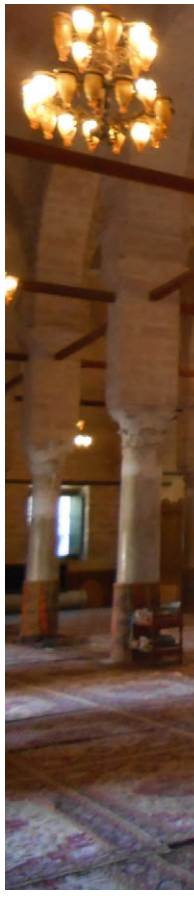




■ Minaret de la Grande mosquée (IXe siècle) et vue sur la ville.

En 1881, appuyée sur les contingents armés de la tribu des valeureux Mthélith venus à la rescousse, la ville opposa une résistance héroïque aux troupes françaises. Elle ne tomba qu'à la suite de bombardements intenses des canons de l'escadre et le recours des envahisseurs à la méthode féroce de l'enfumage des demeures et des abris.

Au plan de la vie économique et de l'activité d'échanges, le tropisme vers l'Orient, vivace depuis l'époque médiévale, a toujours constitué un élément majeur de la personnalité sfaxienne. L'ancestrale vocation marchande si bien étudiée par l'historien Ali Zouari dans son ouvrage intitulé *Les relations commerciales entre Sfax et le Levant aux XVIIIe et XIXe siècles* (INAA, Tunis 1990) assurait de fructueux échanges commerciaux avec l'Egypte, le Levant et la Turquie. Une installation définitive dans telle ou telle ville du Moyen-Orient était chose courante. Les liens avec cette région étaient si solides que la plupart des familles de marchands envoyaient leurs enfants suivre leur cursus à la mosquée-



■ Cueillette des olives dans l'ancien temps



■ Le port de Sfax, quai des phosphates (carte postale ancienne)



université cairote d'El Azhar davantage qu'à la Zitouna de Tunis. Certains, comme le célèbre Sidi Ali El Nouri, étudièrent à la grande mosquée de Tunis puis au Caire. Le dynamisme des grands marchands sfaxiens avait abouti aux XVIIIe et XIXe siècles à une présence active non seulement à Tunis, à Annaba, en Tripolitaine, en Cyrénaïque et en Méditerranée occidentale (Marseille, Livourne Gênes et Malte nous apprend A. Zouari) ; mais également à Alexandrie, au Caire, à Damas et Alep et Istanbul ou Smyrne (Izmir). Ali Zouari, dans son ouvrage précité, nous indique à la page 146 que *«les familles les plus actives et les plus régulièrement en contact avec le Levant étaient les Fendri, Ghrab, Djellouli, Megdiche, Makni, El Nouri, Sellami, Charfi et Chaabouni.»* En vertu d'un usage classique dans la civilisation musulmane, le pèlerinage aux Lieux saints s'accompagnait de fructueuses opérations commerciales. Notons enfin que le commerce caravanier en direction de l'Afrique subsaharienne n'était pas négligeable.



■ Salle de prières hypostyle de la grande mosquée

En matière de religion et de science, il convient de souligner que dès le Moyen Âge, Sfax abrita des oulémas-enseignants tels Sidi Abou el Hassan El Lakhmî (m.1085), savant malékite vénéré par la population pour sa science et sa baraka. L'histoire a également gardé le souvenir des soufis adeptes de l'islam mystique et des ascètes voués à la prière et à la surveillance côtière dans les mahrass et ribat-s, notamment celui connu sous le nom de Qasr Ziyâd. Ces soufis, par leur enseignement non seulement mystique mais aussi classique, contribuaient au renforcement du sunnisme et de l'école malékite. Le plus célèbre des maîtres qui



Bab El Diwân

animaient ces sanctuaires est encore de nos jours sidi Abou Is'hâq Al Jabaniyânî, saint patron de Jabanyâna, mort en 979. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, certaines zaouias, prolongeant cette tradition d'alliance entre soufisme et sunnisme, se consacraient à la diffusion de l'enseignement de la religion, de la langue et de la grammaire. L'exemple le plus célèbre des maîtres qui animaient ces sanctuaires est encore de nos jours celui de Sidi Ali El Nouri (1643/44-1706). D'autres n'en étaient pas moins vénérés : Sidi Abou al Hassan El Karaï, ou encore Sidi Mohamed Charfi. Des dynasties urbaines de professeurs et de magistrats se constituèrent au cours des ans, telle la famille El Fourati. A la fin du XVIIe siècle, le chroniqueur Husseïn Khouja, dans son *Dhayl bacha'ir ahl al Imân*, nous dit qu'à son époque, le représentant le plus illustre de cette lignée est le cheikh Abdelaziz b. Mohamed El Fourati. Après un long séjour d'études au Caire, cet ouléma,



Les remparts



La ville moderne. A droite: l'hôtel de ville (photo J. Chevalier)

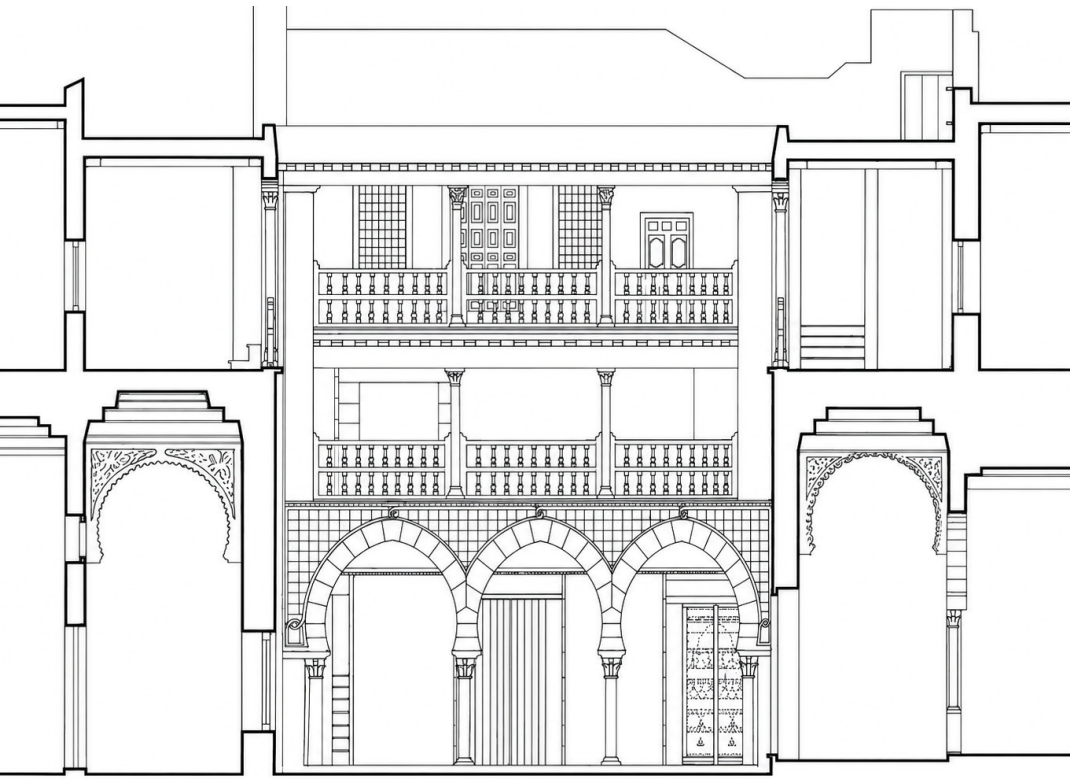


Cour intérieure de la citadelle (Kasbah)



Jeune artisane à l'ouvrage (photo J. Chevalier)

■ Au siège du caïdat

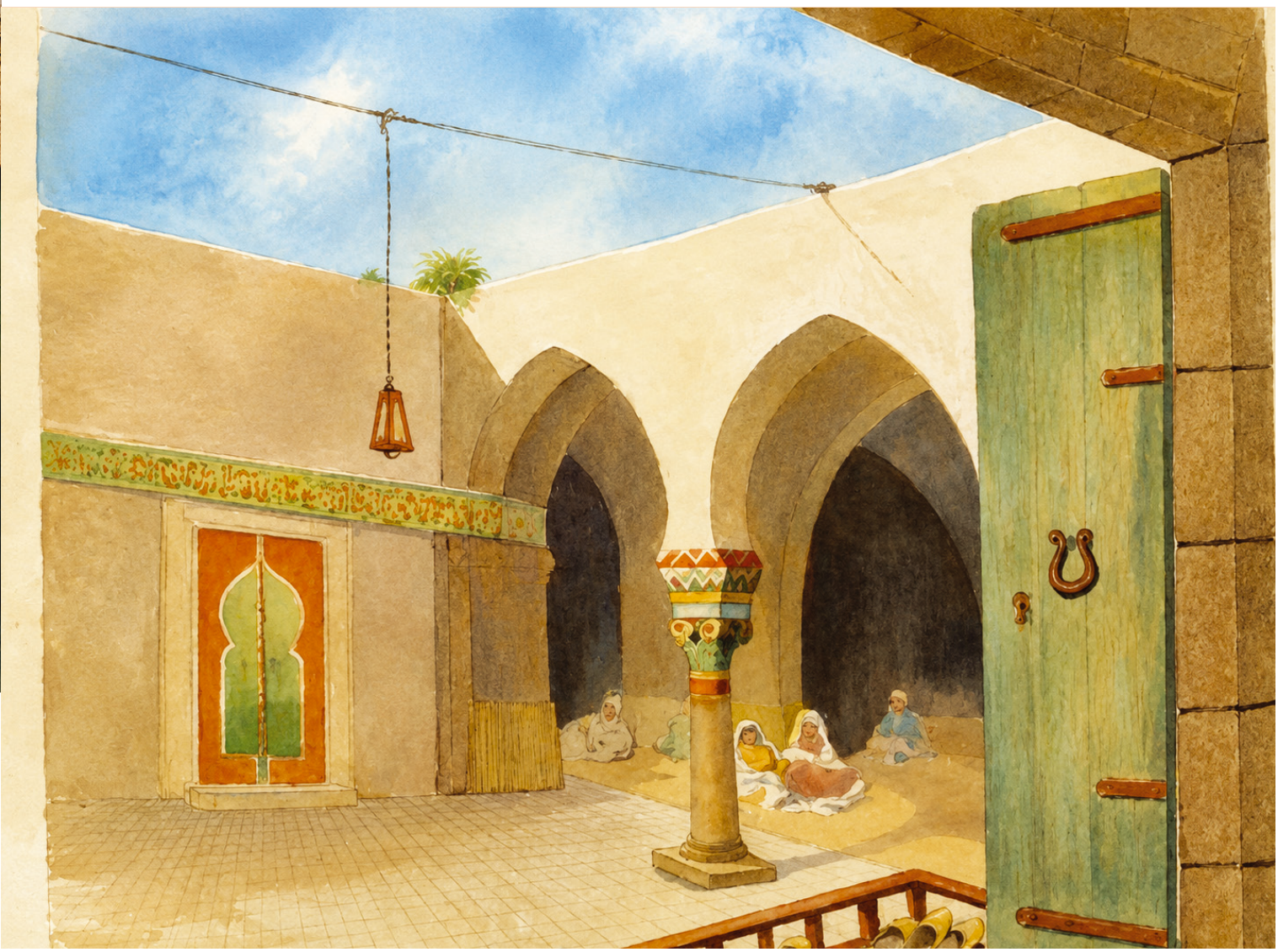


■ Exemplaire unique de galeries superposées à Dar Djellouli (in Ali Zouari, Étude architecturale de deux demeures sfaxiennes, GREPO, 1988)

auteur d'opuscules sur les fondements de la foi, sur la grammaire et le rituel du pèlerinage retourne dans sa ville natale et se consacre à l'enseignement. D'une manière générale, l'apport de Sfax aux disciplines religieuses et littéraires, s'incarne dans la haute figure de Sidi Ali El Nouri et son célèbre ouvrage (*Ghayth el naf' fi al qirâ'et el sab'*), mais aussi dans l'œuvre de Mahmoud Megdiche (1742-1813), l'historiographe de la ville, auteur de *Nuzhat al andhâr fî'ajâ'ib al tawârîkh wa al akhbâr*. L'érudit, homme de lettres et poète Ibrahim El Kharrât (1739-1836), quant à lui, nous laissa son célèbre traité *Zahr al rabî'fî mahâsin al badî* consacré à une des branches de la rhétorique arabe axée sur la stylistique.

Du point de vue de l'histoire politique, Sfax joua un rôle conséquent dans le succès durable de la dynastie husseïnite. Durant les XVIIIe, XIXe et XXe siècles, deux familles, les Bou Attour et les Djellouli, firent preuve, en la matière,

■ Rue et scènes de la vie quotidienne dans les années 1880 vues par Charles Lallemand





d'une loyauté sans faille au trône beylical. A titre d'exemple, évoquons ici, rapidement, l'itinéraire du puissant Mahmoud b. Bakkar Djellouli (1750-1839). Caïd-gouverneur de Sfax, de Sousse et du Sahel, fermier général des taxes de la douane, armateur corsaire et homme d'affaires, ce personnage constitue un brillant témoignage de ce que pouvait être une réussite autochtone dans la politique et l'économie au temps de la dynastie des pachas beys. A son propos, le voyageur anglais Grenville Temple note dans son récit de voyage paru à Londres en 1835: «*Jalooli, one of the richest individuals in the Beylik, made the great bulk of his fortune by his cruisers, of which he is said to have possessed no less than twenty three at one time.*» Ses fils et petits-fils marchèrent dans les pas de Mahmoud et exercèrent durablement les fonctions de caïds-gouverneurs non seulement de Sfax, leur ville natale, mais aussi de la tribu des Mthélîth.

Au moment de la lutte pour l'indépendance, Sfax et sa région donnèrent d'éminentes personnalités, notamment Hédi Chaker (Sfax 1908-

■ **Habib Bourguiba au congrès de Sfax(1955)**



Nabeul 1953), un des fondateurs du Néo-Destour en 1934, qui créa la première cellule destourienne de Sfax. Plusieurs fois incarcéré et éloigné dans les territoires du Sud, il est placé en résidence surveillée à Nabeul en 1953, année durant laquelle il est assassiné. Kerkennah donna à la Tunisie militante Farhat Hached, un leader syndicaliste fondateur de l'Ugtt. Il fut aussi un dirigeant nationaliste destourien actif que la Main rouge, organisation colonialiste secrète, assassina le 5 décembre 1952. Habib Achour, chef syndicaliste, natif de Kerkennah comme F. Hached et, comme lui, engagé avec le Néo-Destour, joua un rôle politique important. C'est lui qui, dans le contexte de la grave crise au sein du parti, consécutive aux divergences relatives aux accords franco-tunisiens de l'Autonomie interne, assura l'organisation et la sécurité du congrès particulièrement tendu du Néo-Destour, tenu du 15 au 18 novembre 1955 à Sfax. Il contribua ainsi à la réalisation des objectifs souhaités par Habib Bourguiba, c'est-à-dire un bon déroulement des travaux et l'élimination de son rival, le secrétaire général du parti, Salah Ben Youssef.

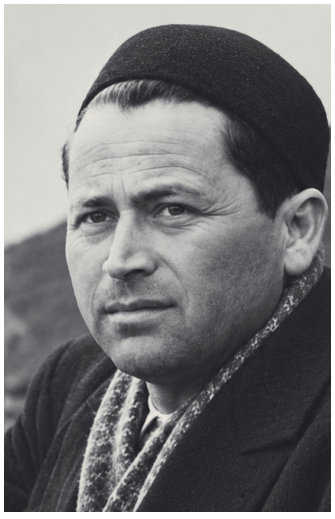
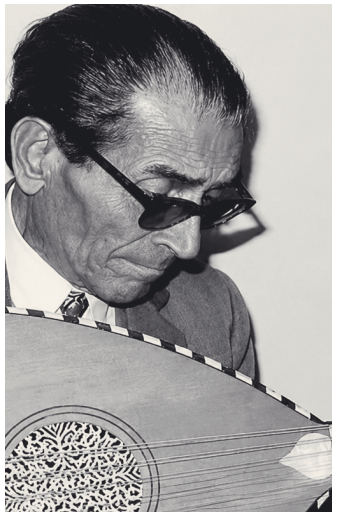
Voyons à présent le patrimoine urbain historique sfaxien : la médina, fort ancienne, est intéressante par sa configuration, ses remparts d'époque médiévale, sa kasbah (citadelle, sa grande mosquée, fondée en 850, et son minaret typique, ses marchés anciens, ses demeures traditionnelles, notamment Dar Djellouli qui abrite aujourd'hui le musée des arts et traditions. La ville moderne, sérieusement endommagée lors des bombardements de 1943, a été reconstruite après-guerre dans un style architectural harmonieux.

Un élément constitutif du patrimoine horticole et de l'art de vivre local est représenté par les jnân-s. Sfax, en effet, a toujours été entourée d'une large ceinture de jardins. Voici comment les voyait dans les années 1880 l'aquarelliste et écrivain Charles Lallemand lors de son périple tunisien : *«Les jardins, jenane, de Sfax! Mais c'est la vie même des habitants. [A la belle saison], chaque soir, après les affaires faites, l'heureux bourgeois sfaxien regagne, au trot de son cheval, de son mulet ou de son âne, le beau jardin au milieu duquel habite sa famille. (…) On [y]cultive toutes sortes de légumes, de fruits et de plantes médicinales.»* Outre les jnân, et d'un poids économique autrement considérable, Sfax et sa région se flattent de l'existence d'une magnifique forêt de millions d'oliviers développée et étendue sur plusieurs milliers d'hectares, constituée à partir de 1892, selon des procédés modernes et par le recours aux contrats de complant (mugharasa). Ce qui avait permis aux cultivateurs autochtones d'accéder à la propriété des plantations qu'ils avaient eux-mêmes créées.

Dans le domaine de la culture et des arts, Sfax a donné des artistes musiciens de talent tels Chafia Rochdi, figure pionnière de la chanson et du théâtre, Mohamed Jamoussi, Mohamed Boudaya, Ali Chalgham, Ahmed Hamza et, à la génération suivante, Safwa et Saber Rebaï. Des fils de la cité consacrèrent leurs activités à la sauvegarde et à la diffusion du patrimoine musical classique (malouf) et soufi tels Mahmoud Siala, Ahmed Zghal, Ali Hachicha et bien d'autres. Dans les arts plastiques, évoquons Khalil Aloulou, Walid Zaouri, Sami Ben Ameur et Adel Megdiche. Dans le septième art, retenons les noms de Nouri Bouzid et Moncef Dhouib et le jeune Youssef Ksentini.

Nous ne terminerons pas cet aperçu historique sur la capitale du sud, sans rappeler sa vigueur économique moderne. La ville, dotée en 1891 d'un port qui est, aujourd'hui, le premier en termes de trafic, n'a cessé depuis de développer son tissu industriel. A telle enseigne qu'elle possède aujourd'hui 4 000 entreprises vouées à

■ Lutte nationale : Hédi Chaker, Farhat Hached, et culture: Mohamed Jamoussi, Chafia Rochdi, Adel Megdiche

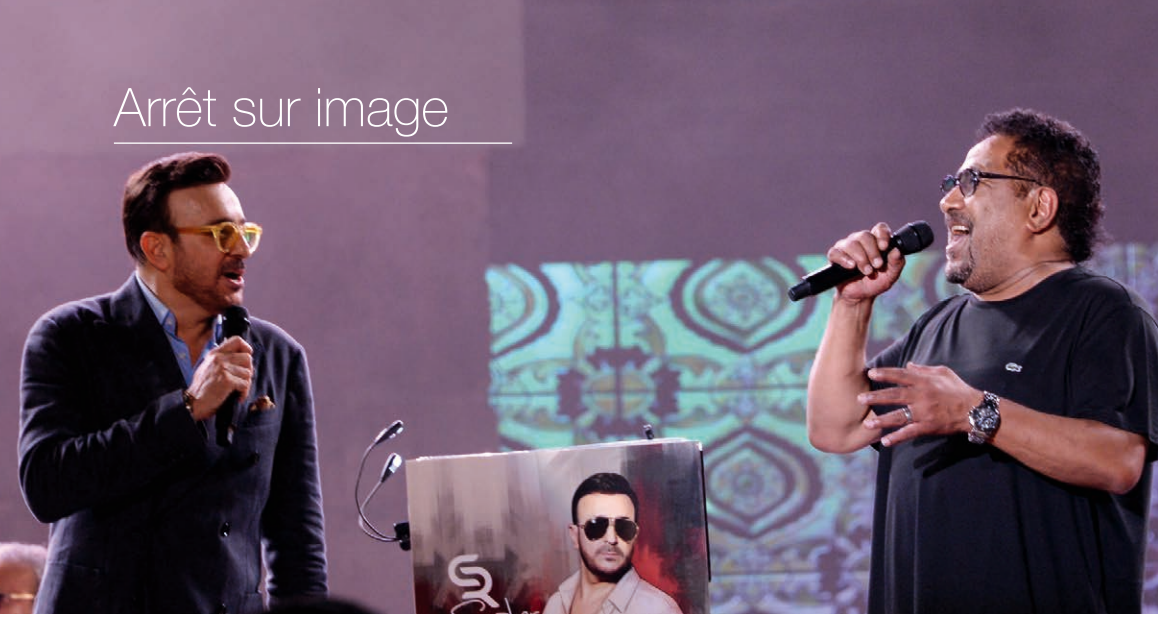


divers secteurs. Tout comme il convient de souligner l'éminente position de nombreuses personnalités tunisiennes originaires de Sfax : scientifiques, médecins, chirurgiens, ingénieurs, juristes, universitaires, et des figures éminentes des médias, de l'édition et de la communication. Dans le milieu des affaires, les élites sfaxiennes tiennent une place tout aussi éminente. Par leurs talents, leurs efforts, leur rigueur professionnelle et leur capacité à suivre le mouvement du monde, ces hommes et ces femmes ont créé et développé des entreprises, souvent compétitives à l'international. Elles sont aujourd'hui autant de fleurons de l'économie nationale.

Md.A.B.A.



■ Patrouilleurs de la marine nationale construits à Sfax aux chantiers navals de la SCIN











Ils ont rendu l'été encore plus "show"

Ils ont vibré, ils ont chanté, ils ont dansé ! Ni la chaleur caniculaire, ni les longues files d'attente, ni les prix d'entrée élevés n'ont dissuadé à chaque fois des milliers de festivaliers de *«vivre»* intensément les festivals d'été. Tunisiens et visiteurs sont en plein dans la fête. Le rituel se perpétue.

L'été 2026 a été marqué par de grandes soirées inoubliables. Saber Rebai en a donné le ton, invitant avec lui à Carthage Lotfi Bouchnak et Cheb Khaled. Ce fut un carton plein. Sur le même élan, leurs soirées individuelles connaîtront le même succès. Amina Fakhet, Soufia Sadok, Nabiha Karouali, Elissa ou Majda Roumi feront revivre des moments intenses. De nombreuses autres vedettes de la chanson, Adam, Salif Keïta, et Echami notamment, seront de cette mégafête.





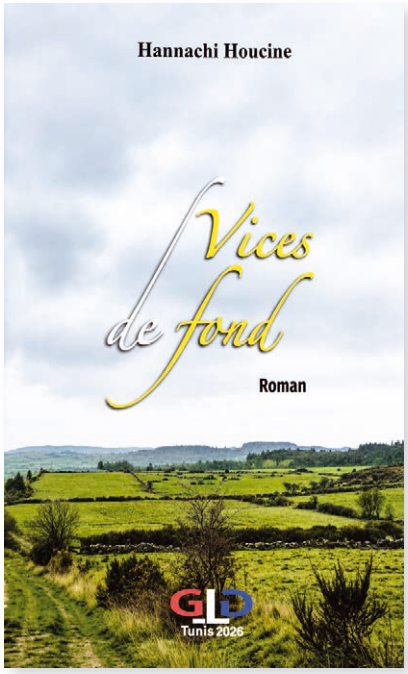












Vices de fond
de Houcine Hannachi
Éditions GLD, 2026, 116 pages

Houcine Hannachi
Vices de fond

Dans ce roman singulier, l'auteur brosse une galerie de portraits en clair-obscur mettant en lumière des vices qui traversent la nature humaine. Finement dessinés, nuancés et affranchis de tout manichéisme, ces personnages révèlent derrière les apparences les fragilités de l'être humain.

Houcine Hannachi est une figure marquante du paysage éducatif et universitaire tunisien. Outre ses activités pédagogiques en tant qu'inspecteur de français, il est connu pour ses travaux académiques en linguistique et ses diverses publications ayant trait au roman et à la poésie. Son dernier roman Vices de fond vient d'être publié. Il se présente comme une galerie de portraits (douze), de personnages, de «*silhouettes*», de «*vies*», de «*trajectoires*», préfère dire l'auteur.

La portée d'un titre : du vice apparent au vice profond

D'emblée, Houcine Hannachi interpelle le lecteur par un titre évocateur qui nous renseigne sur la tonalité d'ensemble du roman. Au travers d'un détournement lexical à des fins parodiques, l'auteur, dans une vaste introspection, jette un regard introspectif sur ses personnages, scrute leurs contradictions et leurs fragilités.

Titre-programme, aux vertus incontestées, il est au cœur de son projet, nous semble-t-il, visant à révéler les fragilités de l'être humain. C'est ainsi que tour à tour, l'auteur fait défiler des figures humaines telles que le manipulateur, le mythomane, le tricheur, le corrompu, etc. Certains vices sont criards ; d'autres plus sournois. Le titre inscrit le roman dans une perspective à la fois psychologique et sociale.

Portraits en clair-obscur

Il est pertinent de mettre en lumière l'approche de l'auteur qui s'écarte résolument de la stigmatisation pour laisser libre cours aux personnages de se révéler à travers leurs actes, leurs comportements, leurs «*inclinations*», un exemple éloquent dans le «*m'as-tu vu*». «*Mon monde est un théâtre dont je suis à la fois l'auteur principal, le metteur en scène et le critique.*» (p 37.)

Le « rat de café » est l'occasion pour le romancier de restituer l'atmosphère de café à partir de faits et d'évènements anodins. Dans «*l'envieux*», l'auteur prend le lecteur à contrepied: «*Je n'ai jamais vu l'envie comme un défaut.*» Plus loin, dans «*le tricheur*», il évoque la «*triche maîtrisée, avant de déjouer les stéréotypes dans « le paresseux»* : «*l'effort serait-il une vertu ?*» (p 102.) «*Je ne refuse pas le progrès. Je l'utilise pour faire moins et mieux.*».

Notons, par ailleurs, la belle définition de la paresse : «*La paresse est une économie de soi. Elle évite l'emballage, les illusions de grandeur, les ambitions qui consument. Elle permet d'observer le tumulte sans s'y dissoudre. Pendant que d'autres s'épuisent à vouloir plus, je conserve mes forces.*» (p 104.)

Quant à l'écriture du romancier, elle est audacieuse et portée par une maîtrise syntaxique remarquable. En effet, l'auteur exploite judicieusement la parataxe. Les phrases courtes, leur juxtaposition, confèrent à l'œuvre sa cohérence et garantissent au récit sa fluidité.

Le vice n'est plus perçu comme une transgression : il devient une manière d'être au monde. Autre originalité du roman et non des moindres, celle-ci tient à un paradoxe : le faux peut parfois donner accès au vrai. En donnant à voir les marques, les postures, les mensonges, les simulacres et les faux-semblants, l'auteur ne cherche pas seulement à les dénoncer : il s'en sert pour dévoiler une vérité plus profonde sur l'homme et sur la société que le lecteur est invité à déchiffrer.

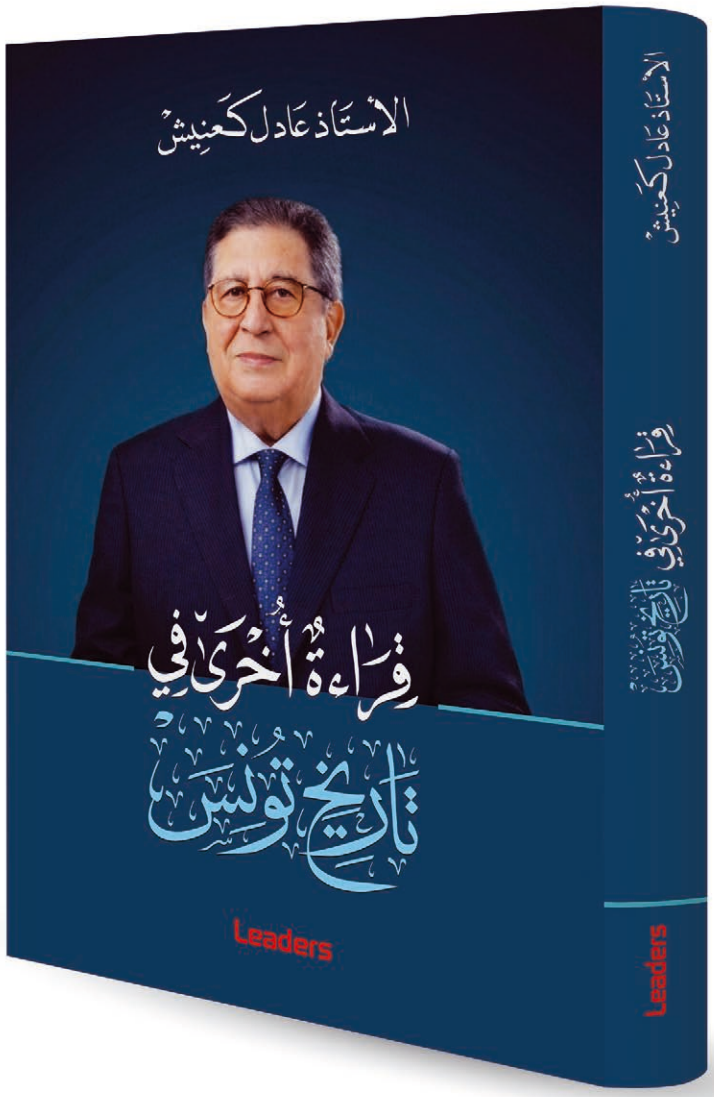
Roman à lire absolument. Je le dis sans souci d'apologie mais parce que cela est.

L.S.



• **Par Lotfi Souab**

صـــــدر أخيـــرا



Bon de commande

Nombre d'exemplaires **x 50 DT Total**

Nom et prénom ou Raison sociale :.....

Adresse de livraison :.....

.....

Code postal

Tel

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- ☐ Chèque bancaire
- ☐ Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333
www.leaders.com.tn

Ecrire

• Par Taher Bekri

Il tournait les pages comme des années, les lignes remplies de ses souvenirs, pouvait-il oublier, pouvait-il renier, alléger le poids des incertitudes, souscrire à l'indifférence, se soustraire à l'endurance, et surgir en silence, tout ému.

Il ne savait ce qu'est écrire, mais pourquoi le définir, simplifier et aplatir, porter à la surface des miroirs ce qui couve au fond des flots, volcan fumant, algues entremêlées, torrents fougueux, courants boueux, faune en lutte !

Il déroule les mots comme des boulets qui l'enchaînent, des mots dont il veut se défaire, écrire n'est pas se distraire ni parfaire, comment éviter houles et rochers, s'éloigner des gouffres, polir les galets, les baigner d'écume de tendresse, atteindre les rivages ?

Il s'interroge, il interroge, interpelle le sens, doute souvent, à quoi sert d'écrire s'il n'ya pas de vision, doit-il échapper à son être, se dédoubler, se tripler, pourquoi tous ces tourments, les mots lui sont-ils si nécessaires, il se résout à l'évidence, s'ils disparaissent, il se meurt !

Il se moque de sa résistance, le monde est à feu et à sang, de guerre en guerre, les humains comme des bêtes sauvages, la mort rôde à tous vents, gladiateurs aux armures impitoyables, que pèsent ses mots face à tous ces animaux qui rugissent matin et soir, vantent leurs muscles dans l'arène, se prennent pour les rois de la jungle, leurs crocs toujours devant, paroles lourdes, logorrhées sourdes, insultes menaçantes, parades faites d'acier et de plomb.

Il poursuivait ses pages comme un marcheur avec canne, en quête de vérité sur laquelle il s'appuie, n'est-elle pas plurielle, il tâtonne, hésite, trébuche, bafoue, murmure, crie, rentre sa colère, s'arrête, suant, il veut être libre et ne cède la Cité, sentinelle, il reprend son bâton de pèlerin, sa marche, mais sait-il où il va, où il se dirige, tant de points de suspension, tant de phrases inachevées, les césures nombreuses, de rature en rature, la marge à désherber, les mots à refaire.

Il remue le champ, laboureur du songe, de l'utopie, la réalité contre tempêtes et sécheresses, déterre les mots enfouis au plus profond de l'Histoire, ont-ils germé, sont-ils pourris, restés stériles, faut-il abandonner les semailles, arracher les épouvantails, garder les graines pour d'autres saisons, a-t-il le droit de déposer sa charrue, quitter ses vers?

Il porte sa flamme comme une lampe dans la nuit, franchit le seuil, pas à pas, frappe à la porte, sans prélude, ni vestibule, entre, ouvre la fenêtre et regarde venir à lui les nuages ou les oiseaux de passage.

Il habite les mots comme ils l'habitent, de pays en pays, d'exil en exil, de fleuve en oued, de palmeraie en océan, de golfe en désert, la planète comme un globe sur le dos d'Atlas, Hercule minuscule reliant les continents à la dérive, plantant un arbre sur «*l'île nue*», croisant les estuaires, cousant les rêves, omettant les blessures, tirant comme un drap court le temps.

Il ne court pas, il va lentement, lève la tête, relève le front, regarde le monde, fixement ; abolit les frontières, détruit les cages, s'envole déployant ses ailes, survole forêts et monts, vallons et plaines, découvre l'espace comme un grand livre.

Cette demeure de pierre lourde qu'il voudrait de jute légère !

Il se dit quand tu as fini d'écrire, continue d'écrire !

T.B.



La pêche à la canne

Un art de vivre entre patience, poésie et respect de la nature





« Septembre, le mois où la mer retrouve sa voix » présente la pêche à la canne comme bien plus qu'une activité : un art de vivre fondé sur la patience, l'observation et le respect de la nature.

En septembre, la Méditerranée retrouve son calme après l'agitation estivale. Le changement de température et les premiers vents d'automne favorisent l'activité de nombreuses espèces marines, tandis que les pêcheurs apprennent à «lire» les signes de la mer : courants, mouvements de l'eau, oiseaux et variations de lumière.

La pêche à la canne invite surtout à ralentir et à renouer avec la contemplation. Cette pratique ancestrale, profondément enracinée dans l'histoire méditerranéenne et particulièrement vivante sur les côtes tunisiennes, perpétue un lien précieux entre l'homme et la mer.

Face aux menaces du changement climatique, de la pollution et de la surexploitation, le texte souligne l'importance d'une pêche responsable, respectueuse des périodes de reproduction, des tailles de capture et des habitats marins.

Ainsi, septembre apparaît comme une saison privilégiée pour retrouver le silence, la sérénité et l'harmonie avec la nature. Le véritable trophée du pêcheur n'est pas nécessairement le poisson capturé, mais l'expérience vécue : la patience, l'écoute de la mer et la paix intérieure.



Ahmed Maazoun

Il avait fait de la Coopi une référence...





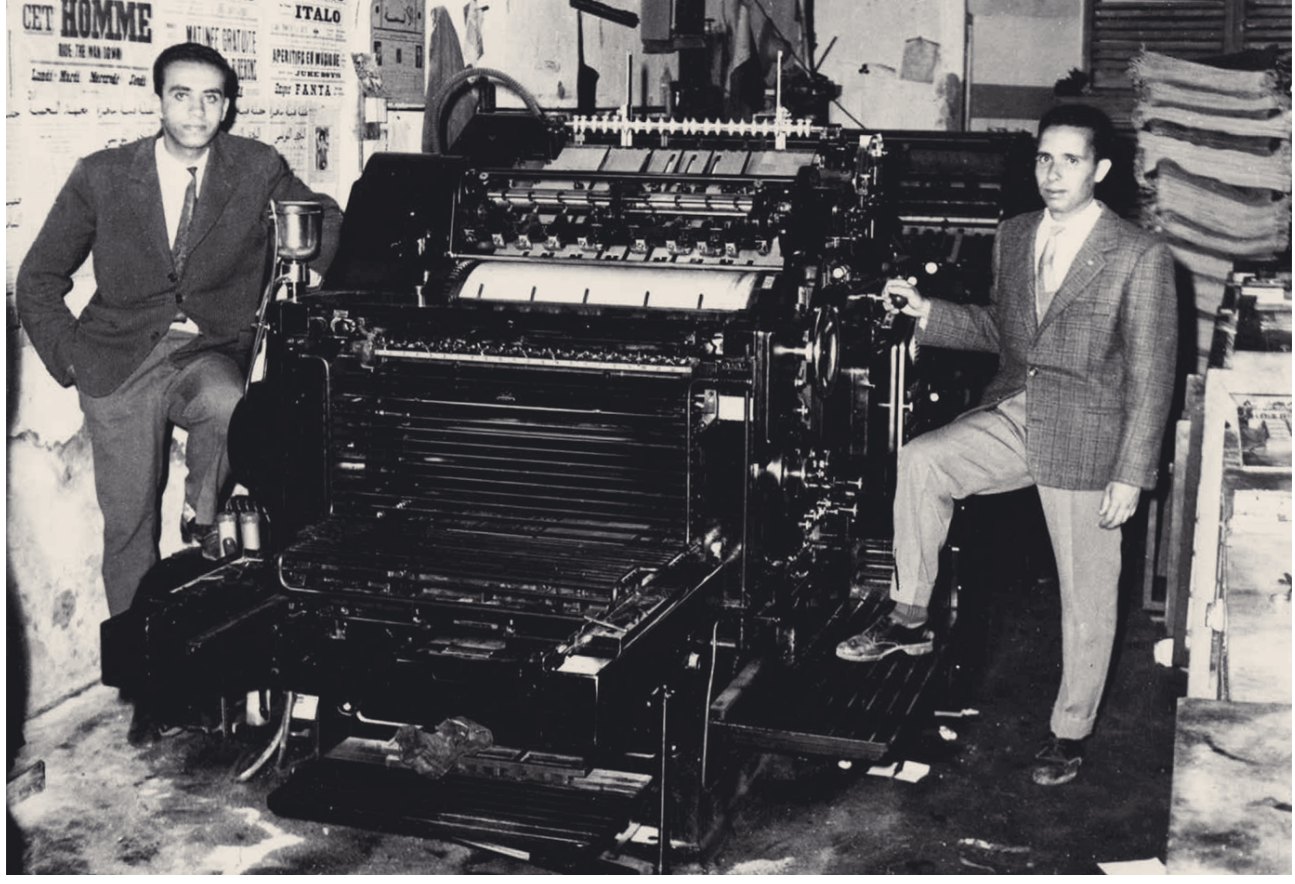
Pendant plus de cinquante ans, la Coopérative ouvrière de publication et d'impression (Coopi), qu'il avait créée à Sfax en 1959, avec ses camarades typographes de l'ancienne imprimerie Scicluna a constitué une référence. Reprise d'une entreprise en difficulté, relance et modernisation et une contribution majeure à l'édition d'ouvrages de référence : le pari a été gagné. Le fondateur, Ahmed Maazoun, qui vient de s'éteindre le 9 août dernier à l'âge de 92 ans, a incarné un rôle significatif à la tête de la Coopi, et au-delà, à Sfax et dans le pays. Discret, respecté, il a contribué à la réussite d'une coopérative ouvrière et à l'instauration de sa bonne gouvernance.
Retour sur le parcours d'un homme de conviction.

Au commencement était une imprimerie, fondée le 3 mars 1895 par Jean-Claude Revol qui, en plus d'imprimer des « travaux de ville », éditera La Dépêche sfaxienne. Il s'adjoindra à ses côtés un jeune typographe, Emmanuel Scicluna, qui s'y attachera et la rachètera à la mort de M. Revol, devenant également le patron de la Dépêche. Avec l'avènement de la Seconde guerre mondiale, il refusera de continuer à publier son journal sous l'occupation des forces de l'Axe, et ce n'est qu'après la libération qu'il le relancera, mais sous un nouveau titre: Les Nouvelles sfaxiennes (1945). A l'indépendance de la Tunisie, M. Scicluna, déjà à un âge avancé, peinait à poursuivre son œuvre. Il s'est résolu à céder son entreprise en grande difficulté, sans cependant trouver un repreneur.

Les employés étaient en désarroi, craignant la perte de leur travail. Menés par l'un de leurs camarades, Ahmed Maazoun, ils ont essayé d'explorer les différentes pistes possibles. Maazoun rentrait justement du congrès du parti destourien tenu à Sousse et avait écouté avec attention les discours relatifs à l'encouragement des coopératives ouvrières. Bourguiba en a tracé la voie, sous l'impulsion d'Ahmed Ben Salah. Il en parlera avec ses camarades et les convaincra de se constituer en coopérative. Ainsi naquit la Coopi en 1959, et reprendra l'imprimerie Scicluna.

Le patriotisme chevillé au corps

Ahmed Maazoun n'est pas un inconnu dans les rangs destouriens à Sfax. Très jeune, il avait fondé la première cellule destourienne dans le quartier Route Lafrane, multipliera les activités militantes, en mobilisant la population pour l'indépendance, enchaînant manifestations et meetings. Il entraînera avec lui d'autres jeunes pour fonder une école primaire à Merkez Ennigrou, devenue une véritable référence, organisier des actions de secours et d'assistance sociale, et venir en aide aux jeunes. Cette fibre patriotique ne sera alors que plus enrichie en épousant les nouvelles orientations socialistes prônées au lendemain l'indépendance.



La remontée de la pente ne sera pas facile pour la Coopi. Il fallait tout à la fois relever les défis techniques et financiers: acquérir de nouveaux équipements (la Coopi sera la première à introduire l'impression en offset à Sfax, puis la photocomposition); dégager des dividendes et en réinvestir une partie dans des projets utiles: acquisition de nouveaux locaux, promotion immobilière et construction de logements au profit des coopérateurs, etc.

Reste un troisième objectif, le sens de la mission à accomplir: publier des ouvrages de qualité, qui feront date. Alors que l'édition de livres culturels et spécialisés butait sur des obstacles de rentabilité, il fallait s'échiner à faire paraître des ouvrages essentiels, sans y perdre de l'argent. Cet important défi sera relevé. «L'histoire de Sfax», par Aboubaker Abdelkéfi, des livres de droit, médecine, littérature pour enfants, exercices de mathématiques et de physique et autres ouvrages n'auraient pu voir le jour sans le soutien de la Coopi.

Une source de motivation et un homme de confiance

Ahmed Maazoun et ses coéquipiers ont su créer une véritable marque d'édition et d'impression, faire évoluer leur modèle économique. La concertation était permanente et les décisions prises collectivement. L'esprit de camaraderie et de solidarité l'a toujours emporté. Les témoignages de reconnaissance et d'encouragement n'ont pas tardé. La Coopi a été partout célébrée.

Il faut dire que la personnalité d'Ahmed Maazoun a largement contribué à cette réussite. Le militant de base, patriote et avant-gardiste, est resté toujours le même. Élu conseiller municipal (1966 – 1971, sous la présidence de Sadok Guermazi), il portera la voix des quartiers populaires défavorisés et les ambitions des citoyens de la ville. Son modeste bureau au sein de l'imprimerie ne désemplissait pas d'amis de tous horizons politiques et syndicaux qui aimaient s'y retrouver, échanger entre eux et puiser de bons conseils. Députés, membres du gouvernement, anciens militants, responsables régionaux, délégués syndicaux, universitaires, enseignants, ingénieurs, chefs d'entreprise et autres en ont fait un rendez-vous incontournable. Ahmed Maazoun était un rassembleur. Ses idées avant-gardistes, sa fidélité à ses amitiés, et les échanges qui avaient lieu dans son bureau ne manquaient pas de lui attirer des ennuis. Maintes fois, il sera convoqué par la police, interrogé, puis relâché, avec des mises en garde. Il n'avait renoncé à rien.

La Coopi connaîtra son apogée, déménagera de la rue des Belges dans des locaux plus vastes, rue Jamel-Abdennaceur (le terrain servira plus tard à la construction d'un immeuble au profit des coopérateurs), puis à la Zone Madagascar. Ahmed Maazoun prendra sa retraite et passera le relais. La conjoncture se fait pressante et des difficultés pointeront à l'horizon. Il n'était plus aux commandes. La liquidation finira par être prononcée en 2012.

Le souvenir d'Ahmed Maazoun restera vivace en tant que patriote, pionnier dans l'expérience des coopératives ouvrières, et en tant qu'homme de valeurs.

Allah Yerhamou !

Taoufik

Habib Haddad

L'agronome, le ministre, l'ambassadeur...



Le jeune lycéen à Sadiki, fin des années 1950 - début des années 1960, pouvait-il s'imaginer un avenir aussi brillant ? Porté par l'élan de l'indépendance dont il avait vécu la ferveur dans les rues de Tunis, Mohamed Habib Haddad, décédé le 13 août 2026, à l'âge de 82 ans, ne manquait pas d'ambition. Il en sera comblé. Ingénieur agronome, député à l'Assemblée nationale et gouverneur, il fera un bon ministre de l'Agriculture, sur les traces de l'illustre Lassaad Ben Osman. Puis un fin diplomate en tant qu'ambassadeur. Mais, aussi, un président rassembleur de l'Ordre des ingénieurs tunisiens, succédant à Sadok Ben Jemaa. Un beau parcours dédié à l'édification de la Tunisie indépendante.

Grand de taille, le visage souriant et d'une vaste culture, Habib Haddad était avenant et d'une sagesse remarquable. Il aimait la terre, le monde rural, et le travail stratégique en profondeur. Capable de travailler de longues heures, du matin au soir, sur le terrain comme au bureau, il ne perdait jamais ni sa concentration, ni son sens de l'humour, restant toujours modeste. Il était dans l'efficacité, sachant s'assigner des objectifs et les réaliser.

Un homme pluriel

Pour ses études supérieures en agronomie, Habib Haddad sera envoyé à Vilvorde en Belgique (les relations avec la France n'étant pas au beau fixe après la guerre de Bizerte) et sortira major de sa promotion. De retour en Tunisie, il rejoindra l'Office des terres domaniales (OTD), en 1969, envoyé dans les régions dès 1972, promu en 1975 commissaire régional au développement agricole (à Siliana, Zaghouan et l'Ariana).

Habib Haddad sera engagé dans l'action politique et gouvernementale. Élu en 1989 député à l'Assemblée nationale, il sera président de la commission des finances. Après deux mandats au Bardo, retour ensuite dans les régions, cette fois-ci en tant que gouverneur de Kasserine (1998), puis de Nabeul (2000).

Une autre dimension a marqué son parcours : son action au sein de l'Union des ingénieurs tunisiens et arabes. Habib Haddad sera élu président du Conseil national de l'ordre des ingénieurs tunisiens (1990- 1998) et jouera un rôle très apprécié au sein de cette organisation. Son rayonnement à l'étranger lui vaudra son élection en 1997 à la tête de l'Union des ingénieurs arabes.

Habib Haddad avait un bon profil pour rejoindre le gouvernement. Il sera nommé en 2002 ministre de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources hydriques dans le gouvernement de Mohamed Ghannouchi. Six ans durant, il s'échinera à la tâche,



sillonnant le pays, prêtant écoute, peaufinant les stratégies, veillant à leur mise en œuvre. À la tête du département, il s'activera également dans la coopération internationale et conduira la délégation tunisienne auprès de la FAO, du Fida, de l'Oada et de différentes organisations spécialisées. Cette immersion dans la diplomatie multilatérale contribuera naturellement à préparer sa nomination à un grand poste diplomatique.

C'est ainsi que Habib Haddad sera nommé, à compter du 1er décembre 2008, ambassadeur de Tunisie auprès de l'Autriche et représentant permanent auprès du Bureau des Nations unies à Vienne ainsi qu'auprès de différentes organisations internationales, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Onudi. Sa mission, menée avec succès, s'étendra sur deux années et prendra fin en 2010.

Habib Haddad alliait compétence, intégrité et valeurs. Avec sa disparition, la Tunisie perd une figure qui aura consacré une large part de sa vie à l'agriculture et au service de l'État.

Bio express

- Né le 5 janvier 1944 à Tunis
- Ingénieur agronome diplômé de l'Institut agronomique de Vilvorde (1969)
- Recrutement à l'Office des terres domaniales (1969)
- Commissaire régional au développement agricole à Siliana, Zaghouan et l'Ariana (1975-1989)
- Député à l'Assemblée nationale (1989-1994, réélu en 1994)
- Président du Conseil de l'ordre national des ingénieurs tunisiens (1991-1998)
- Gouverneur de Kasserine (1998-2000)
- Gouverneur de Nabeul (2000-2002)
- Ministre de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources hydriques (2002-2008)
- Ambassadeur de Tunisie auprès de l'Autriche et représentant permanent auprès du Bureau des Nations unies à Vienne ainsi qu'auprès de différentes organisations internationales, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Onudi (2008-2010).



Prix du Salon de l'Agriculture décerné à Amar Habaieb, expert agricole, remis à son frère Mohsen, par le ministre de l'Agriculture, Habib Haddad

Mohamed Amara
L'Universitaire exemplaire





• Par Pr Ahmed Friaa

J'ai été, comme beaucoup de ceux qui l'ont connu, extrêmement peiné et triste en apprenant le décès de Si Mohamed Amara, comme on a coutume de l'appeler, le 3 août à Grenoble.
Je connais Si Mohamed Amara depuis la fin des années 60 du siècle dernier. Il était notre professeur à la faculté des sciences de Tunis, au département de mathématiques. Il était alors à la fleur de l'âge, souvent avec un sourire aux lèvres, avenant et proche de ses élèves.

Ses cours avaient quelque chose de particulier. Au lieu de transmettre mécaniquement des concepts et des théorèmes donnant la fausse image des mathématiques en tant que discipline aride et rébarbative, il prenait ses élèves par la main, avec douceur, leur faisant sentir qu'il raisonnait en même temps qu'eux. Les mathématiques devenaient avec Si Mohamed une promenade dans un jardin de fleurs aussi attractives les unes que les autres. Ce fut alors avec un grand plaisir qu'on suivait ses cours. Et bien que sa spécialité dans laquelle se situent la plupart de ses travaux de recherche et le sujet de sa thèse soit la Théorie des nombres, relevant de ce qu'on appelle les mathématiques discrètes, il n'avait aucune difficulté à enseigner d'autres branches des mathématiques, dites du continu, comme la topologie qui consiste, en gros, à transformer d'une manière continue une forme géométrique donnée en une autre, indépendamment des dimensions réciproques de chacune (transformation d'une manière continue d'une balle de rugby en un ballon de foot, à titre d'exemple), une spécialité qu'il affectionnait tout particulièrement et à laquelle il avait dédié un livre, devenu un classique dans l'enseignement universitaire en Tunisie et ailleurs, de même que l'analyse et particulièrement l'analyse complexe. Si Mohamed savait parfaitement naviguer d'un îlot mathématique à un autre, avec beaucoup d'aisance, et une pédagogie originale et brillante. Je ne vais pas m'attarder sur ses travaux en mathématiques. En effet, nonobstant leur importance, à l'ère de l'intelligence numérique, tout ou presque est accessible par un clic de souris. Je vais en revanche conter quelques beaux souvenirs que je garde de notre illustre défunt, Allah yarhmou.

La création d'une école tunisienne de haut niveau en mathématiques

A son retour de France, à la fin des années 60, Si Mohamed avait une ambition en tête qu'il partageait avec quelques autres pionniers parmi ses collègues, à l'instar de Fatma Moalla, Khalifa Harzallah et Mohamed Salah Bawendi, entre autres et je m'excuse de l'oubli de certains : il voulait créer une école tunisienne de haut niveau en mathématiques, d'autant que pour ce faire, on n'a point besoin de matériel coûteux, ni d'investissements lourds. Un crayon, un morceau de papier, une passion, de bonnes idées et une formation de base solide suffisent amplement. Il a alors, grâce au soutien de ses amis académiciens en France, réussi à convaincre de jeunes normaliens, fraîchement sortis de la prestigieuse école de la rue d'Ulm, de venir passer leur service militaire civil de deux ans en Tunisie. Ce qui fut fait, et on voyait défiler au département de mathématiques de la faculté des sciences de Tunis la fine fleur des jeunes et brillants mathématiciens français. Si bien qu'entre la fin des années 60 et le milieu des années 70, ce département s'est hissé parmi les meilleurs départements de mathématiques à l'échelle francophone et même mondiale. A titre d'exemple, la promotion à laquelle j'ai personnellement appartenu est celle de 1972. Nous étions 29 maîtrisards. Sur les 29, une dizaine parmi cette promotion a fini par l'obtention d'un doctorat d'Etat, une autre dizaine a intégré les grandes écoles

d'ingénieurs et les restants ont fini leurs carrières parmi les meilleurs enseignants du secondaire et certains sont devenus de grands inspecteurs de mathématiques compétents et respectés. Si Mohamed faisait partie des vrais visionnaires.

Création de l'Insat

Début 90, le Président français de l'époque, François Mitterrand, avait décidé d'accorder un don à la Tunisie pour le renforcement de son système universitaire et avait chargé ses services de convenir avec la partie tunisienne d'un grand projet à cet effet. Je faisais partie avec Si Mohamed et quelques autres collègues de la délégation tunisienne devant rencontrer des responsables français pour se mettre d'accord sur un projet à proposer aux autorités des deux pays. Nous logions dans un hôtel place Denfert Rochereau et la réunion devait se tenir au boulevard Saint Germain. Sur le chemin qui nous menait à la salle des réunions et plus précisément au boulevard Saint Germain, Si Mohamed s'adressa à moi en disant :

«Que penses-tu d'une proposition consistant en la création d'un Institut national de technologie, à l'instar de l'Insa de Lyon ou de Toulouse ?»

Je lui répondis : *«Je penses que c'est une bonne idée à condition d'éviter des effets pervers consistant à dispenser aux techniciens supérieurs les mêmes cours enseignés aux élèves ingénieurs, avec allègement et moins d'approfondissement».*

En accord avec les membres de la délégation tunisienne, c'est la proposition que nous présentâmes à la délégation française qui l'accepta avec enthousiasme. L'Insat (T, pour dire Tunis) vit ainsi le jour et il est heureux de noter qu'il est devenu l'un des fleurons du système universitaire tunisien. Si Mohamed en fut le directeur fondateur et lui assura des fondations solides. On voit ici également les résultats du visionnaire qu'était si Mohamed Amara.

Mohamed Amara le Recteur

En 1986 et alors que j'étais directeur de l'Enit, je fus invité à une rencontre avec le ministre de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à l'époque, le professeur Amor Chedli. Si Amor était connu pour sa rigueur, sa droiture et son grand attachement à l'intérêt général. Après les échanges protocolaires, on avait en effet des rapports d'entente et de respect mutuel, il s'adressa à moi me disant : *«Que pensez-vous de Si Mohamed Amara ?»*, et de poursuivre, après un bref silence : « Je compte le nommer recteur de l'université de Tunis ». Etonné et surpris de cette grande confiance placée en ma modeste personne, je lui répondis, sans aucune hésitation: *«Si Mohamed a été mon professeur avant de devenir un ami pour lequel j'ai beaucoup d'estime. C'est un excellent choix auquel j'adhère sans réserve». «Bien ; poursuit-il, je vais le nommer, mais ne divulguez pas l'information».*

Environ un mois après, j'apprends par la presse la nomination de Si Mohamed aux fonctions de recteur (ou président) de l'unique et grande université qui regroupait toutes les institutions du Grand Tunis. Bien entendu, la nouvelle me combla de joie et tout le monde sait que Si Mohamed s'est acquitté de cette responsabilité, à son habitude, avec compétence, rigueur et dévouement. Si Mohamed était un patriote sincère et un vaillant serviteur de notre chère patrie.

La mise à la retraite précoce

Lors de ma prise de fonction à la tête du ministère de l'Education et des Sciences, pour une brève période, en 1994, j'ai trouvé sur mon bureau un projet de décret mettant à la retraite Si Mohamed pour raison de limite d'âge. Evidemment, durant tout mon mandat à ce poste, j'ai constamment refusé de signer ce décret. Ma décision ne fut point justifiée par l'amitié et l'estime que je vouais certes à l'intéressé, mais plutôt par ma conviction que mettre à la retraite un bon universitaire, encore en bonne santé, pour un simple calcul arithmétique donnant un âge égal à une limite donnée est une aberration et une grande perte pour le pays. Au Japon, par exemple, on peut rester actif à l'université jusqu'à un âge avancé pourvu que l'état de santé le permette.

La rencontre d'adieu

Il n'y a pas longtemps, avec mon collègue et ami Si Naceur Ammar, nous avions rendu visite à Si Mohamed, chez lui, pour lui remettre une copie d'un projet d'article, en théorie des nombres, sa spécialité d'origine, que nous lui dédions. Il était, malgré une fatigue apparente, en pleine possession de ses capacités cérébrales. Il parlait, avec sa coutumière passion, de mathématiques bien sûr, du système éducatif et du système universitaire en particulier. Il semblait inquiet de la baisse du niveau général, en Tunisie et même dans des pays avancés. Ce fut comme une rencontre d'adieu. En le quittant, il avait tenu à nous accompagner, malgré les séquelles d'une fracture qu'il dominait avec courage et pudeur, comme à son habitude Je ne peux rallonger davantage ce modeste témoignage, bien que ma longue amitié avec Si Mohamed en recèle ce qui aurait nécessité plusieurs articles.

Je finis par citer un grand professeur de physique dans une grande université américaine qui commençait son cours de thermodynamique en disant à ses élèves : je vais vous résumer mon cours en une phrase :

«we have no thing without no thing » ou encore : « on n'a rien, sans rien».

Si bien que si la Tunisie a réussi à différentes périodes de sa riche histoire à accomplir des progrès significatifs dans de nombreux domaines, malgré ses moyens limités, c'est précisément grâce à la vision juste et l'apport de certains de ses vaillants serviteurs qui n'ont rien demandé en retour, et le moins que l'on puisse faire pour les remercier est d'honorer leur mémoire. Mohamed Amara fait partie de ces grands serviteurs de notre patrie et fut l'un des pionniers du système universitaire tunisien.

Que Dieu l'accueille dans Son immense paradis et que sa femme, ses deux fils, sa fille et toute sa famille reçoivent mes plus vives condoléances. Son souvenir demeurera vivant dans nos cœurs.

Allah Yarhmou.

A.F



Quand Vasco de Gama “découvre” l’Inde, les Tunisiens sont déjà là !

• **Par Aymen Bouali**

Mai 1498. Vasco de Gama, navigateur portugais, est en mer depuis des mois avec ses hommes. Ils veulent rejoindre l’Inde, mais la route a été tout sauf simple. Des côtes africaines au cap de Bonne-Espérance, ils ont affronté la mer, les tempêtes et de longues semaines sans terre à l’horizon. Puis, un jour, les montagnes de Calicut apparaissent. Ils sont enfin arrivés.

Pour les Portugais, c’est un moment immense. Leur royaume cherchait depuis des années cette route maritime vers l’Inde.

Mais, dès le lendemain, l’histoire leur réserve une scène assez inattendue.

Vasco de Gama envoie un homme à terre. Celui-ci est conduit auprès de deux hommes de Tunis. Le récit de l’expédition les appelle «deux Maures de Tunis» et ajoute un détail étonnant : ils parlent castillan et génois.

Comment avaient-ils appris ces langues ? Le récit n’en dit rien. Peut-être dans les ports, peut-être au fil de leurs affaires. Ce ne serait pas surprenant : la Méditerranée de l’époque était un espace où circulaient marchands, marins et voyageurs. Quand on vend, achète et négocie d’un port à l’autre, on finit aussi par apprendre les mots de l’autre.

Et puis vient le dialogue.

À peine le Portugais arrivé, l’un des hommes de Tunis lui lance, dans la langue que le récit a conservée :
- Diable ! Qui t’a amené jusqu’ici ?

Puis ils lui demandent ce que les Portugais sont venus chercher si loin.
- Nous sommes venus chercher des chrétiens et des épices.

Ils demandent alors pourquoi le roi de Castille, le roi de France et la Seigneurie de Venise n’envoient pas, eux aussi, des hommes jusque-là. La scène a presque quelque chose de comique. Ceux qui viennent de traverser les océans à la recherche d’un nouveau chemin découvrent, à leur arrivée, des hommes de Tunis qui connaissent déjà les lieux… et avec lesquels ils peuvent parler.

Les deux hommes accueillent ensuite leur visiteur, lui donnent du pain de blé avec du miel. L’un d’eux l’accompagne même jusqu’aux navires. Là, les Portugais sont stupéfaits d’entendre quelqu’un les comprendre aussi loin de chez eux.

Ce détail n’est pas une légende. Il figure dans le Roteiro da Viagem de Vasco da Gama, récit rédigé par un homme ayant participé à l’expédition.

Cette petite histoire dit quelque chose que nous oublions parfois. La Tunisie n’a jamais été une terre immobile. Bien avant les passeports, les avions et Google Maps, des hommes partaient, commerçaient, apprenaient des langues et s’installaient parfois très loin de chez eux.

Il faut raconter ces histoires. Pas pour prétendre que nous étions toujours les premiers partout, notre amour-propre national peut survivre sans cela, mais pour nous rappeler la profondeur de notre histoire.

Partir n’a pas toujours voulu dire fuir. Cela voulait aussi dire découvrir, commercer, apprendre, rencontrer, tenter sa chance.

Vasco de Gama venait d’ouvrir une nouvelle route pour les Portugais.

Il découvrit, au passage, que des hommes de Tunis avaient déjà trouvé la leur.

Et peut-être est-ce cela, au fond, notre vieille relation avec la mer : ne pas toujours attendre que le monde vienne à nous, mais partir voir ce qu’il y a de l’autre côté de l’horizon.

A.B.
Universitaire

البنك التونسي

BANQUE DE TUNISIE

PACK BT- ETUDIANTS

100 % GRATUIT

ÉTUDIANTS... UN NOUVEAU MONDE S'OUVRE À VOUS !



Bénéficiez gratuitement de :

- **Un compte DE DÉPÔT**
- **Un accès BTNET**
- **Un accès BTMOBILE**
- **Une CARTE BANCAIRE**

CENTRE DE RELATION CLIENT 81 10 12 12

www.bt.com.tn



BEN JANNET & CO
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1 - TÉL +216 71 860 475
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1 - TÉL +216 71 963 555
TUNIS CITY «GÉANT» - TÉL +216 70 836 224
MALL OF SFAX - SFAX - TÉL +216 36 249 092
MALL OF SOUSSE - TÉL +216 36 233 376